



**HAL**  
open science

## Comment évoluent les disparités régionales en matière de formation professionnelle et d'emploi des jeunes en France ?

Céline Gasquet, Daniel Martinelli, Patrice Caro, Isabelle Przybylski, Jean Jacques Arrighi

### ► To cite this version:

Céline Gasquet, Daniel Martinelli, Patrice Caro, Isabelle Przybylski, Jean Jacques Arrighi. Comment évoluent les disparités régionales en matière de formation professionnelle et d'emploi des jeunes en France ?. 2002, pp.67. halshs-00840515

**HAL Id: halshs-00840515**

**<https://shs.hal.science/halshs-00840515>**

Submitted on 11 Jul 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Évaluation des politiques régionales de formation professionnelle initiale et continue 2000-2002

Comment évoluent les disparités régionales en matière de formation professionnelle et d'emploi des jeunes ?

Mars 2002



Comité de coordination des programmes régionaux  
d'apprentissage et de formation professionnelle continue

Evaluation des politiques régionales  
de formation professionnelle initiale et continue 2000-2002

## Premiers résultats des travaux du Groupe statistique pour l'évaluation (Gse)

Ce document a été réalisé par Céline Gasquet et Daniel Martinelli (Céreq),  
Patrice Caro et Isabelle Przybylski (Théma, Centre associé Céreq de Besançon)  
en collaboration avec Jean Jacques-Arrighi (Céreq)



## Avant propos : l'évaluation des politiques régionales de formation professionnelle initiale et continue conduite par le Comité de coordination

Ce document constitue l'un des matériaux contribuant à l'évaluation des politiques régionales de formation professionnelle initiale et continue, que conduit le Comité de coordination en application de la loi du 20 décembre 1993 article 53. En effet, à l'issue de chaque exercice triennal d'évaluation, le Comité de coordination fonde l'avis évaluatif, que lui demande le législateur et qui prend la forme du rapport d'évaluation, sur un ensemble de travaux techniques décrits dans le protocole d'évaluation.

Pour l'exercice d'évaluation en cours (2000-2002), la réflexion tripartite du Comité s'appuiera notamment sur :

\* **26 cahiers régionaux** organisés autour d'une structure commune à l'ensemble des régions : ils constituent le socle des travaux techniques d'évaluation, et permettent la collecte d'informations primaires auprès des acteurs publics (État, Conseils Régionaux) et des acteurs socio-économiques en région sur les questionnements développés dans le cadre du protocole de l'évaluation validé par le Comité de coordination le 6 juillet 2000. Pour la première fois ces cahiers ont été restitués au niveau régional pour examen et commentaires par les acteurs. Cette restitution a deux objets : développer la culture de l'évaluation des politiques au niveau régional d'une part, et consolider de l'autre la base technique de l'évaluation. Elle constitue un enjeu lourd de cette troisième évaluation qui amorce une décentralisation du dispositif.

\* **2 études thématiques** transversales portant sur les 26 régions et s'appuyant, pour partie, sur les 26 cahiers régionaux : elles visent l'approfondissement et la consolidation des résultats des travaux de l'évaluation précédente : elles reprennent les questionnements antérieurs (construction de l'offre, accueil information orientation, acteurs économiques et sociaux) en s'attachant à renforcer l'objectivation des constats posés, à avancer dans l'appréciation des intentions et des effets et à mieux prendre en compte l'objectif d'égalité des chances par un questionnement plus précis sur les publics.

**Thème 1 :** Effets de la construction des politiques publiques de formation, d'insertion professionnelle, d'accueil, d'information et d'orientation.

Il s'agit d'étudier les effets des politiques et pratiques mises en oeuvre par le Conseil régional comme par les services déconcentrés de l'État (Rectorat, Drtefp, Agriculture, Jeunesse et Sports, Drass, ..) pour l'organisation, la régulation et la coordination des dispositifs publics portant sur la formation et l'insertion, ainsi que sur l'accueil, l'orientation et l'information, mis en oeuvre dans l'espace régional.

**Thème 2 :** Coopération et concertation entre les acteurs publics et les acteurs économiques et sociaux au niveau territorial.

Cette étude porte sur les politiques et pratiques régionales pour la concertation et la coordination avec les acteurs économiques et sociaux au niveau régional, ainsi qu'avec les acteurs territoriaux, les professionnels de la formation et les intermédiaires de l'emploi au niveau infra-régional.

\* **26 portraits statistiques régionaux**, établis dans le cadre d'un protocole d'accord interinstitutionnel signé entre le Comité de coordination, la Dares du Ministère de l'emploi et de la solidarité, la Dpd - Direction de la programmation et du développement du Ministère de l'éducation nationale, l'Inséé et le Céreq. Pour conduire ce processus, une mission de coordination permanente a été confiée au Céreq, en s'appuyant sur des experts désignés par les différentes institutions signataires et des représentants de 6 Oref (Observatoires régionaux emploi formation) et réunis au sein d'un groupe de statistiques pour l'évaluation (Gse). Ce travail, réalisé en continu sur l'ensemble de la période 2000-2002, donne lieu à des publications intermédiaires.

Par ailleurs le Comité de coordination a décidé la mise en place d'un groupe de travail technique ad hoc sur les financements de la formation professionnelle en région, qui rassemble les acteurs publics et professionnels de ces financements ainsi que des Cesr ayant réalisé des travaux similaires. Ce groupe a pour objet de procéder, avec l'appui d'un consultant externe, à une analyse ayant un statut exploratoire et méthodologique, visant à proposer une méthodologie précise d'analyse financière des politiques régionales de formation professionnelle comme contribution et élément d'objectivation de l'évaluation des politiques régionales.

Pour donner une vision complète du dispositif d'évaluation, il est bon de rappeler les différentes instances en charge de la conduite de cette évaluation :

\* **Instance d'évaluation** : le Comité de coordination, dont la composition tripartite, fixée par décret, rassemble 26 élus régionaux, 13 représentants des organisations économiques et professionnelles, et 13 représentants de l'Etat. Ses décisions plénières sont préparées par un comité de pilotage tripartite, qui est son émanation.

\* **Experts** : la loi désigne par arrêté pour 6 ans des experts qui viennent appuyer le Comité dans sa mission d'évaluation.

\* **Groupes régionaux de suivi de l'évaluation** : créés dans le cadre de l'exercice d'évaluation en cours, ces groupes de composition a minima tripartite, ont pour mission d'examiner les cahiers régionaux et d'apporter s'ils l'estiment nécessaire des commentaires écrits à la production signée du consultant ; ils préfigurent les commissions qui doivent se mettre en place au sein des CCREFP définis dans la loi de modernisation sociale du 28 février 2002.

\* **Deux groupes de travail techniques** : le groupe statistique pour l'évaluation (Gse), d'une part, et le groupe sur les financements de la formation professionnelle de l'autre.

### Composition du Groupe statistique pour l'évaluation (Gse)

**Ccpra** : Jacques Blanc, Anne Caillaud.

**Céreq** :

- Patrice Caro (Théma, Centre associé Céreq de Besançon) ;
- Céline Gasquet ;
- Jean-Jacques Arrighi ;
- Yvette Grelet (Idl, Centre associé Céreq de Caen) ;
- Joaquim Timotéo (Les, Centre associé Céreq de Paris).

**Dares** : Didier Gelot.

**Dpd** : Paul Esquieu.

**Inséé** : Marie-Laure Monteil.

**Experts régionaux** :

- Hervé Blanchetière (Oref Pays-de-la-Loire) ;
- Marie-Béatrice Rochard, Claude Chouillet (Oref Centre) ;
- Catherine Filpa (Oref Lorraine) ;
- Bernard Hillau (Orm Paca) ;
- Renaud Lemaire (Oref Bretagne) ;
- Frédéric Perrier-Cornet (Drtefp Bourgogne).

**Coordination permanente** : Daniel Martinelli (Céreq)

# Introduction : les premiers résultats des travaux du Groupe statistique pour l'évaluation (Gse)

Ce document constitue les premiers résultats des travaux du Groupe statistique pour l'évaluation dans le cadre de l'évaluation des politiques régionales de formation professionnelle que conduit le Comité de coordination.

Le Gse repose sur un protocole inter-institutionnel signé entre le Comité de coordination, le Céreq, la Dares (Ministère de l'emploi et de la solidarité), la Dpd (ministère de l'éducation nationale) et l'Inséé. L'objectif de cette coopération vise à mettre à jour et développer les portraits statistiques régionaux sur la formation, comme un des matériaux fondamentaux de l'évaluation des politiques régionales de formation professionnelle. Il associe à ses travaux six observatoires régionaux emploi formation (Oref Bretagne, Bourgogne, Centre, Lorraine, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte-d'Azur). Le Céreq assure une mission de coordination permanente pour conduire ce processus.

## Objectif et principes essentiels

Complémentaires des autres travaux de l'évaluation, les portraits régionaux visent sur la période 1993-2001 à produire un éclairage comparé des politiques de formation professionnelle mises en oeuvre au niveau régional, des conditions d'insertion professionnelle des jeunes et du contexte socio-économique. Ils cherchent à caractériser les situations et évolutions régionales à l'aide d'une batterie d'indicateurs statistiques, dont certains ont été définis au cours des évaluations précédentes.

Ces indicateurs sont organisés en quatre dimensions

complémentaires :

- la place des jeunes dans le contexte démographique et économique ;
- l'accès des jeunes à la formation initiale, notamment professionnelle ;
- l'accès des jeunes sortis du système éducatif à la formation professionnelle ;
- l'insertion des jeunes dans la vie active.

Pour ces premiers résultats, la problématique de départ se compose avant tout du questionnement suivant : les écarts entre les régions ont-ils augmenté ou diminué depuis la mise en oeuvre de la loi du 20 décembre 1993 ? Ces écarts entre les régions dépendent en grande partie du contexte économique et social.

Un grand nombre d'indicateurs ont été mis à jour ou créés. Parmi cette masse d'information, certaines variables, plus déterminantes que d'autres, ont été sélectionnées, puis analysées et cartographiées.

Les résultats sont présentés ici selon un plan en quatre parties. Le contexte économique et social fait l'objet d'un premier développement. La formation initiale des jeunes est présentée dans un deuxième temps, avant d'aborder, dans un troisième, la formation professionnelle des jeunes sortis de formation initiale. Le quatrième et dernier chapitre est consacré à la situation des jeunes sur le marché du travail.

Les départements d'outre-mer (Dom) occupent une place spécifique en fin de chaque partie. En effet, tous les indicateurs ne sont pas disponibles en ce qui les con-

cerne. Ils sont comparés entre eux, et positionnés par rapport à la moyenne métropolitaine. Pour les Dom les données sont présentées uniquement sous forme de tableaux.

## Mise en forme des données statistiques

Pour un même indicateur, les données de base sont présentées sous plusieurs formes :

- un tableau comprenant l'ensemble des valeurs sur la période considérée ;
- une ou plusieurs cartes ;
- éventuellement un graphique.

Afin d'optimiser la représentation des cartes, une échelle spécifique à chacune a été utilisée. Pour la même raison, une échelle et une origine spécifiques ont été adoptées pour les graphiques.

Abréviations utilisées dans les graphiques :

ALS : Alsace, AQU : Aquitaine, AUV : Auvergne, BN : Basse Normandie, BOU : Bourgogne, BRE : Bretagne, CEN : Centre, CA : Champagne-Ardenne, COR : Corse, FCE : France métropolitaine, FC : Franche-Comté, HN : Haute-Normandie, IDF : Île de France, LR : Languedoc-Roussillon, LIM : Limousin, LOR : Lorraine, NPC : Nord-Pas-de-Calais, MP : Midi-Pyrénées, Paca : Provence-Alpes-Côte-d'Azur, PC : Poitou-Charentes, PDL : Pays-de-la-Loire, PIC : Picardie, RA : Rhône-Alpes.

Ce travail constitue avant tout document d'étape. Il vise à proposer au lecteur un recueil de données et de documents graphiques commentés.



# Sommaire

<b>Introduction : les premiers résultats des travaux du Groupe statistique pour l'évaluation (Gse)</b> .....	<b>7</b>
<b>Objectif et principes essentiels</b> .....	<b>7</b>
<b>Mise en forme des données statistiques</b> .....	<b>7</b>
<b>1. Le contexte économique et social</b> .....	<b>11</b>
1.0. Les indicateurs utilisés .....	11
1.1. La dynamique démographique .....	13
1.1.1. Evolution de la population .....	13
1.1.2. Population selon l'âge .....	14
1.1.3. Mobilité des bacheliers .....	16
1.2. L'emploi et le chômage en métropole .....	18
1.2.1. Population active et taux d'activité des femmes .....	18
1.2.2. Taux de chômage .....	20
1.2.3. Répartition sectorielle de l'emploi .....	22
1.2.4. Dynamisme régional de l'emploi .....	23
1.2.5. Part des emplois précaires .....	24
1.2.6. Part des emplois publics .....	26
1.2.7. Part des emplois non salariés .....	27
1.2.8. Part de l'emploi dans les établissements de moins de 50 salariés .....	29
1.2.9. Evolution de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle .....	31
1.3. Le contexte économique et social dans les départements d'outre-mer (Dom) .....	32
1.3.1. La dynamique démographique .....	32
1.3.2. L'emploi et le chômage .....	32
1.4. Conclusion .....	34
1.4.1. La dynamique socio-démographique .....	34
1.4.2. L'emploi et le chômage .....	34
<b>2. La formation initiale</b> .....	<b>35</b>
2.0. Les indicateurs utilisés .....	35
2.1. L'accès à la formation initiale en métropole .....	37
2.1.1. Taux de scolarisation .....	37
2.1.2. Proportion de bacheliers .....	39
2.1.3. Proportion d'élèves ayant deux ans de retard et plus en troisième .....	40
2.2. La formation professionnelle dans la formation initiale en métropole .....	42
2.2.1. Taux d'accès des jeunes à l'apprentissage .....	42
2.2.2. Part des inscrits en Cap et Bep .....	43
2.2.3. Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers .....	43
2.2.4. Part des inscrits en lut et Sts .....	45
2.3. La formation initiale dans les Dom .....	47
2.3.1. L'accès à la formation initiale .....	47
2.3.2. La formation professionnelle dans la formation initiale .....	48
2.4. Conclusion .....	49
<b>3. La formation professionnelle post-initiale des jeunes</b> .....	<b>51</b>
3.0. Les indicateurs utilisés .....	51
3.1. L'accès des jeunes aux contrats d'adaptation et de qualification en métropole .....	53
3.2. L'accès des jeunes aux stages régionaux en métropole .....	55
3.3. L'accès des jeunes aux stages Afpa en métropole .....	56
3.4. La formation professionnelle post-initiale des jeunes dans les Dom .....	57
3.4.1. L'accès des jeunes aux contrats d'adaptation et de qualification .....	57
3.4.2. L'accès des jeunes aux stages régionaux .....	57
3.5. Conclusion .....	58
<b>4. La situation des jeunes sur le marché du travail</b> .....	<b>59</b>
4.0. Les indicateurs utilisés .....	59
4.1. Le taux d'activité des 16-24 ans en métropole .....	61
4.2. La proportion de jeunes parmi les demandeurs d'emploi en métropole .....	63
4.3. La part des chômeurs parmi les jeunes de 16 à 24 ans en métropole .....	64
4.4. La situation des jeunes sur le marché du travail dans les Dom .....	65
4.4.1. Le taux d'activité des 16-24 ans .....	65
4.4.2. La part des jeunes dans la population active .....	65
4.4.3. La part de jeunes parmi les demandeurs d'emploi .....	65
4.4.4. La part des chômeurs parmi les jeunes .....	65
4.5. Conclusion .....	66
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>67</b>



# 1. Le contexte économique et social

## 1.0. Les indicateurs utilisés

Pour décrire l'environnement économique et social de chaque région, un grand nombre d'indicateurs ont été repris des évaluations précédentes. Un récent rapport du Ccpr soulignait que les travaux des premières évaluations avaient «*fait ressortir le poids très important des facteurs considérés comme structurels*» et insistait sur la «*nécessité d'être en capacité de traiter les dimensions territoriales des facteurs influant sur l'insertion des jeunes*». Dans le présent chapitre, trois dimensions sont décrites : la dynamique démographique, l'emploi et le chômage.

● Évolution de la population totale, taux d'évolution dû au solde migratoire et au solde naturel, évolution de la part des jeunes âgés de moins de 25 ans et de moins de 30 ans : source Insée, recensements de 1990 et 1999.

● Mobilité interrégionale des bacheliers à l'entrée à l'université (source : Dpd).  
Taux d'importation de bacheliers :  
- numérateur : inscriptions dans les universités de la région de bacheliers de l'année, venant de l'extérieur ;  
- dénominateur : inscriptions dans les universités d'une région de bacheliers de l'année ;  
Taux d'exportation de bacheliers :  
- inscriptions dans des universités extérieures des bacheliers régionaux de l'année ;  
- inscriptions dans les universités françaises des nouveaux bacheliers régionaux ;

● Population active : c'est la somme de la population en emploi (population active occupée) et de la population au chômage (population qui recherche un emploi et ne travaille pas). La définition retenue ici est celle du recensement.

● Taux de chômage au sens du Bit :  
- numérateur : nombre de chômeurs au sens du Bit ;  
- dénominateur : population active totale résidente au sens du Bit ;  
- source : Insée, données estimées.

● Répartition sectorielle de l'emploi en trois postes : agriculture, industrie et construction, tertiaire (commerce, services marchands et non marchands), source : Insée, estimations régionales d'emploi.

● Dynamisme régional de l'emploi :  
- numérateur : différence entre l'emploi total et l'emploi attendu compte-tenu de la structure sectorielle régionale en 37 postes comprenant l'emploi non salarié ;  
- dénominateur : emploi total ;  
- source : Insée, estimations régionales d'emploi.

● Part de l'emploi précaire :  
- numérateur : contrats à durée déterminée, intérimaires, stagiaires, contrats aidés ;  
- dénominateur : population active occupée (actifs de 15 ans ou plus en emploi) ;  
- source : Insée, données estimées.

● Part de l'emploi public :  
- numérateur : agents de l'État, Fonction publique hospitalière, collectivités locales et Ces ; emploi au lieu de travail (source : fichiers des agents de l'État, enquêtes collectivités territoriales et ministère de la Santé) ;  
- dénominateur : emploi total (source : Insée, estimations régionales d'emploi).

● Part de l'emploi non salarié :  
- numérateur : emploi non salarié estimé ;  
- dénominateur : emploi total ;  
- source : Insée ; l'emploi non salarié est estimé grâce à l'actualisation des recensements avec des données provenant de la sécurité sociale, des caisses d'assurance maladie des professions indépendantes et de l'agriculture).

● L'emploi selon la taille des établissements :  
- numérateur : emplois au 31 décembre de l'année selon la taille de l'établissement ;  
- dénominateur : total des emplois au 31 décembre ;  
- source : Insée.

● Part des cadres et professions intellectuelles, part des ouvriers et des employés :  
- numérateur : cadres et professions intellectuelles ou ouvriers et employés ;  
- dénominateur : population active occupée (actifs de 15 ans ou plus en emploi) ;  
- source : Insée, données estimées.



## 1.1. La dynamique démographique

### 1.1.1. Evolution de la population

Entre les deux derniers recensements, le taux de variation annuel moyen de la population a été de + 0,4 % en France. Les régions du Bassin parisien, de l'Est et du Massif central se démarquent par des taux inférieurs ou égaux à la moyenne, alors que l'Alsace (+ 0,7 %) et les régions du Sud, comme le Languedoc-Roussillon (+ 0,9 %), ont connu une croissance démographique soutenue.

De 1990 à 1999, presque toutes les régions connaissent un accroissement de leur population dû à un solde naturel positif. Seuls le Limousin et l'Auvergne font ex-

ception car ce sont les régions les plus âgées de France.

Les six régions du Sud (Corse, Paca, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon) ont des soldes migratoires positifs et des soldes naturels généralement plus faibles (seul Rhône-Alpes fait exception). En situation intermédiaire entre ces deux groupes on trouve l'Alsace, une partie du grand Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes) et la région Centre.

Globalement, les régions métropolitaines les moins attractives restent celles du Nord alors que celles du Sud restent très attractives. De 1990 à 1999, les cinq régions du Sud et du Sud-Est, à l'exception de l'Aquitaine, ont connu un solde migratoire positif pour la population âgée de 25 à 29 ans, alors que le solde était négatif plus au

Nord, sauf en Île-de-France et en Alsace.

L'attractivité de la région Île-de-France sur les jeunes adultes, étudiants ou à la recherche d'un emploi, s'est émoussée dans les dix dernières années en raison d'une plus forte aptitude des régions de Province à retenir leurs jeunes, comme le Nord-Pas-de-Calais par exemple. Le solde migratoire reste assez nettement excédentaire pour les 25 à 29 ans en Île-de-France, mais il apparaît moins fort pour les 15 à 24 ans.

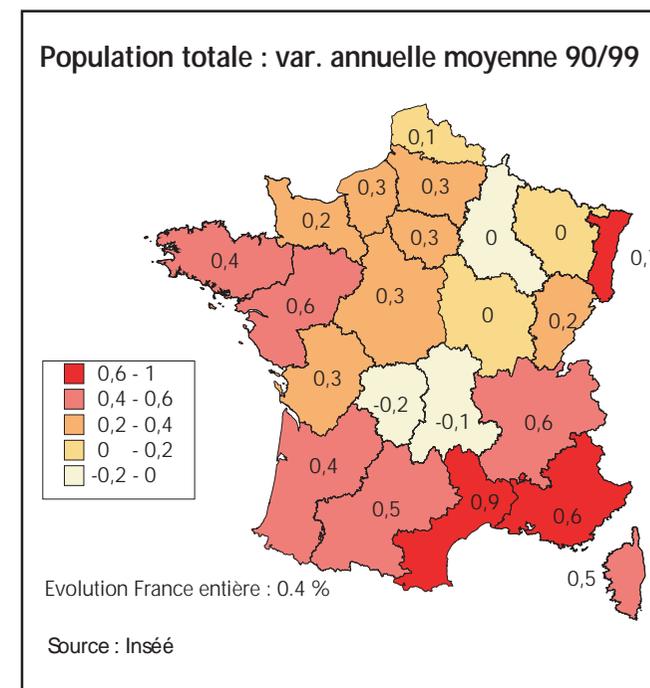
La mobilité de ces deux classes d'âge est déterminante ; elle conditionne souvent la détérioration ou l'amélioration du solde régional global, véritable moteur de la croissance démographique de la région, notamment en Midi-Pyrénées (voir «*Les migrations en France entre 1990 et 1999*», Inséé première n°758, fév. 2001).

L'Île-de-France est la région la plus pénalisée en matière de solde migratoire. De nombreux départs vers la Province ont eu lieu entre 1990 et 1999, ce qui a fait baisser la croissance de la population francilienne de 0,5 points par an. La population de cette région s'est malgré tout accrue du fait d'une solde naturel favorable.

Evolution de la population totale

Régions et stat.	Années		Taux de variation annuel moyen (%)	Taux de var. annuel dû au solde migratoire (%)
	1 990	1 999		
Alsace	1 624 553	1 733 732	0,7	0,3
Aquitaine	2 796 093	2 908 953	0,4	0,4
Auvergne	1 321 719	1 308 656	-0,1	0,0
Basse-Normandie	1 391 961	1 422 436	0,2	-0,1
Bourgogne	1 609 836	1 610 407	0,0	0,0
Bretagne	2 795 521	2 907 178	0,4	0,3
Centre	2 371 089	2 439 962	0,3	0,1
Champagne-Ardennes	1 348 162	1 342 202	0,0	-0,4
Corse	249 729	260 149	0,5	0,4
Franche-Comté	1 097 322	1 117 257	0,2	-0,2
Haute-Normandie	1 737 907	1 780 439	0,3	-0,2
Île-de-France	10 661 937	10 951 136	0,3	-0,5
Languedoc-Roussillon	2 116 015	2 296 357	0,9	0,8
Limousin	722 901	710 792	-0,2	0,2
Lorraine	2 306 462	2 310 023	0,0	-0,3
Midi-Pyrénées	2 431 530	2 552 696	0,5	0,5
Nord-Pas-de-Calais	3 966 125	3 995 871	0,1	-0,4
Pays-de-la-Loire	3 057 668	3 222 784	0,6	0,2
Picardie	1 810 911	1 857 105	0,3	-0,2
Poitou-Charentes	1 595 649	1 640 453	0,3	0,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 259 643	4 506 253	0,6	0,4
Rhône-Alpes	5 352 293	5 645 847	0,6	0,1
Métropole	56 625 026	58 520 688	0,4	0,0
Maximum	10 661 937	10 951 136	-	-
Minimum	249 729	260 149	-	-

Source : Inséé

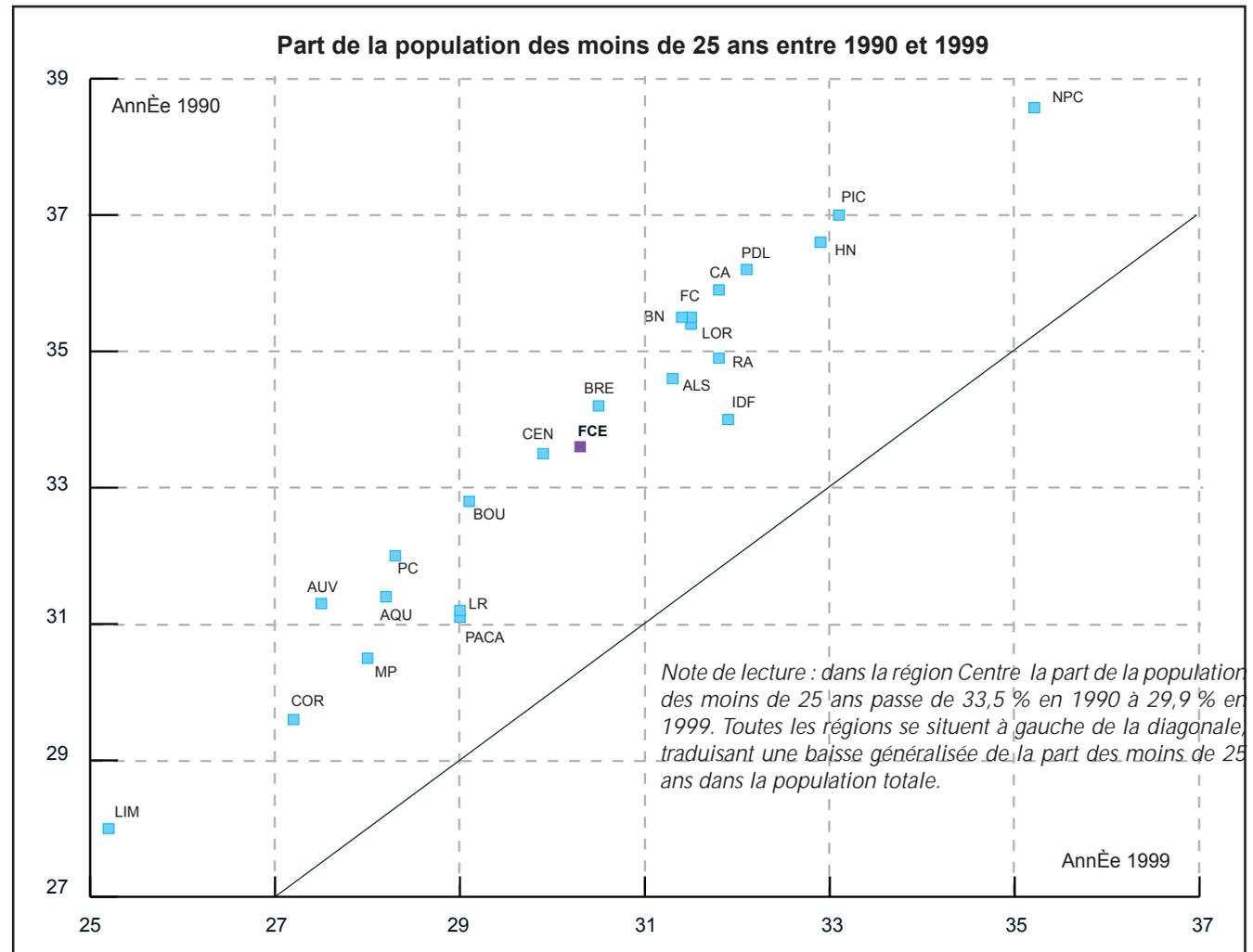
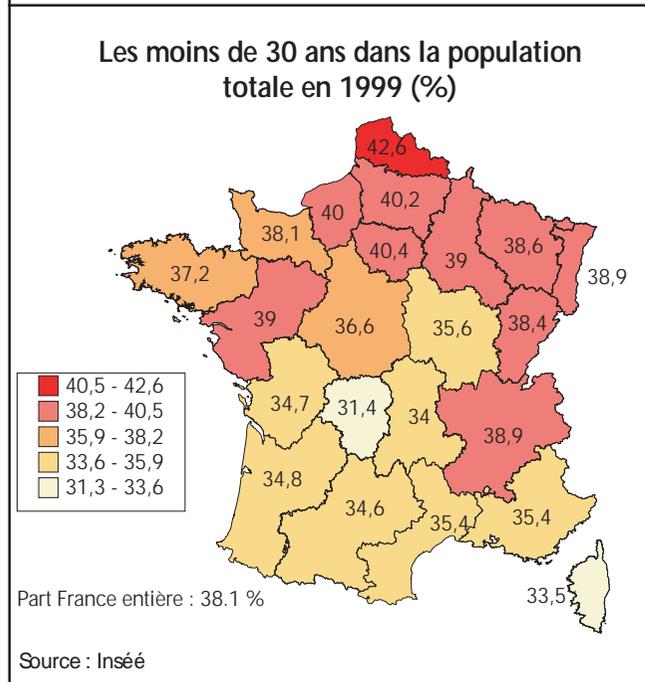
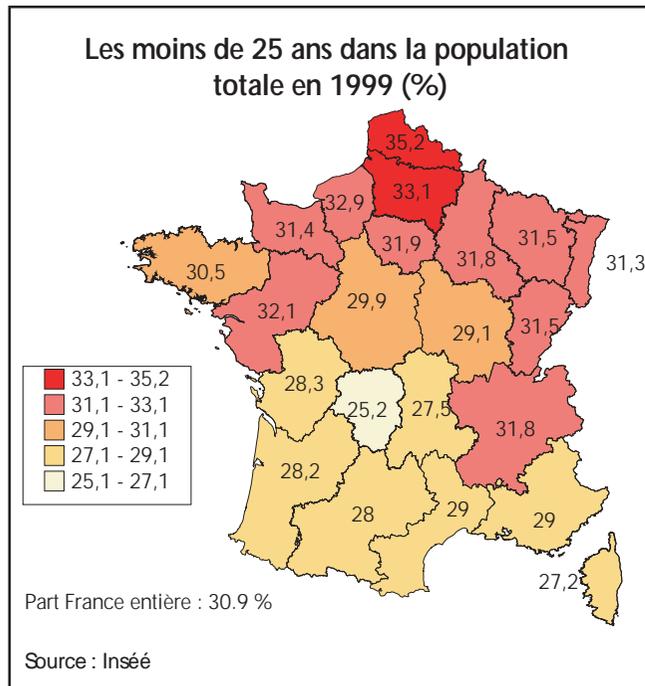


### 1.1.2. Population selon l'âge

La part des jeunes âgés de moins de 25 ans a diminué de 3 points entre 1990 et 1999 au plan national (de 34 à 31 %), y compris dans les régions d'outre-mer à l'exception de la Guyane, région la plus jeune de France. Ce recul de - 1,1 % par an en moyenne sur la période intercensitaire de référence a un peu plus affecté l'Auvergne et la région Poitou-Charentes, mais au total les écarts sont faibles autour de la moyenne et les régions du croissant fertile, des Pays-de-la-Loire à la Franche-Comté en passant par le Nord-Pas-de-Calais, restent les plus jeunes après celles de l'outre-mer. Les mêmes remarques s'appliquent à l'évolution de la part des jeunes de moins de 30 ans.

De 1993 à 1999, les écarts entre les régions restent relativement stables compte tenu du vieillissement généralisé de la population dans tous les territoires régionaux.

De 1993 à 1999, les écarts entre les régions restent relativement stables compte tenu du vieillissement généralisé de la population dans tous les territoires régionaux.

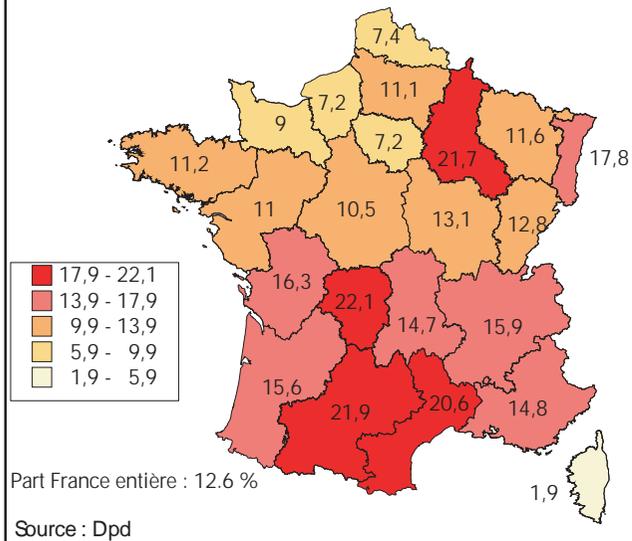


## Les jeunes dans la population totale

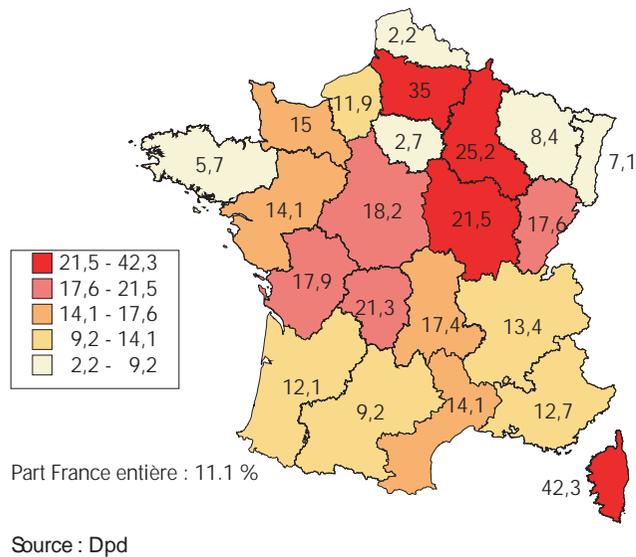
Régions et statistiques	Part des moins de 25 ans dans la population totale (%)			Part des moins de 30 ans dans la population totale (%)			
	Années	1990	1999	Taux de variation annuel moyen (%)	1990	1999	Taux de variation annuel moyen (%)
Alsace		34,6	31,3	-1,1	42,9	38,9	-1,1
Aquitaine		31,4	28,2	-1,2	38,4	34,8	-1,1
Auvergne		31,3	27,5	-1,4	38,1	34,0	-1,2
Basse-Normandie		35,5	31,4	-1,3	42,7	38,1	-1,3
Bourgogne		32,8	29,1	-1,3	39,7	35,6	-1,2
Bretagne		34,2	30,5	-1,3	41,2	37,2	-1,1
Centre		33,5	29,9	-1,3	40,5	36,6	-1,1
Champagne-Ardennes		35,9	31,8	-1,3	43,4	39,0	-1,2
Corse		29,6	27,2	-0,9	36,8	33,5	-1,0
Franche-Comté		35,5	31,5	-1,3	42,8	38,4	-1,2
Haute-Normandie		36,6	32,9	-1,2	44,2	40,0	-1,1
Île-de-France		34,0	31,9	-0,7	43,0	40,4	-0,7
Languedoc-Roussillon		31,2	29,0	-0,8	38,2	35,4	-0,8
Limousin		28,0	25,2	-1,2	34,3	31,4	-1,0
Lorraine		35,4	31,5	-1,3	43,2	38,6	-1,2
Midi-Pyrénées		30,5	28,0	-1,0	37,8	34,6	-1,0
Nord-Pas-de-Calais		38,6	35,2	-1,0	46,2	42,6	-0,9
Pays-de-la-Loire		36,2	32,1	-1,3	43,3	39,0	-1,2
Picardie		37,0	33,1	-1,2	44,5	40,2	-1,1
Poitou-Charentes		32,0	28,3	-1,4	38,8	34,7	-1,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur		31,1	29,0	-0,8	38,2	35,4	-0,8
Rhône-Alpes		34,9	31,8	-1,0	42,6	38,9	-1,0
Métropole		34,0	30,9	-1,1	41,6	38,1	-1,0
Ecart-type		2,7	2,4	-	3,0	2,7	-
Maximum		38,6	35,2	-	46,2	42,6	-
Minimum		28,0	25,2	-	34,3	31,4	-
Ecart-absolu		10,6	10,0	-	11,8	11,2	-

Source : Insee

### Taux d'importation en % de bacheliers en 1999



### Taux d'exportation de bacheliers en % en 1999

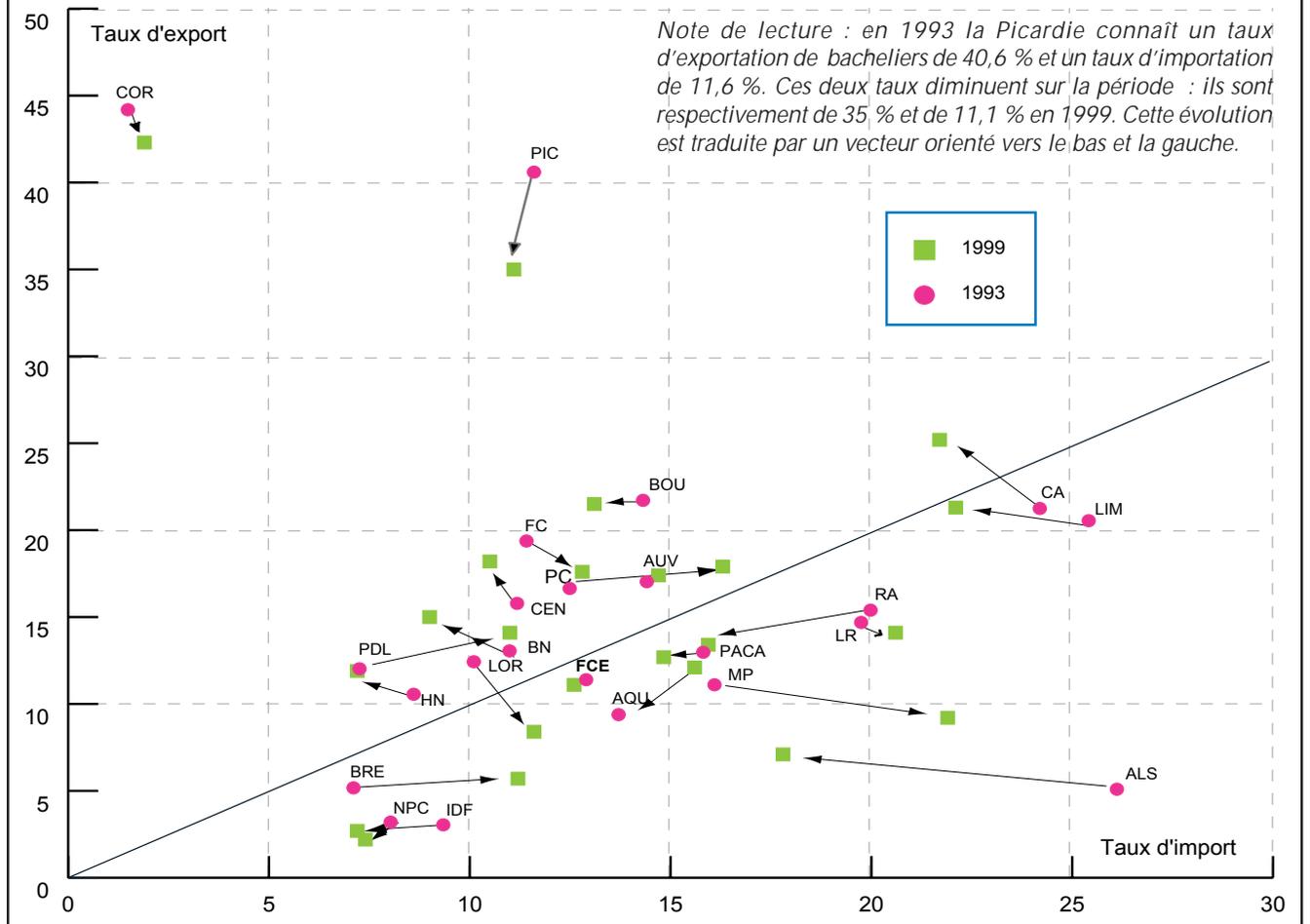


### 1.1.3. Mobilité des bacheliers

Les régions du grand Bassin parisien et du centre de la France (Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Centre, Poitou-Charentes, voire Auvergne et Limousin) laissent toujours partir un grand nombre de bacheliers vers d'autres académies sans voir arriver beaucoup de jeunes

en retour. La Corse se classe dans cette première catégorie et connaît une hémorragie plus marquée encore (42,3 % de départs et 1,9 % d'import en retour !). À l'inverse, peu de mouvements migratoires affectent l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne ou la Lorraine.

### Mobilité interrégionale des bacheliers ± l'entrÈe ± l'universitÈ



En Midi-Pyrénées, Alsace ou Languedoc-Roussillon, les taux d'exportation sont faibles et les taux d'importation restent élevés, même s'ils ont varié de 1993 à 1999.

Enfin, certaines régions du Sud (Paca, Rhône-Alpes et Aquitaine) conservent une tradition d'émigration (12-

13 %) et d'immigration (15-16 %) de bacheliers, mais dans des termes qui s'équilibrent. Elles s'opposent aux autres régions plus septentrionales où les arrivées ne compensent pas les départs (exemples de la Franche-Comté, de la Haute et Basse-Normandie).

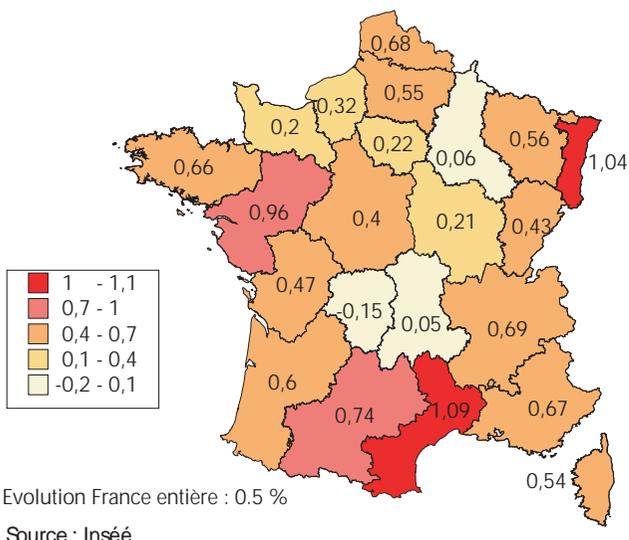
De 1993 à 1999, les écarts entre régions de France se sont légèrement réduits en matière de mobilité géographique des bacheliers, du fait d'une baisse des flux migratoires de diplômés.

### Mobilité des bacheliers

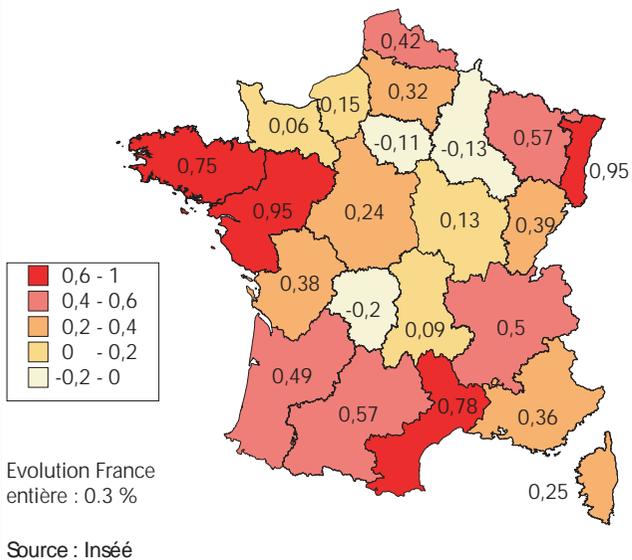
Régions et statistiques	Années	Part des bacheliers à l'entrée à l'université en provenance d'autres régions (%)								Part de bacheliers à l'entrée à l'université partant vers d'autres régions (%)							
		1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	var. ann. (%)	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	var. ann. (%)
Alsace		26,1	22,0	21,6	21,4	19,6	20,5	17,8	-6,2	5,1	5,4	4,7	4,8	4,9	5,0	7,1	5,5
Aquitaine		13,7	12,1	12,5	12,9	13,3	14,0	15,6	2,2	9,4	8,1	5,9	9,0	8,5	8,8	12,1	4,4
Auvergne		14,4	14,2	14,8	13,5	12,8	14,0	14,7	0,3	17,1	15,4	14,7	15,7	15,9	15,6	17,4	0,3
Basse-Normandie		11,0	10,6	8,9	9,6	8,5	9,2	9,0	-3,3	13,0	13,3	11,6	12,5	12,8	14,7	15,0	2,4
Bourgogne		14,3	13,4	11,4	13,3	11,0	13,3	13,1	-1,5	21,7	20,2	18,9	19,6	21,0	21,3	21,5	-0,2
Bretagne		7,1	7,3	6,5	7,6	8,6	9,8	11,2	7,9	5,2	4,5	4,0	4,5	5,4	5,2	5,7	1,5
Centre		11,2	9,7	8,8	9,5	8,6	9,6	10,5	-1,1	15,8	15,6	13,6	14,9	16,1	17,8	18,2	2,4
Champagne-Ardennes		24,2	22,1	21,6	22,2	21,3	20,5	21,7	-1,8	21,3	19,9	20,5	21,9	21,9	24,8	25,2	2,8
Corse		1,5	3,8	2,3	2,0	4,5	3,1	1,9	4,0	44,2	40,2	44,4	45,0	46,8	42,7	42,3	-0,7
Franche-Comté		11,4	8,7	8,9	8,9	10,2	10,7	12,8	1,9	19,4	17,9	21,0	20,3	19,6	19,5	17,6	-1,6
Haute-Normandie		8,6	7,7	6,4	4,8	6,5	6,3	7,2	-2,9	10,5	11,0	10,1	10,6	11,1	11,6	11,9	2,2
Île-de-France		9,4	8,5	7,6	7,8	7,9	7,7	7,2	-4,3	3,0	2,8	2,3	2,5	2,3	2,3	2,7	-1,9
Languedoc-Roussillon		19,8	19,1	17,3	16,7	15,5	16,8	20,6	0,7	14,7	11,2	8,6	12,6	11,0	12,0	14,1	-0,7
Limousin		25,4	25,2	23,7	23,1	20,6	22,1	22,1	-2,3	20,5	17,4	16,1	19,0	18,3	18,1	21,3	0,6
Lorraine		10,1	10,1	8,9	9,8	10,4	10,6	11,6	2,3	12,4	10,9	9,2	9,8	8,7	9,3	8,4	-6,3
Midi-Pyrénées		16,1	11,3	6,0	13,3	11,3	15,9	21,9	5,3	11,1	9,8	8,6	9,2	8,1	9,1	9,2	-3,1
Nord-Pas-de-Calais		8,0	8,5	7,6	7,4	6,9	7,5	7,4	-1,3	3,1	2,5	2,3	2,2	2,3	2,1	2,2	-5,4
Pays-de-la-Loire		7,3	7,4	6,4	6,7	8,3	9,6	11,0	7,1	12,0	11,8	10,2	11,5	11,6	13,4	14,1	2,7
Picardie		11,6	10,2	12,9	9,6	8,9	10,6	11,1	-0,7	40,6	37,0	36,6	35,2	35,9	36,2	35,0	-2,4
Poitou-Charentes		12,5	9,7	10,9	11,3	11,6	12,3	16,3	4,5	16,7	14,7	14,4	14,0	14,8	16,2	17,9	1,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur		15,8	12,8	12,8	12,9	13,5	14,9	14,8	-1,1	13,0	12,0	11,2	11,5	11,6	11,5	12,7	-0,4
Rhône-Alpes		20,0	17,8	16,6	16,9	17,4	17,4	15,9	-3,8	15,4	14,1	12,9	12,8	13,5	14,0	13,4	-2,3
Métropole		12,9	11,7	10,8	11,2	11,2	12,0	12,6	-0,4	11,4	10,5	9,5	10,1	10,1	10,6	11,1	-0,4
Ecart-type		6,3	5,6	5,7	5,5	4,7	4,9	5,4	-	10,3	9,3	10,2	10,0	10,4	9,9	9,6	-
Maximum		26,1	25,2	23,7	23,1	21,3	22,1	22,1	-	44,2	40,2	44,4	45,0	46,8	42,7	42,3	-
Minimum		1,5	3,8	2,3	2,0	4,5	3,1	1,9	-	3,0	2,5	2,3	2,2	2,3	2,1	2,2	-
Ecart absolu		24,6	21,4	21,4	21,1	16,8	19,0	20,2	-	41,1	37,7	42,1	42,8	44,6	40,6	40,1	-

Source : Dpd

### Population active : variation annuelle entre 1990 et 1999



### Population active occupée : variation annuelle entre 1990 et 1999



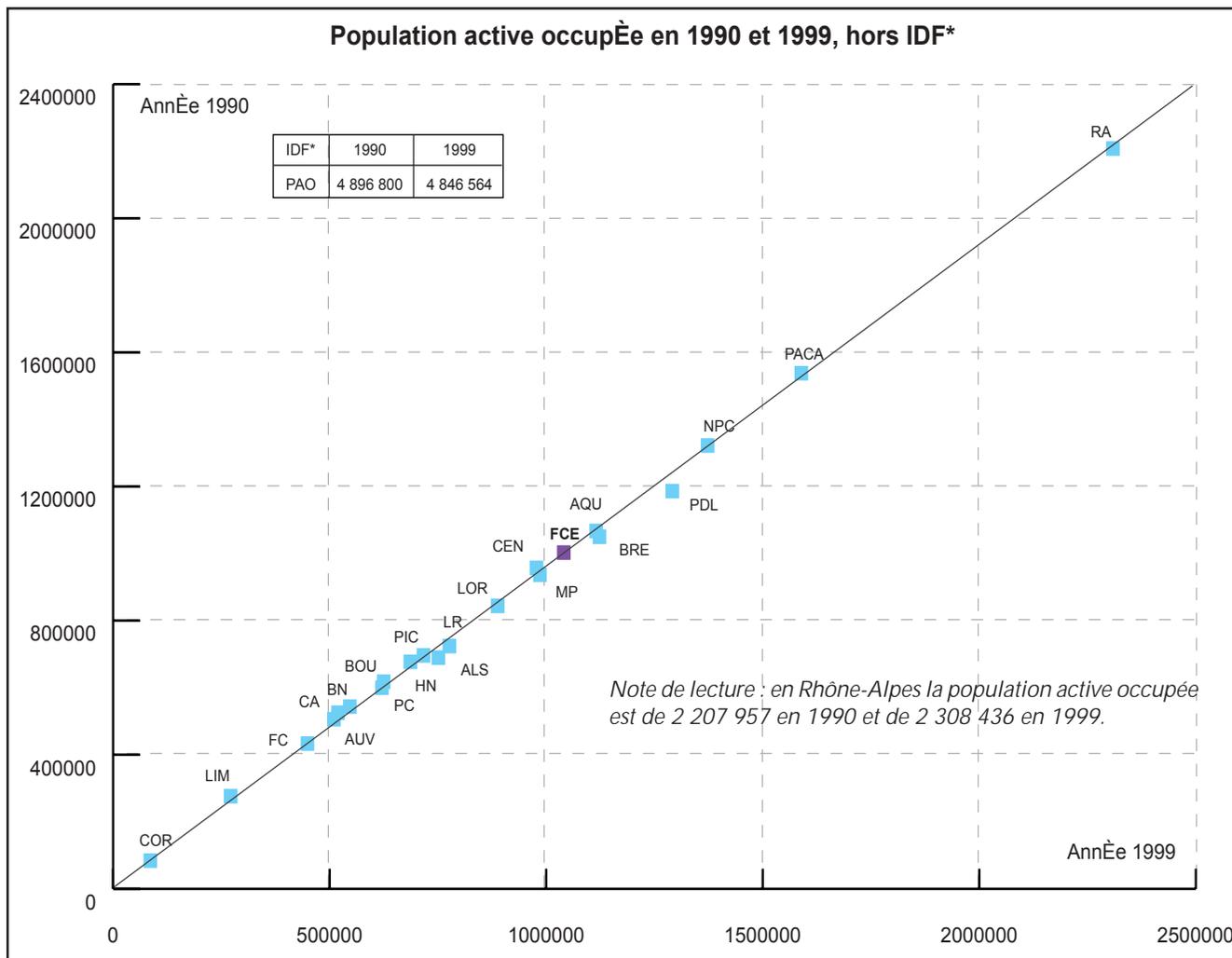
## 1.2. L'emploi et le chômage en métropole

### 1.2.1. Population active et taux d'activité des femmes

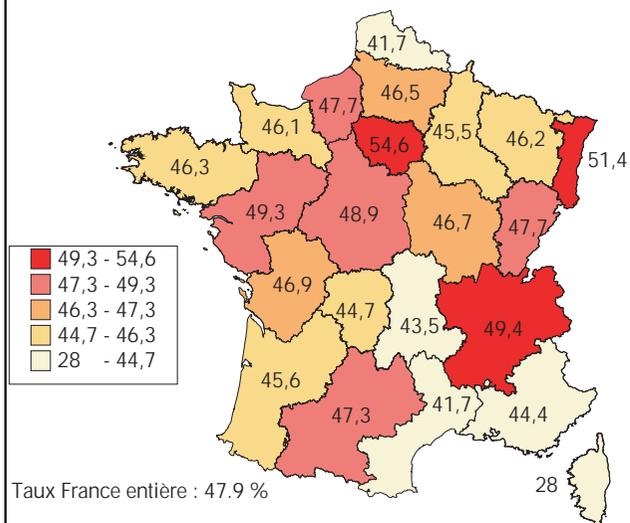
De 1990 à 1999, la population active et la population active occupée ont connu une croissance faible, de l'ordre de + 0,5 % et + 0,3 % par an. Un des moteurs de la croissance de la population active a été la progression du taux d'activité des femmes (voir tableau page 18). C'est

notamment le cas en Alsace, Nord-Pas-de-Calais et Paca. A l'opposé, en Auvergne et Champagne-Ardennes, la baisse de la population active est corrélée avec une baisse de ce taux d'activité.

Peu de régions se démarquent par des taux de

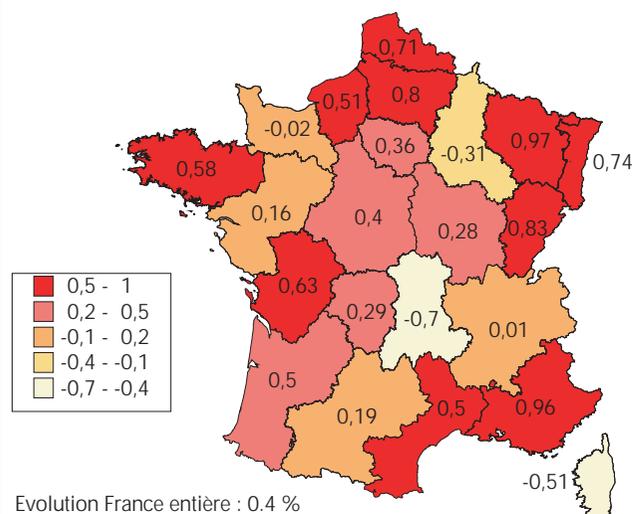


### Taux d'activité en % des femmes en 1999



Source : Insee

### Variation annuelle moyenne en % du taux d'activité des femmes entre 1993 et 1999



Source : Insee

croissance de la population active nettement supérieurs à cette moyenne, sauf l'Alsace, le Languedoc-Roussillon et les Pays-de-la-Loire. Quelques régions ont connu des taux un peu supérieurs à cette valeur (Paca, Rhône-Alpes et Bretagne) ; un grand nombre de régions ont vu leur population active diminuer ou au mieux rester stable. Il s'agit de régions du Bassin parisien, Île-de-France comprise. La hiérarchie des régions selon leur nombre

d'actifs suit, fort logiquement, celle de la population totale.

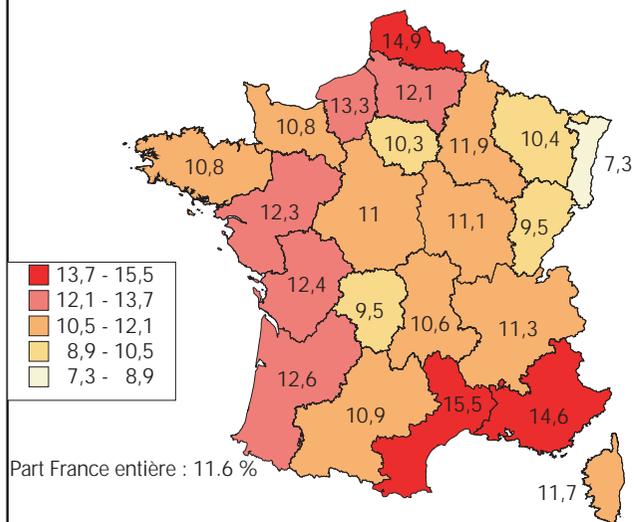
La population active croît le plus souvent dans les zones d'emploi qui abritent les capitales régionales et les plus grandes agglomérations (par exemple Nancy et Metz en Lorraine à la fin des années 90). Ces gains relèvent de l'essor du secteur tertiaire, notamment des services aux entreprises, voire du commerce. Cette croissance favorise souvent une féminisation des emplois.

### Population active, population active occupée et taux d'activité des femmes

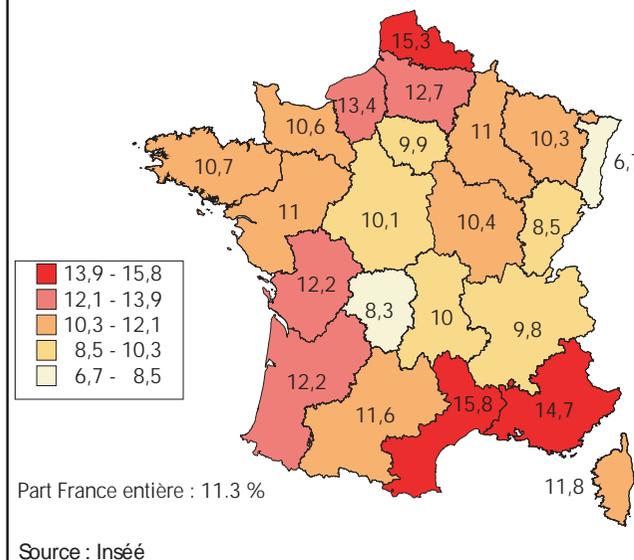
Régions et stat.	Population active			Population active occupée			Taux d'activité des femmes							
	1 990	1 999	Var. ann. (%)	1 990	1 999	Var. ann. (%)	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Var. ann. (%)
Alsace	751 202	824 353	1,0	689 650	751 123	1,0	49,2	49,5	49,0	49,0	49,4	50,5	51,4	0,7
Aquitaine	1 224 808	1 292 202	0,6	1 067 431	1 115 347	0,5	44,3	45,1	45,7	45,6	45,0	45,2	45,6	0,5
Auvergne	576 436	579 071	0,1	505 905	509 903	0,1	45,4	45,4	45,3	44,2	43,5	43,0	43,5	-0,7
Basse-Normandie	615 934	627 123	0,2	543 542	546 517	0,1	46,2	45,3	44,9	44,4	45,3	45,8	46,1	0,0
Bourgogne	697 716	710 974	0,2	617 688	624 723	0,1	45,9	46,5	46,3	46,5	46,6	46,9	46,7	0,3
Bretagne	1 189 405	1 262 324	0,7	1 050 188	1 123 046	0,7	44,7	45,3	45,6	45,4	45,5	45,9	46,3	0,6
Centre	1 069 658	1 109 279	0,4	957 303	977 755	0,2	47,7	48,4	49,2	49,0	49,2	48,9	48,9	0,4
Champagne-Ardennes	599 565	602 963	0,1	525 274	519 272	-0,1	46,3	46,1	46,6	46,6	46,1	45,5	45,5	-0,3
Corse	99 543	104 525	0,5	84 070	85 986	0,3	28,9	30,3	30,3	29,4	26,4	27,7	28,0	-0,5
Franche-Comté	482 992	502 106	0,4	433 266	448 730	0,4	45,4	45,1	45,8	46,5	47,6	47,4	47,7	0,8
Haute-Normandie	783 514	806 608	0,3	677 104	686 326	0,2	46,3	46,1	46,4	46,4	46,7	46,7	47,7	0,5
Île-de-France	5 386 851	5 492 151	0,2	4 896 800	4 846 564	-0,1	53,4	53,8	54,1	54,0	54,0	54,1	54,6	0,4
Languedoc-Roussillon	867 853	956 938	1,1	724 074	776 448	0,8	40,4	40,7	41,1	41,3	42,0	41,5	41,7	0,5
Limousin	309 893	305 791	-0,1	276 335	271 511	-0,2	43,9	43,9	44,4	44,8	45,0	44,2	44,7	0,3
Lorraine	962 199	1 011 972	0,6	843 896	887 975	0,6	43,6	44,5	45,0	44,9	45,0	45,0	46,2	1,0
Midi-Pyrénées	1 059 717	1 132 802	0,7	936 670	985 541	0,6	46,8	46,1	45,8	46,7	47,0	47,3	47,3	0,2
Nord-Pas-de-Calais	1 577 856	1 676 442	0,7	1 322 139	1 372 633	0,4	40,0	40,3	40,5	40,6	40,8	41,0	41,7	0,7
Pays-de-la-Loire	1 337 887	1 458 313	1,0	1 186 290	1 291 139	0,9	48,8	49,1	49,0	49,2	48,9	49,1	49,3	0,2
Picardie	798 848	838 920	0,5	696 097	716 534	0,3	44,3	44,7	45,1	45,8	46,3	46,8	46,5	0,8
Poitou-Charentes	687 661	717 236	0,5	599 946	620 672	0,4	45,1	45,4	46,0	46,3	46,7	47,3	46,9	0,6
Paca	1 815 544	1 928 045	0,7	1 537 944	1 589 021	0,4	41,9	42,2	42,4	42,6	43,6	44,0	44,4	1,0
Rhône-Alpes	2 446 868	2 602 343	0,7	2 207 957	2 308 436	0,5	49,4	49,8	50,1	50,2	49,9	49,5	49,4	0,0
Métropole	25 341 950	26 542 481	0,5	22 379 569	23 055 202	0,3	46,7	47,0	47,3	47,3	47,5	47,6	47,9	0,4
Ecart-type	1 078 732	1 108 128	-	979 303	975 706	-	4,7	4,5	4,5	4,6	5,1	5,0	4,9	-
Maximum	5 386 851	5 492 151	-	4 896 800	4 846 564	-	53,4	53,8	54,1	54,0	54,0	54,1	54,6	-
Minimum	99 543	104 525	-	84 070	85 986	-	28,9	30,3	30,3	29,4	26,4	27,7	28,0	-
Ecart-absolu	5 287 308	5 387 626	-	4 812 730	4 760 578	-	24,5	23,6	23,8	24,7	27,6	26,4	26,6	-

Source : Insee

### Taux de chômage BIT en % en 1993



### Taux de chômage BIT en % en 1999



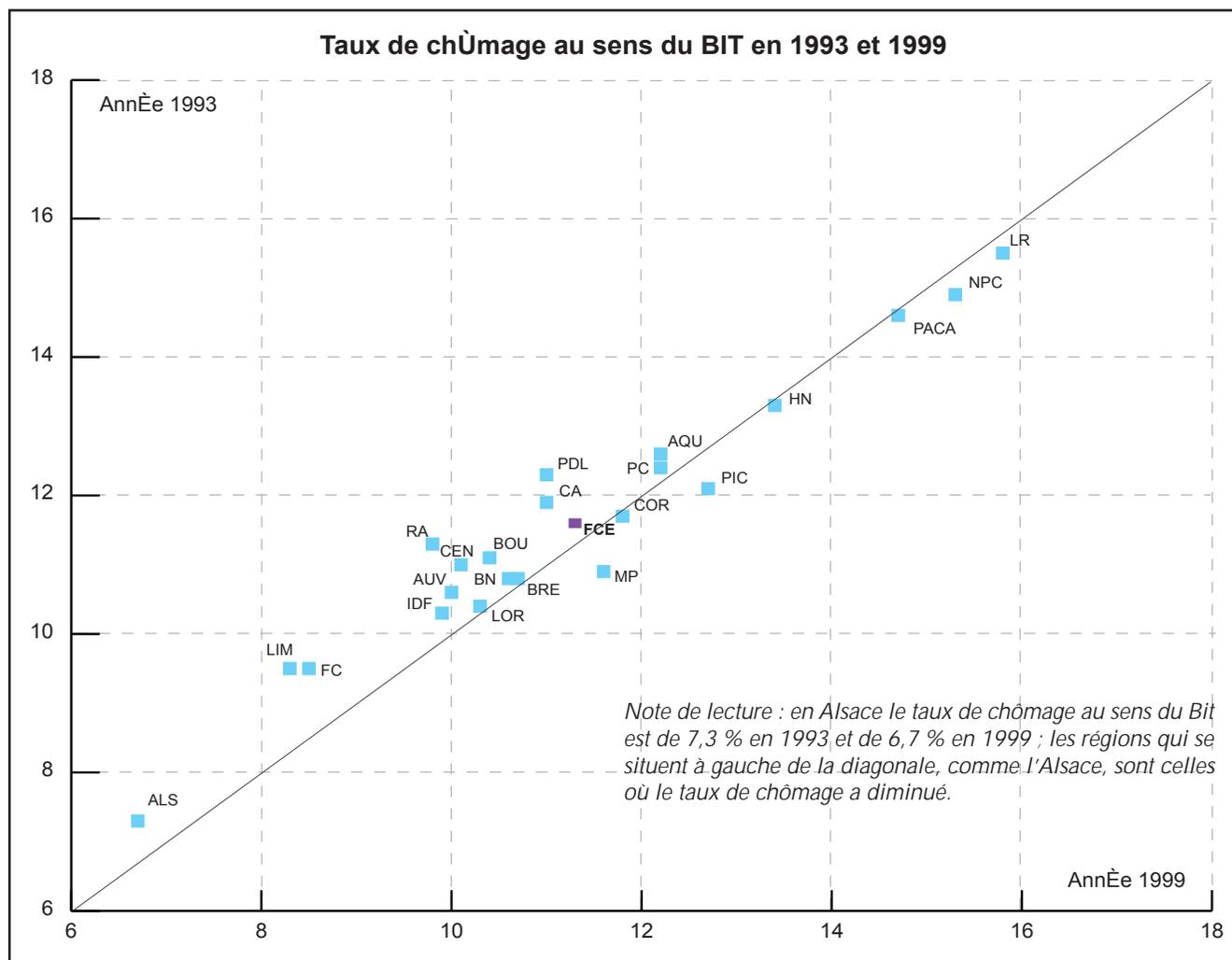
### 1.2.2. Taux de chômage

De 1993 à 1999, on enregistre une stabilité du taux de chômage au plan national autour de 11 à 12 %. Les régions métropolitaines les plus en difficulté, à savoir le Nord-Pas-de-Calais, le Languedoc-Roussillon et Paca (respectivement 15,3, 15,8 et 14,7 % en 1999) n'ont pas connu de baisse notable de leurs taux, alors que c'est le

cas pour presque toutes les autres régions (sauf Picardie et Midi-Pyrénées). Les régions les moins touchées par le chômage ont vu leurs taux reculer (Alsace, Franche-Comté et Limousin).

Les taux de chômage régionaux sont parfois influencés par des effets frontaliers. Dans certaines régions

### Taux de chômage au sens du BIT en 1993 et 1999



(France-Comté, Alsace...), une partie de la population travaille dans un pays limitrophe, ce qui diminue les risques de chômage (voir encadré ci-contre). Les régions du Sud au contraire, souffrent de leur attractivité et connaissent souvent des taux de chômage élevés malgré une évolution favorable de l'emploi. Ce phénomène est particulièrement sensible en Languedoc-Roussillon. Le poids des

phénomènes structurels explique en grande partie les écarts importants entre les régions en matière de chômage.

De 1993 à 1999, l'écart entre les régions s'est plutôt accentué. De 8 points d'écart entre les taux du Languedoc-Roussillon et de l'Alsace en 1993, on est passé à plus de 9 points en 1999.

Taux de chômage au sens du Bit (%)

Années	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Var. ann. (%)
<b>Régions et stat.</b>								
Alsace	7,3	7,8	7,2	7,6	7,9	7,3	6,7	-1,4
Aquitaine	12,6	13,1	12,8	13,4	13,3	12,9	12,2	-0,5
Auvergne	10,6	11,2	10,6	11,3	11,3	10,4	10,0	-1,0
Basse-Normandie	10,8	11,5	10,9	11,9	12,1	11,5	10,6	-0,3
Bourgogne	11,1	11,9	11,1	11,6	11,7	11,0	10,4	-1,1
Bretagne	10,8	11,3	10,8	11,3	11,5	11,2	10,7	-0,2
Centre	11,0	11,7	10,9	11,6	11,7	10,9	10,1	-1,4
Champagne-Ardennes	11,9	12,6	12,2	12,9	12,7	11,5	11,0	-1,3
Corse	11,7	12,1	11,9	13,2	13,4	12,4	11,8	0,1
Franche-Comté	9,5	9,8	8,9	9,8	10,2	9,4	8,5	-1,8
Haute-Normandie	13,3	14,2	13,7	14,7	14,8	14,1	13,4	0,1
Île-de-France	10,3	10,9	10,5	10,9	10,9	10,5	9,9	-0,7
Languedoc-Roussillon	15,5	16,3	15,9	16,7	17,1	16,5	15,8	0,3
Limousin	9,5	9,9	9,3	9,7	9,7	9,1	8,3	-2,2
Lorraine	10,4	11,2	10,5	11,1	11,5	11,0	10,3	-0,2
Midi-Pyrénées	10,9	11,5	11,1	11,8	12,1	12,0	11,6	1,0
Nord-Pas-de-Calais	14,9	16,0	15,3	16,1	16,3	15,7	15,3	0,4
Pays-de-la-Loire	12,3	12,8	11,9	12,4	12,6	11,9	11,0	-1,8
Picardie	12,1	13,1	12,4	13,2	13,6	13,2	12,7	0,8
Poitou-Charentes	12,4	13,1	12,3	12,8	13,2	12,8	12,2	-0,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,6	15,4	15,1	15,7	15,9	15,2	14,7	0,1
Rhône-Alpes	11,3	11,8	10,9	11,3	11,2	10,4	9,8	-2,3
Métropole	11,6	12,3	11,8	12,3	12,4	11,9	11,3	-0,4
Ecart-type	1,9	2,0	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	-
Maximum	15,5	16,3	15,9	16,7	17,1	16,5	15,8	-
Minimum	7,3	7,8	7,2	7,6	7,9	7,3	6,7	-
Ecart-absolu	8,2	8,5	8,7	9,1	9,2	9,2	9,1	-

Source : Insee

### Les effets frontaliers

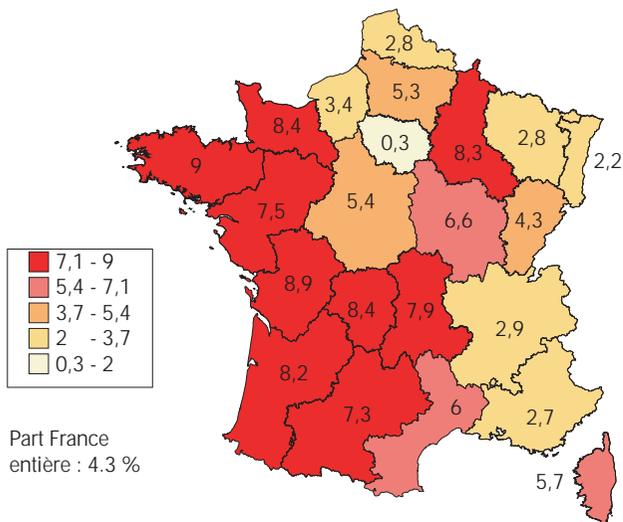
Le dynamisme de certains marchés régionaux provient en partie du travail frontalier. Celui-ci correspond à des emplois offerts à des salariés français sur le territoire étranger ou à des emplois offerts par des employeurs étrangers dans les zones françaises frontalières (exemple d'entreprises horlogères suisses implantées dans le Haut-Doubs). À l'emploi direct s'ajoute l'emploi indirect, lié aux salaires distribués.

Deux contacts ont une réelle incidence (Allemagne et Suisse). Ailleurs, les effets du travail frontalier sont plus ponctuels. Dans ces régions du Nord et de l'Est, le nombre de jeunes qui occupent un emploi d'ouvrier, d'employé, ou de profession intermédiaire de l'autre côté de la frontière est très important. Cet ensemble des jeunes travailleurs frontaliers âgés de moins de 30 ans représentait un tiers des travailleurs frontaliers recensés en 1990. Mais cette proportion variait presque du simple au double selon les régions considérées : elle représentait 25 % des frontaliers rhône-alpins contre 47 % des frontaliers franc-comtois.

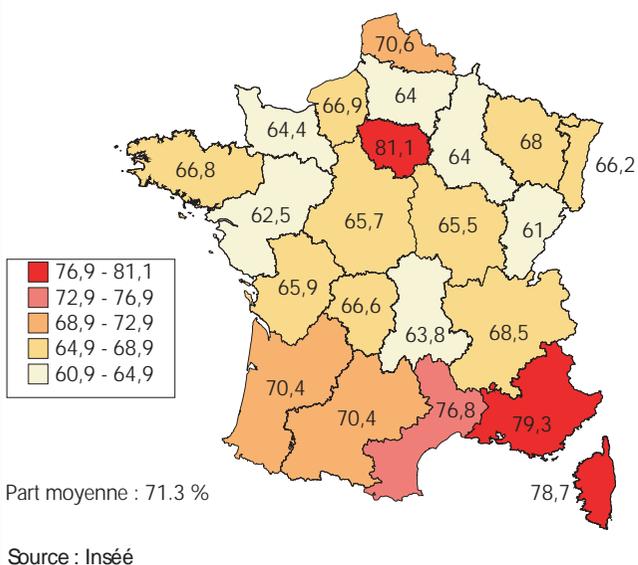
Alors que le volume total d'emplois frontaliers a été multiplié par 3,6 entre 1968 et 1990, la place des jeunes dans l'emploi frontalier a reculé lentement et régulièrement depuis plusieurs décennies. La principale caractéristique de ces jeunes travailleurs frontaliers tient à leur mobilité géographique. Non seulement cette population se déplace quotidiennement entre lieu de résidence français et lieu de travail à l'étranger, mais encore certains jeunes frontaliers ne sont pas originaires des régions frontalières. Ils ont été attirés par l'offre de travail extérieure au pays et sont venus résider près de la frontière après leur sortie d'études en espérant bénéficier d'une embauche de l'autre côté de la frontière.

Dans tous les cas l'offre de travail frontalier développe les taux d'activité dans la région française concernée (exemple de la Lorraine dans la dernière période inter censitaire où le nombre de frontaliers aurait plus que doublé dans les années 90, voir Economie lorraine n°192, déc. 1999).

### Part de l'emploi agricole en 1998 (%)



### Part en % de l'emploi tertiaire en 1998



### 1.2.3. Répartition sectorielle de l'emploi

Quatre types de régions se différencient par le poids de l'industrie et des services dans l'emploi total. L'Île-de-France, Paca, la Corse et le Languedoc-Roussillon apparaissent comme les plus tertiaires (plus de 70 %, voire plus de 80 % des emplois) et les moins industrielles (moins de 20 % des emplois).

Les régions Midi-Pyrénées, Aquitaine et Nord-Pas-de-Calais sont les plus proches de la moyenne métropolitaine pour le poids du secteur tertiaire (autour de 71 % des emplois). La Bretagne, le Limousin, Poitou-Charentes et Basse-Normandie conservent une part non négligeable d'emplois agricoles (entre 8,4 et 9 %). Enfin la plupart

des régions du Bassin parisien, auxquelles s'ajoutent les régions de l'Est, restent assez industrielles (de 29 à 32 % des effectifs) et sont relativement peu tertiaires.

De 1993 à 1998, on observe la même tendance dans toutes les régions : réduction des effectifs de l'agriculture et de l'industrie et croissance des services. Le phénomène a cependant pris moins d'ampleur dans les Pays-de-la-Loire et en Bretagne qu'en Île-de-France, Haute-Normandie, Lorraine, Picardie et Nord-Pas-de-Calais.

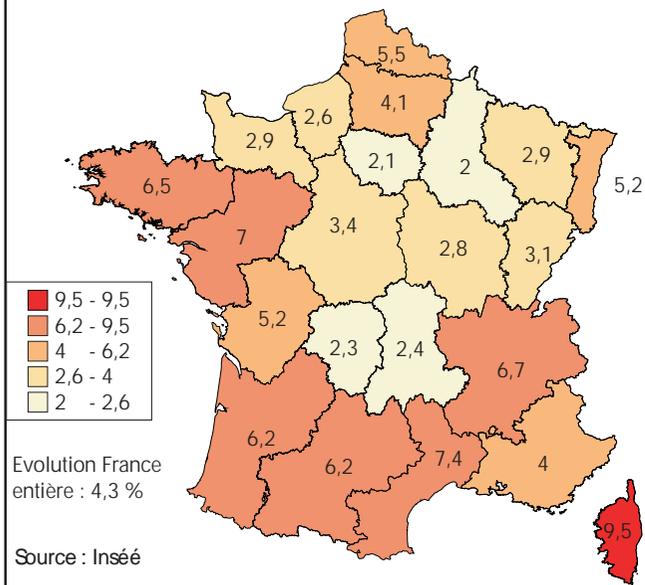
L'écart entre les régions reste stable tout au long des années 90 pour ce qui concerne la part de l'emploi industriel ou tertiaire. En revanche, les disparités se réduisent en matière d'emploi agricole, du fait d'une baisse importante dans les régions où sa part était élevée.

### Répartition sectorielle de l'emploi total

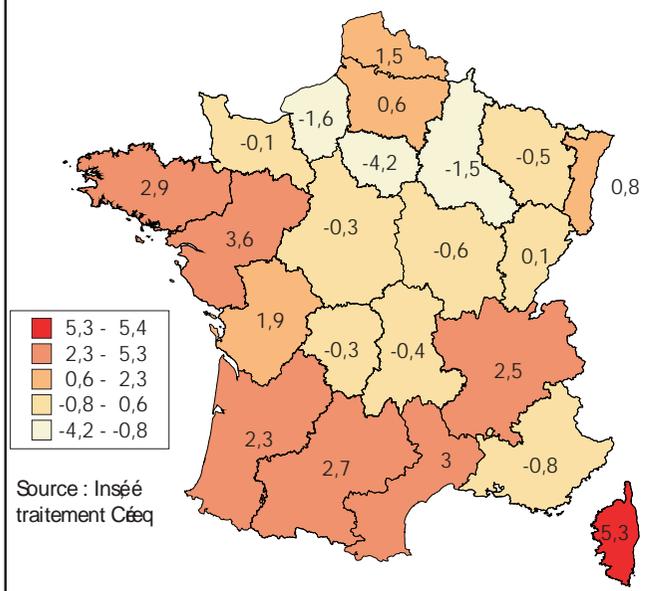
Années	Part de l'emploi agricole dans l'emploi total (%)							Part de l'emploi industriel dans l'emploi total (%)							Part de l'emploi tertiaire dans l'emploi total (%)						
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	Var. ann.	1993	1994	1995	1996	1997	1998	Var. ann.	1993	1994	1995	1996	1997	1998	Var. ann.
<b>Région et stat.</b>																					
Alsace	2,6	2,5	2,4	2,3	2,3	2,2	-3,3	33,3	32,9	32,8	32,5	32,0	31,6	-1,1	64,1	64,5	64,8	65,2	65,7	66,2	0,7
Aquitaine	9,5	9,2	8,8	8,6	8,5	8,2	-2,9	22,7	22,4	22,3	22,0	21,5	21,4	-1,1	67,8	68,4	69,0	69,4	70,0	70,4	0,7
Auvergne	9,2	8,8	8,6	8,4	8,1	7,9	-3,2	28,9	28,8	28,7	28,6	28,4	28,4	-0,4	61,8	62,5	62,7	63,1	63,5	63,8	0,6
Basse-Norm.	9,9	9,5	9,1	8,9	8,6	8,4	-3,1	28,8	28,5	28,3	28,0	27,4	27,1	-1,2	61,3	62,0	62,6	63,1	64,0	64,4	1,0
Bourgogne	7,6	7,3	7,0	6,9	6,8	6,6	-2,7	29,2	29,0	28,6	28,2	27,9	27,9	-0,9	63,2	63,7	64,4	64,9	65,3	65,5	0,7
Bretagne	10,6	10,1	9,8	9,5	9,3	9,0	-3,2	24,8	24,9	24,9	24,6	24,3	24,3	-0,4	64,7	65,1	65,4	65,9	66,5	66,8	0,6
Centre	6,4	6,1	5,9	5,7	5,6	5,4	-3,5	30,9	30,5	30,4	30,0	29,3	29,0	-1,3	62,7	63,4	63,8	64,3	65,1	65,7	0,9
Champagne-Ard.	9,2	8,8	8,6	8,4	8,3	8,3	-2,2	29,5	29,3	29,0	28,6	28,1	27,8	-1,2	61,3	62,0	62,4	63,1	63,5	64,0	0,9
Corse	7,1	6,7	6,1	6,1	5,9	5,7	-4,5	16,9	16,9	16,5	15,9	15,9	15,6	-1,6	75,9	76,5	77,4	78,0	78,2	78,7	0,7
Franche-Comté	5,1	4,9	4,7	4,5	4,5	4,3	-3,2	36,7	36,3	36,2	35,8	35,4	34,7	-1,1	58,2	58,8	59,1	59,6	60,2	61,0	0,9
Haute-Norm.	4,0	3,8	3,7	3,6	3,5	3,4	-3,4	32,2	31,7	31,4	30,8	30,1	29,7	-1,6	63,8	64,5	64,9	65,6	66,4	66,9	1,0
Île-de-France	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	-3,8	21,8	21,3	20,8	19,8	19,3	18,6	-3,1	77,8	78,3	78,8	79,9	80,4	81,1	0,8
Languedoc-Rous.	7,0	6,6	6,4	6,3	6,3	6,0	-2,9	18,3	18,2	17,9	17,7	17,4	17,1	-1,3	74,7	75,2	75,7	76,0	76,3	76,8	0,6
Limousin	9,9	9,6	9,0	8,8	8,7	8,4	-3,4	26,0	25,8	25,6	25,2	25,2	25,0	-0,8	64,1	64,7	65,4	66,0	66,1	66,6	0,8
Lorraine	3,3	3,2	3,1	2,9	2,9	2,8	-3,0	31,7	31,1	30,6	30,2	29,6	29,2	-1,6	65,0	65,7	66,3	66,9	67,5	68,0	0,9
Midi-Pyrénées	9,0	8,6	8,2	8,0	7,7	7,3	-4,2	23,4	23,0	22,8	22,5	22,5	22,4	-0,9	67,6	68,3	69,0	69,6	69,8	70,4	0,8
Nord-Pas-de-C.	3,3	3,1	3,0	3,0	2,9	2,8	-3,4	29,3	28,9	28,3	27,7	27,2	26,6	-1,9	67,4	68,0	68,6	69,3	69,9	70,6	0,9
Pays-de-la-Loire	8,8	8,3	8,0	7,8	7,6	7,5	-3,1	30,3	30,2	30,4	30,3	29,9	30,0	-0,2	60,9	61,5	61,6	61,9	62,5	62,5	0,5
Picardie	6,0	5,8	5,6	5,5	5,5	5,3	-2,4	33,0	32,6	32,0	31,3	31,1	30,6	-1,5	60,9	61,5	62,3	63,1	63,5	64,0	1,0
Poitou-Char.	10,5	10,1	9,8	9,5	9,2	8,9	-3,4	25,8	25,8	26,1	25,6	25,3	25,2	-0,5	63,6	64,1	64,2	64,9	65,5	65,9	0,7
Paca	3,1	3,0	2,9	2,9	2,8	2,7	-2,9	19,6	19,4	19,0	18,5	18,2	18,0	-1,7	77,3	77,6	78,1	78,6	79,0	79,3	0,5
Rhône-Alpes	3,6	3,4	3,3	3,1	3,1	2,9	-3,9	30,4	30,1	30,0	29,4	28,9	28,6	-1,2	66,0	66,5	66,8	67,4	68,0	68,5	0,7
<b>Total métropole</b>	5,0	4,8	4,6	4,5	4,4	4,3	-3,1	26,3	26,0	25,8	25,2	24,8	24,4	-1,5	68,6	69,2	69,6	70,3	70,8	71,3	0,8
<b>Ecart-type</b>	3,0	2,9	2,8	2,7	2,7	2,6	-	5,2	5,2	5,2	5,2	5,1	5,1	-	5,6	5,6	5,6	5,7	5,6	5,6	-
<b>Maximum</b>	10,6	10,1	9,8	9,5	9,3	9,0	-	36,7	36,3	36,2	35,8	35,4	34,7	-	77,8	78,3	78,8	79,9	80,4	81,1	-
<b>Minimum</b>	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	-	16,9	16,9	16,5	15,9	15,9	15,6	-	58,2	58,8	59,1	59,6	60,2	61,0	-
<b>Ecart-absolu</b>	10,1	9,7	9,4	9,1	8,9	8,6	-	19,8	19,4	19,8	19,9	19,5	19,1	-	19,6	19,5	19,7	20,2	20,2	20,1	-

Source : Insee

### Evolution constatée de l'emploi total entre 1993 et 1998 en %



### Ecart en % entre l'évolution de l'emploi constatée et attendue du fait de la structure sectorielle



### 1.2.4. Dynamisme régional de l'emploi

Nous avons appliqué les évolutions de l'emploi en 37 postes\* au niveau national, aux effectifs de 1993 par secteur dans chaque région. Cela a permis de faire apparaître l'évolution de l'emploi attendue compte-tenu de la structure sectorielle régionale. Nous avons ensuite calculé l'écart entre l'évolution de l'emploi attendue et constatée pour chaque région.

L'objectif est de séparer les évolutions de l'emploi régional dues à la structure sectorielle et celles dues au dynamisme propre de la région. Cette méthode permet de faire apparaître des écarts significatifs entre régions.

L'Île-de-France d'une part, la Corse et les Pays-de-la-Loire d'autre part, se distinguent tout particulièrement. L'Île-de-France connaît une croissance de son emploi moins forte que la croissance nationale (+ 2,1 % contre + 4,3 % de 1993 à 1998), malgré une répartition sectorielle favorable de l'emploi. Cette région a une dynamique propre fortement négative, provenant d'une forte baisse des effectifs dans la plupart des secteurs industriels. La Corse et les Pays-de-la-Loire ont au contraire un fort dynamisme propre en matière de création d'emploi. La répartition sectorielle de l'emploi étant de plus assez favorable, ces deux régions connaissent une évolution nettement positive de l'emploi de 1993 à 1998 (+ 9,5 % pour la Corse, + 7% pour les Pays-de-la-Loire). L'Aquitaine, Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, la Bretagne et Rhône-Alpes ont également sur la période un fort dynamisme propre de l'emploi.

Globalement, toutes les régions à l'Ouest d'une diagonale Bretagne-Languedoc-Roussillon, ainsi que Rhône-Alpes, Alsace et Nord-Pas-de-Calais, se distinguent en matière de création d'emploi. A l'opposé, les régions du Bassin parisien connaissent plus de difficultés.

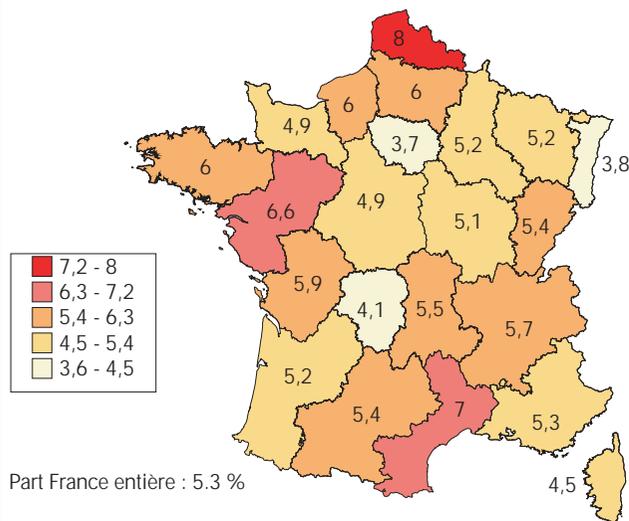
\* le 37<sup>ème</sup> poste correspond à l'emploi non salarié

### Évolution de l'emploi constatée et attendue

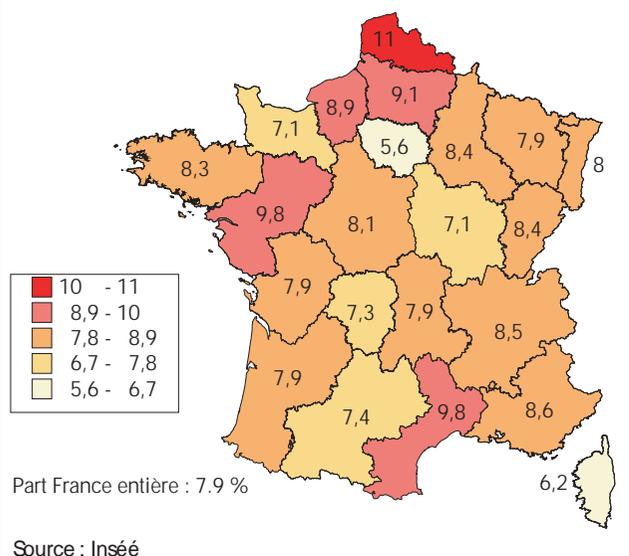
Années	Nombre d'emplois constaté		Evol.	Nb emplois attendu en 98	Ecart constaté - attendu
	93	98			
<b>Régions</b>					
Alsace	639 995	673 453	5,2 %	667 798	0,8 %
Aquitaine	1 042 087	1 106 802	6,2 %	1 081 460	2,3 %
Auvergne	478 102	489 589	2,4 %	491 657	-0,4 %
Basse-Normandie	536 772	552 572	2,9 %	552 935	-0,1 %
Bourgogne	593 454	609 778	2,8 %	613 618	-0,6 %
Bretagne	1 027 413	1 093 937	6,5 %	1 061 732	2,9 %
Centre	893 707	924 090	3,4 %	926 882	-0,3 %
Champagne-Ardennes	502 837	512 710	2,0 %	520 203	-1,5 %
Corse	84 779	92 846	9,5 %	87 889	5,3 %
Franche-Comté	403 749	416 271	3,1 %	415 866	0,1 %
Haute-Normandie	645 529	662 302	2,6 %	673 134	-1,6 %
Île-de-France	4 924 616	5 027 892	2,1 %	5 237 550	-4,2 %
Languedoc-Roussillon	714 437	767 569	7,4 %	744 226	3,0 %
Limousin	266 919	273 131	2,3 %	273 995	-0,3 %
Lorraine	785 693	808 225	2,9 %	812 511	-0,5 %
Midi-Pyrénées	926 496	984 152	6,2 %	957 358	2,7 %
Nord-Pas-de-Calais	1 262 525	1 332 554	5,5 %	1 312 428	1,5 %
Pays-de-la-Loire	1 152 233	1 232 574	7,0 %	1 187 812	3,6 %
Picardie	618 428	643 744	4,1 %	640 130	0,6 %
Poitou-Charentes	561 633	590 681	5,2 %	579 328	1,9 %
Paca	1 497 019	1 556 846	4,0 %	1 569 609	-0,8 %
Rhône-Alpes	2 104 748	2 246 563	6,7 %	2 190 158	2,5 %
Métropole	21 663 171	22 598 281	4,3 %	22 598 281	0,0 %

Source : Inséé, traitement Céreq

### Part en % des emplois précaires en 1993



### Part des emplois précaires en 1999



### 1.2.5. Part des emplois précaires

L'Île-de-France reste la région où la part de l'emploi précaire est la plus faible de France bien qu'elle augmente (3,7 % en 1993 et 5,6 % en 1999).

En revanche on relève des taux d'emplois précaires plus élevés en Nord-Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon, Pays-de-la-Loire, Picardie, Haute-Normandie et Paca. Ce sont autant de régions où la part de l'emploi précaire s'est accrue plus vite que la moyenne. L'Alsace a connu la plus forte variation de ce type d'emploi en six ans, ce qui

la place désormais dans la moyenne, alors qu'elle était parmi les régions les moins concernées, avec l'Île-de-France, en début de période.

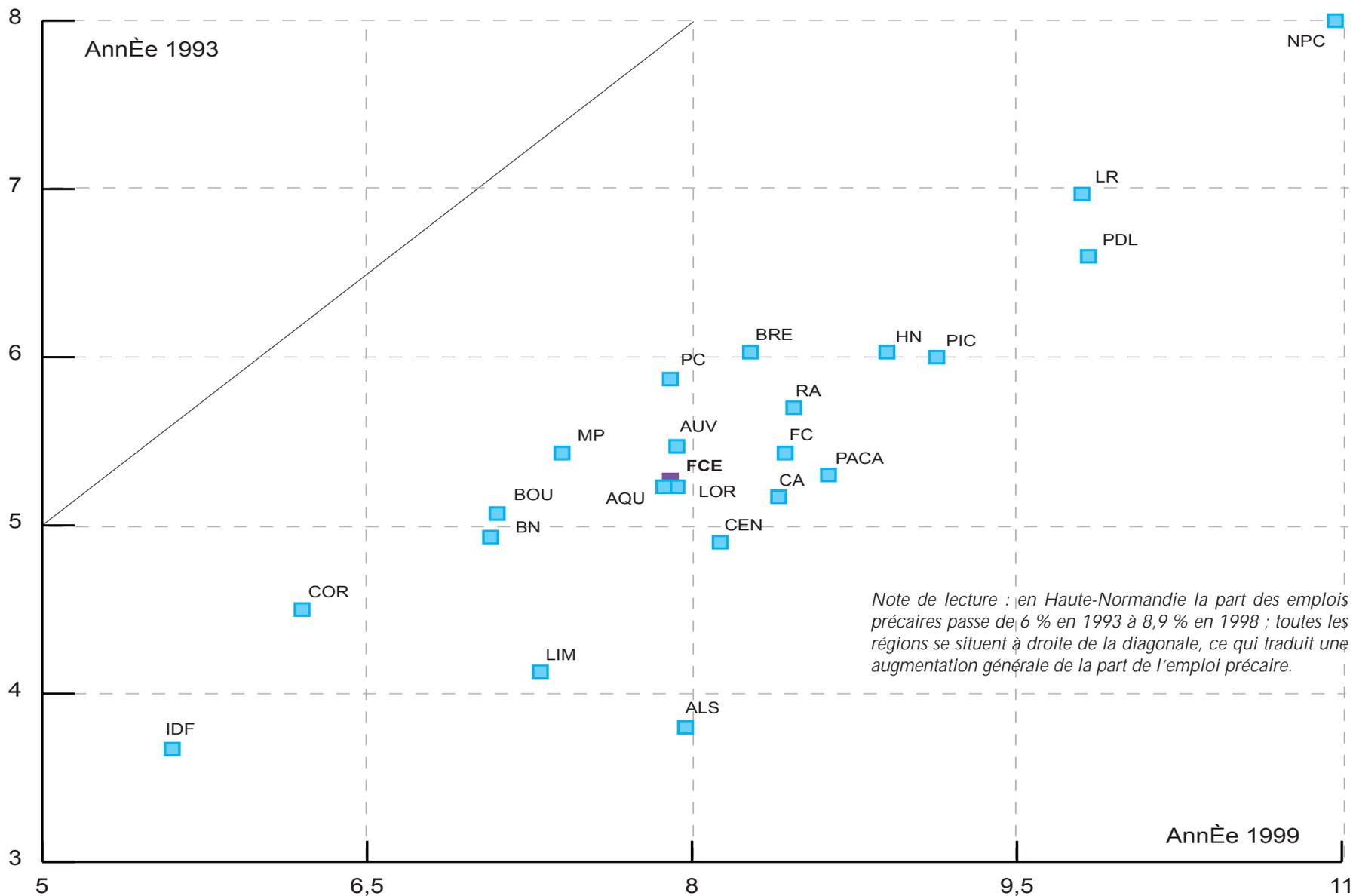
L'écart entre les régions s'est accru de 1993 à 1999 pour ce qui concerne cet indicateur. Mais l'amélioration de la conjoncture était encore récente en 1999. Les entreprises ont dans un premier temps recruté sur des contrats précaires en attendant que la reprise se confirme.

### Part de l'emploi précaire (%)

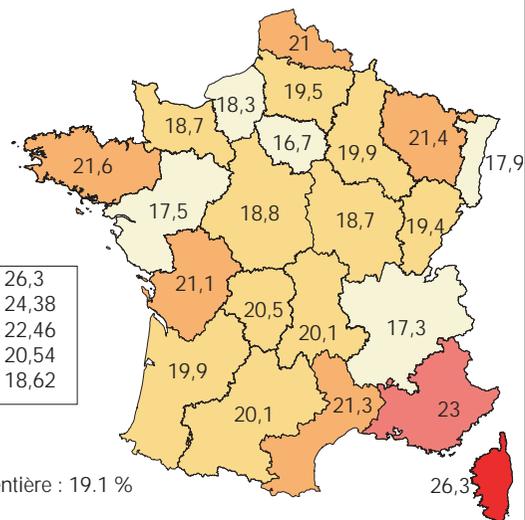
Régions et statistiques	Années							Var. ann. (%)
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	
Alsace	3,8	5,1	5,8	6,3	6,7	7,1	8,0	13,1
Aquitaine	5,2	5,7	6,1	6,4	6,8	7,3	7,9	7,0
Auvergne	5,5	5,8	6,1	6,2	6,7	7,2	7,9	6,4
Basse-Normandie	4,9	5,4	5,9	6,5	6,8	6,9	7,1	6,2
Bourgogne	5,1	5,3	5,5	6,1	6,4	6,5	7,1	5,8
Bretagne	6,0	6,8	7,0	7,3	7,3	8,0	8,3	5,4
Centre	4,9	5,6	6,4	6,9	7,3	7,5	8,1	8,8
Champagne-Ardenne	5,2	6,0	6,9	7,3	7,8	8,2	8,4	8,4
Corse	4,5	5,6	5,9	6,0	6,0	6,1	6,2	5,5
Franche-Comté	5,4	5,8	6,1	6,6	7,2	7,8	8,4	7,6
Haute-Normandie	6,0	6,6	6,9	7,1	7,5	7,8	8,9	6,7
Île-de-France	3,7	4,2	4,5	4,9	5,0	5,3	5,6	7,3
Languedoc-Roussillon	7,0	7,1	7,5	8,3	9,4	9,6	9,8	5,9
Limousin	4,1	5,1	5,6	6,1	6,1	6,4	7,3	9,9
Lorraine	5,2	5,9	6,4	7,1	7,3	7,9	7,9	7,2
Midi-Pyrénées	5,4	6,1	6,9	7,6	7,4	7,1	7,4	5,3
Nord-Pas-de-Calais	8,0	8,3	8,7	9,4	9,9	10,4	11,0	5,4
Pays-de-la-Loire	6,6	6,9	7,5	8,3	8,8	9,1	9,8	6,9
Picardie	6,0	6,8	7,7	8,3	8,4	8,8	9,1	7,3
Poitou-Charentes	5,9	5,9	6,1	6,8	7,4	7,6	7,9	5,1
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	5,3	6,0	6,8	7,6	8,1	8,3	8,6	8,5
Rhône-Alpes	5,7	6,3	6,8	7,3	7,7	8,0	8,5	6,8
Métropole	5,3	5,8	6,3	6,8	7,1	7,5	7,9	6,9
Ecart-type	1,0	0,9	0,9	1,0	1,1	1,2	1,2	-
Maximum	8,0	8,3	8,7	9,4	9,9	10,4	11,0	-
Minimum	3,7	4,2	4,5	4,9	5,0	5,3	5,6	-
Ecart-absolu	4,3	4,1	4,2	4,5	4,9	5,1	5,4	-

Source : Inséé

### Part de l'emploi prÈcaire en 1993 et 1999



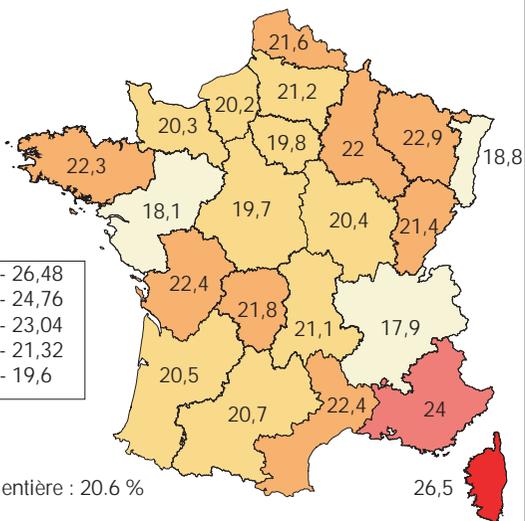
### Part en % de l'emploi public en 1993



Part France entière : 19.1 %

Source : Insee

### Part de l'emploi public en 1998



Part France entière : 20.6 %

Source : Insee

### 1.2.6. Part des emplois publics

La part de l'emploi public dans l'emploi total a augmenté très légèrement de 1993 à 1998 passant de 19,1 à 20,6 %. L'Île-de-France se singularise par la plus forte progression, loin devant la Franche-Comté ou Champagne-Ardennes, toutes deux en croissance. Les régions où la

part de l'emploi public est traditionnellement faible connaissent des croissances inférieures à la moyenne (Alsace, Rhône-Alpes ou Pays-de-la-Loire, par exemple).

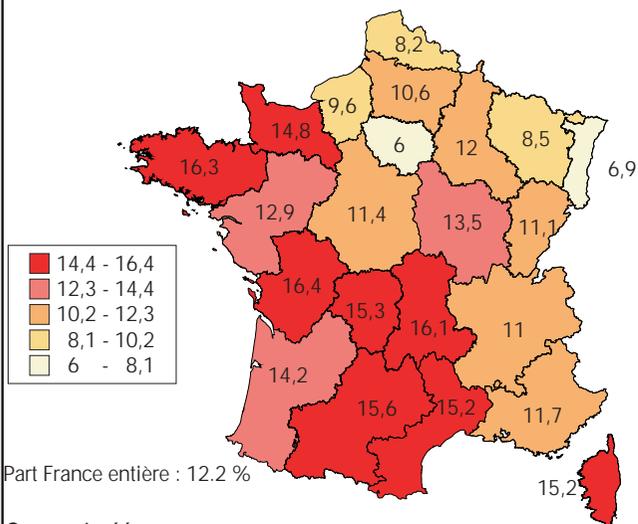
De 1993 à 1999 on relève une stabilité des écarts entre les régions en matière d'emploi public.

### Part de l'emploi public (%)

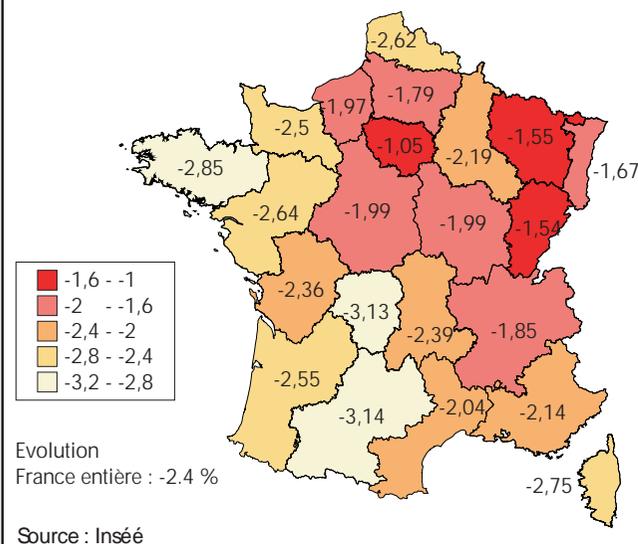
Régions et statistiques	Années						Tx de var. ann. moy %
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	
Alsace	17,9	17,9	18,0	18,0	18,8	18,8	1,0
Aquitaine	19,9	20,0	20,0	20,0	20,5	20,5	0,6
Auvergne	20,1	20,2	20,3	20,3	21,4	21,1	1,0
Basse-Normandie	18,7	18,6	18,6	18,5	20,3	20,3	1,6
Bourgogne	18,7	19,0	19,2	19,2	20,5	20,4	1,8
Bretagne	21,6	21,5	21,3	21,1	22,4	22,3	0,6
Centre	18,8	18,9	19,0	18,9	19,8	19,7	1,0
Champagne-Ardennes	19,9	20,1	20,3	20,2	22,1	22,0	2,0
Corse	26,3	26,4	25,9	26,1	27,3	26,5	0,1
Franche-Comté	19,4	19,5	19,6	19,6	21,3	21,4	2,0
Haute-Normandie	18,3	18,5	18,7	18,6	20,3	20,2	2,0
Île-de-France	16,7	18,8	19,1	19,2	20,0	19,8	3,5
Languedoc-Roussillon	21,3	21,2	21,7	21,5	22,4	22,4	1,0
Limousin	20,5	20,5	20,9	20,8	21,7	21,8	1,2
Lorraine	21,4	21,6	21,8	21,8	23,1	22,9	1,3
Midi-Pyrénées	20,1	20,0	20,3	20,2	20,9	20,7	0,6
Nord-Pas-de-Calais	21,0	21,2	21,2	21,2	21,8	21,6	0,5
Pays-de-la-Loire	17,5	17,4	17,5	17,4	18,4	18,1	0,7
Picardie	19,5	19,9	20,1	20,2	21,2	21,2	1,7
Poitou-Charentes	21,1	21,2	21,3	21,1	22,3	22,4	1,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	23,0	23,2	23,3	23,3	24,1	24,0	0,9
Rhône-Alpes	17,3	17,2	17,2	17,1	18,0	17,9	0,7
Métropole	19,1	19,6	19,8	19,7	20,7	20,6	1,5
Ecart-type	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	-
Maximum	26,3	26,4	25,9	26,1	27,3	26,5	-
Minimum	16,7	17,2	17,2	17,1	18,0	17,9	-
Ecart-absolu	9,6	9,2	8,7	9,0	9,3	8,6	-

Source : Insee

### Part en % de l'emploi non salarié en 1998



### Taux de variation annuel moyen en % de l'emploi non salarié entre 1993 et 1998

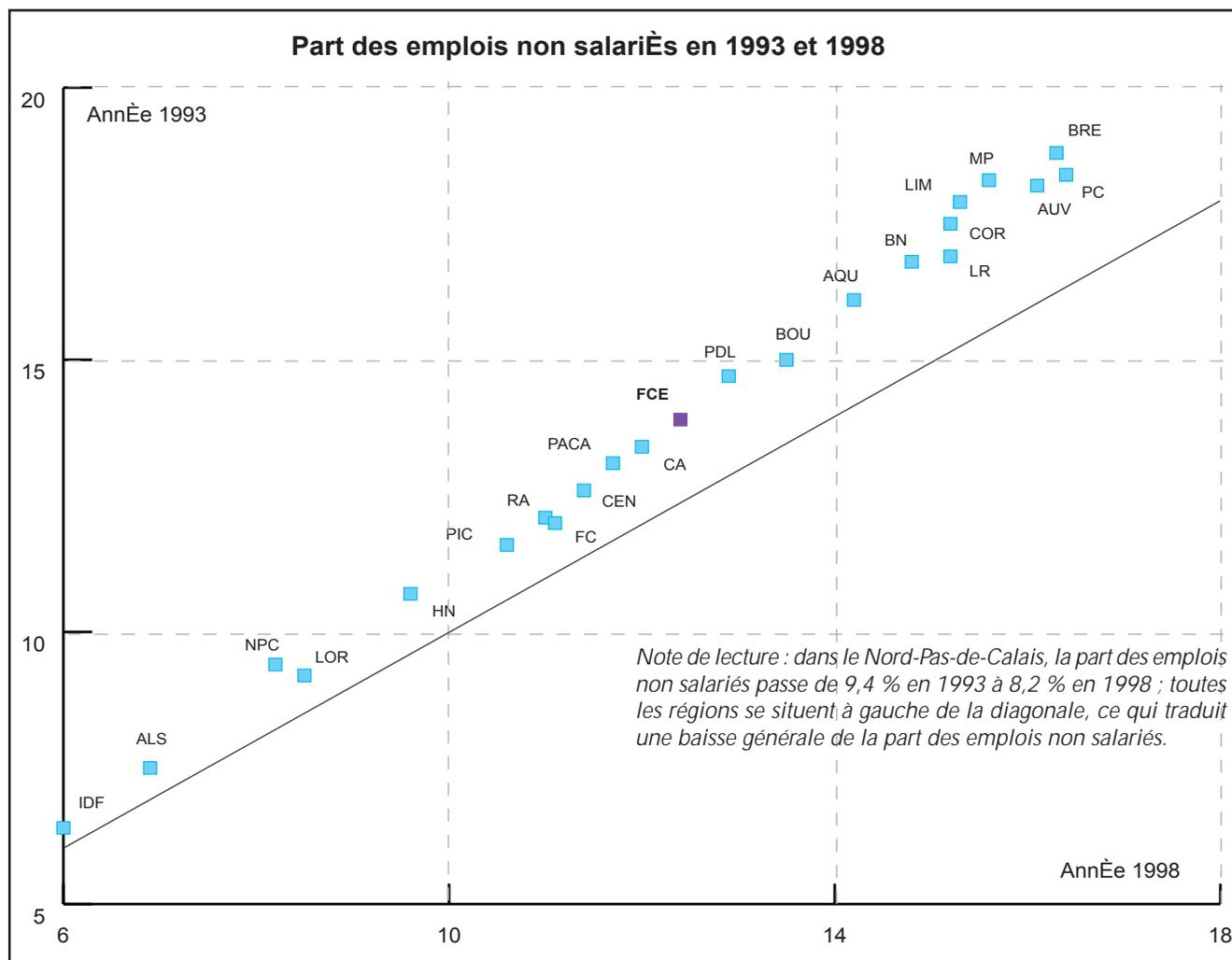


### 1.2.7. Part des emplois non salariés

L'emploi total a progressé de 0,3 % par an dans la dernière période intercensitaire, mais l'emploi non salarié a reculé. Ce recul provient notamment de la baisse du nombre d'agriculteurs exploitants mais aussi du fait que certains aides familiaux sont devenus salariés. La part de

l'emploi non salarié dans le total des emplois s'est réduit de 1993 à 1998 pour ne représenter que 12,2 % en fin de période. Cette évolution ne modifie pas la position des régions métropolitaines vis à vis de ce type d'emploi. En effet, les régions où l'emploi non salarié est traditionnellement peu développé comme l'Alsace ou le Nord-Pas-de-Calais restent les moins concernées (7 à 8 %). A l'in-

### Part des emplois non salariés en 1993 et 1998



verse, certaines régions rurales touristiques comme l'Aquitaine, la Bretagne, la Corse ou Midi-Pyrénées se démarquent toujours par des taux plus élevés que la moyenne (de 14 à 16 %). Les régions les plus agricoles (Bretagne et Poitou-Charentes notamment) où le nombre d'agriculteurs exploitants est important, sont celles où la part des emplois non salariés est la plus élevée.

Le tourisme a également un impact sur l'emploi non salarié. Certaines régions comme l'Alsace bénéficient de retombées économiques importantes car elles connaissent un fort développement des secteurs liés à la fréquentation touristique (hôtellerie-restauration, commerce de détail, immobilier, transports). Le développement de ces secteurs riches en emplois non salariés en Alsace et en

Île-de-France notamment, explique le déclin moins important de l'emploi non salarié dans ces régions.

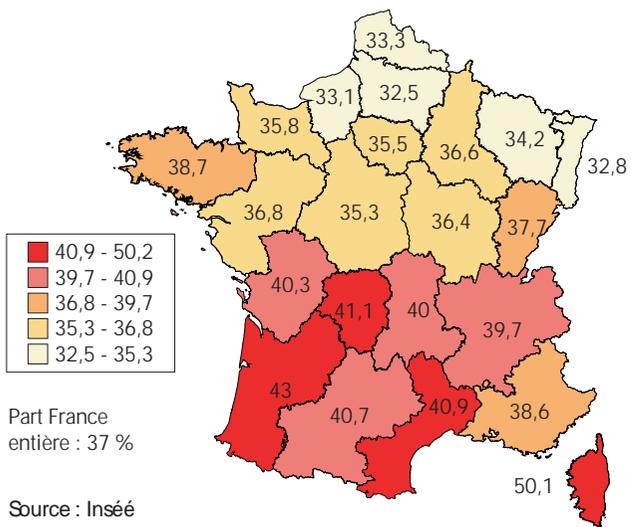
De 1993 à 1998, les écarts entre les régions se sont réduits en matière d'emploi non salarié. Cette réduction provient de la baisse de la part des emplois non salariés dans certaines régions où l'agriculture reste importante (Auvergne, Bretagne et Poitou-Charentes notamment).

### Part de l'emploi non salarié (%)

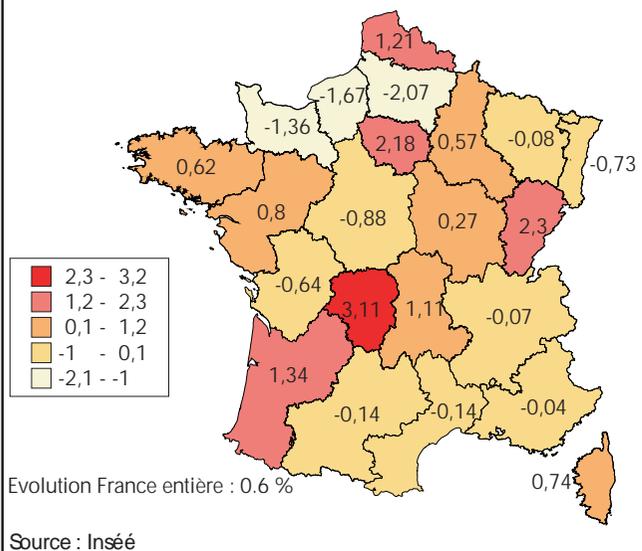
Régions et stat.	Années						Var. ann. (%)
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	
Alsace	7,5	7,3	7,3	7,1	7,0	6,9	-1,7
Aquitaine	16,1	15,9	15,1	14,8	14,5	14,2	-2,5
Auvergne	18,2	17,7	17,2	16,8	16,4	16,1	-2,4
Basse-Normandie	16,8	16,3	15,8	15,5	15,1	14,8	-2,5
Bourgogne	15,0	14,5	14,2	13,9	13,8	13,5	-2,0
Bretagne	18,8	18,1	17,5	17,1	16,7	16,3	-2,9
Centre	12,6	12,3	11,9	11,7	11,5	11,4	-2,0
Champagne-Ardenne	13,4	13,0	12,7	12,4	12,2	12,0	-2,2
Corse	17,5	17,0	16,5	16,5	15,9	15,2	-2,7
Franche-Comté	12,0	11,6	11,2	11,2	11,1	11,1	-1,5
Haute-Normandie	10,7	10,3	10,1	10,0	9,8	9,6	-2,0
Île-de-France	6,4	6,2	6,2	6,2	6,1	6,0	-1,0
Languedoc-Roussillon	16,9	16,7	16,1	15,9	15,6	15,2	-2,0
Limousin	17,9	17,3	16,6	16,2	15,8	15,3	-3,1
Lorraine	9,2	9,0	8,8	8,6	8,6	8,5	-1,5
Midi-Pyrénées	18,3	17,8	16,9	16,6	16,1	15,6	-3,1
Nord-Pas-de-Calais	9,4	9,0	8,8	8,6	8,5	8,2	-2,6
Pays-de-la-Loire	14,7	14,1	13,7	13,5	13,2	12,9	-2,6
Picardie	11,6	11,2	11,0	10,8	10,7	10,6	-1,8
Poitou-Charentes	18,4	18,0	17,4	17,0	16,7	16,4	-2,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13,1	12,7	12,4	12,1	11,9	11,7	-2,1
Rhône-Alpes	12,1	11,8	11,5	11,4	11,3	11,0	-1,9
Métropole	13,8	13,4	13,0	12,7	12,5	12,2	-2,4
Ecart-type	3,8	3,7	3,5	3,4	3,3	3,2	-
Maximum	18,8	18,1	17,5	17,1	16,7	16,4	-
Minimum	6,4	6,2	6,2	6,2	6,1	6,0	-
Ecart-absolu	12,5	11,9	11,3	10,9	10,6	10,3	-

Source : Insee

### Part des emplois dans les établissements < 50 salariés en 1998



### Emploi dans les étbs < 50 salariés: variation annuelle moyenne de 1994 à 1998

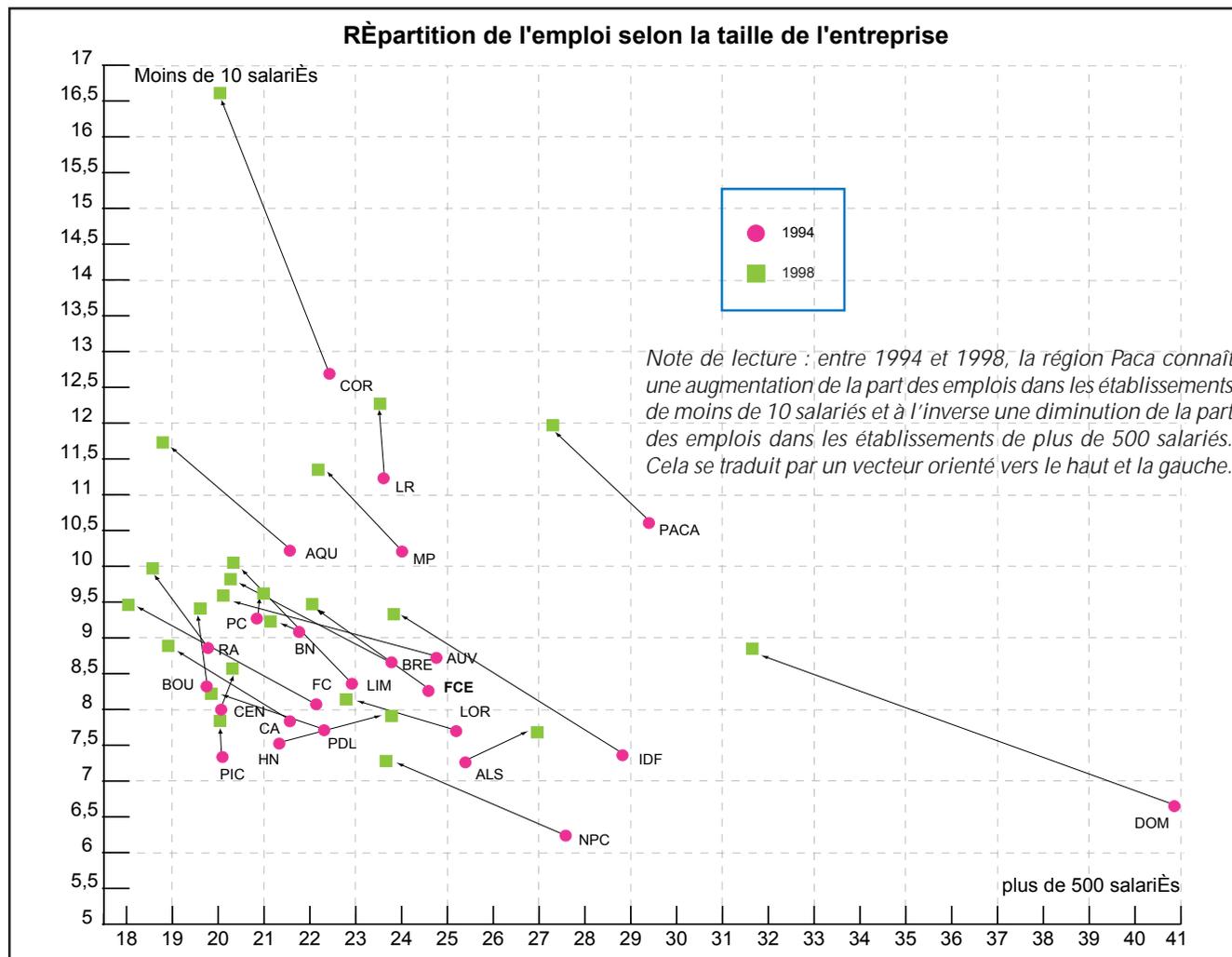


### 1.2.8. Part de l'emploi dans les établissements de moins de 50 salariés

De 1994 à 1998 on note une réduction sensible de la part des établissements de plus de 500 salariés dans l'emploi (de 24,6 % à 22 %) et à l'opposé on relève une augmentation de celle des établissements de moins de 10 salariés (de 8,2 à 9,5 %). Une grande majorité des régions

métropolitaines suit cette tendance sauf le Centre, l'Alsace, la Haute-Normandie et Poitou-Charentes pour lesquelles la part des grands établissements reste stable, voire s'accroît (Alsace et Haute-Normandie). Les changements ont tendance à être de plus grande ampleur pour les ré-

### RÉpartition de l'emploi selon la taille de l'entreprise



gions du Sud et l'Île-de-France. Dans les régions peu peuplées, des variations importantes peuvent s'expliquer par la fermeture ou l'implantation d'une seule grande entreprise.

La part des établissements de moins de 50 salariés a connu une très légère hausse passant de 36,1 % en 1994 à 37 % en fin de période, soit 0,6 % de croissance moyenne annuelle. L'Île-de-France et la Franche-Comté

se démarquent par des taux de croissance supérieurs à la moyenne. Au total, les écarts entre les régions se sont accrus sensiblement.

### Part de l'emploi dans les établissements de moins de 50 salariés (%)

Régions et statistiques	Années					Var. ann. (%)
	1994	1995	1996	1997	1998	
Alsace	33,8	36,0	34,3	39,0	32,8	-0,7
Aquitaine	40,8	43,0	42,4	43,6	43,0	1,3
Auvergne	38,3	39,9	38,5	41,4	40,0	1,1
Basse-Normandie	37,9	38,0	36,9	37,1	35,8	-1,4
Bourgogne	36,0	38,2	36,6	38,9	36,4	0,3
Bretagne	37,8	38,3	38,1	39,5	38,7	0,6
Centre	36,6	36,2	35,1	37,0	35,3	-0,9
Champagne-Ardenne	35,7	38,6	36,0	40,1	36,6	0,6
Corse	48,6	50,9	48,4	47,0	50,1	0,7
Franche-Comté	34,5	40,4	36,8	37,8	37,7	2,3
Haute-Normandie	35,4	35,2	34,1	35,7	33,1	-1,7
Île-de-France	32,5	35,9	35,8	37,4	35,5	2,2
Languedoc-Roussillon	41,1	46,8	41,1	46,5	40,9	-0,1
Limousin	36,3	36,9	40,1	41,7	41,1	3,1
Lorraine	34,3	37,9	36,7	36,9	34,2	-0,1
Midi-Pyrénées	40,9	40,0	38,6	41,7	40,7	-0,1
Nord-Pas-de-Calais	31,7	34,6	32,7	35,3	33,3	1,2
Pays-de-la-Loire	35,6	37,4	37,1	37,6	36,8	0,8
Picardie	35,4	34,2	33,8	35,6	32,5	-2,1
Poitou-Charentes	41,4	41,3	39,9	42,5	40,3	-0,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	38,7	40,1	35,9	42,4	38,6	0,0
Rhône-Alpes	39,8	42,0	40,0	41,2	39,7	-0,1
Métropole	36,1	38,1	36,7	39,1	37,0	0,6
Ecart-type	3,7	4,0	3,5	3,3	4,1	-
Maximum	48,6	50,9	48,4	47,0	50,1	-
Minimum	31,7	34,2	32,7	35,3	32,5	-
Ecart-absolu	16,9	16,6	15,6	11,6	17,6	-

Source : Insee

### 1.2.9. Evolution de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle

La part des cadres et professions intellectuelles dans l'emploi total a légèrement augmenté au cours des années 90, atteignant 13,5 % en 1999. Les taux de cadres les plus faibles s'observent en Limousin et Poitou-Charentes (8,1 %), alors que l'Île-de-France se démarque par une part de cadres trois fois plus élevée (24,2 %). Du fait de la présence de cette valeur «extrême», les autres régions ont souvent des taux inférieurs à la moyenne sauf les régions du Sud et l'Alsace.

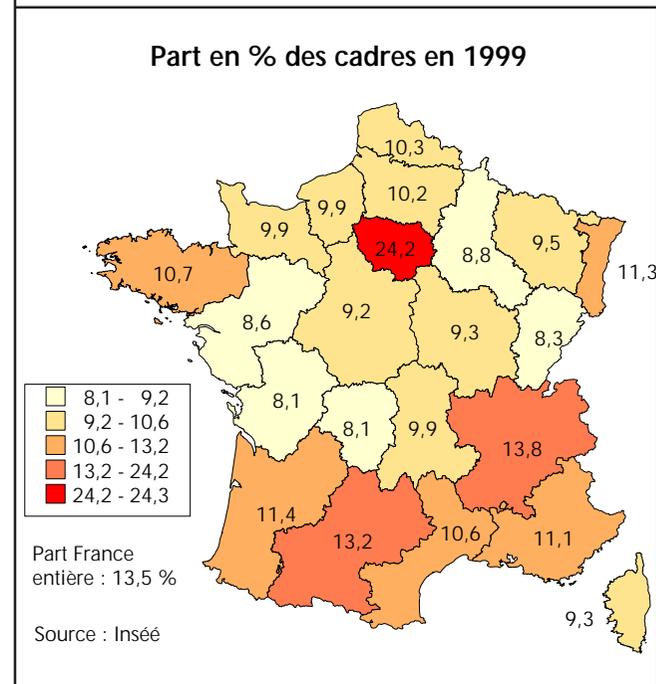
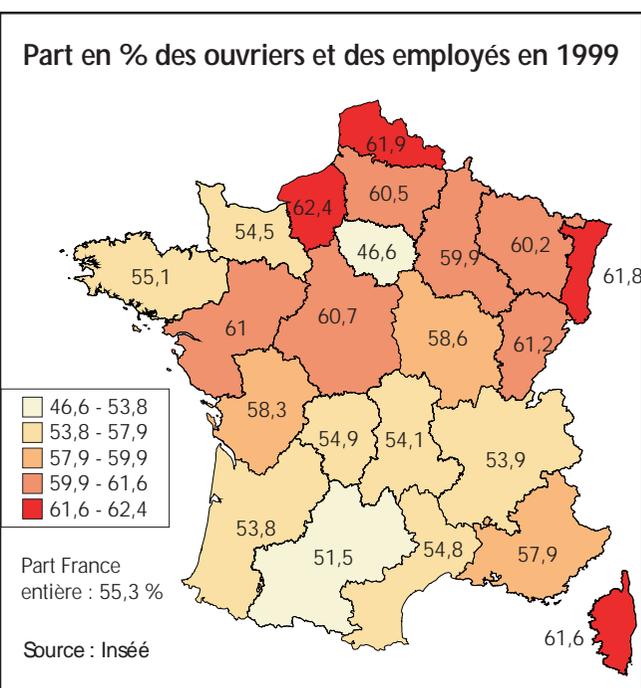
Le rapport ouvriers-employés / cadres reste stable : en début comme en fin de période, on compte en moyenne quatre fois plus d'ouvriers et d'employés que de cadres. Mais ce ratio culmine à plus de 7 dans le Centre-Ouest (Poitou-Charentes et Pays-de-la-Loire), quant il n'est que de 1,9 en Île-de-France.

Au total, de 1993 à 1999, les écarts entre les situations régionales se sont légèrement accrus pour la part des cadres. Les écarts ont en revanche plutôt diminué pour ce qui concerne la part des employés et des ouvriers dans l'emploi.

### Emploi par catégorie socio-professionnelle

Région et stat.	Part des cadres dans l'emploi (%)								Part des ouvriers et des employés dans l'emploi (%)							
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	var. ann.	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Var. ann.
Alsace	10,3	10,8	10,3	10,5	10,9	11,4	11,3	1,5	61,2	60,9	60,8	59,6	59,4	59,9	61,8	-0,9
Aquitaine	9,4	10,6	10,5	10,6	10,4	11,0	11,4	3,2	55,2	53,9	53,9	53,6	54,0	53,6	53,8	-2,0
Auvergne	8,0	8,1	8,5	9,3	9,8	10,1	9,9	3,6	52,4	52,4	53,2	53,7	54,0	53,5	54,1	0,8
Basse-Normandie	7,9	8,4	8,7	9,3	9,9	10,3	9,9	3,9	52,5	52,8	54,2	55,0	54,6	54,0	54,5	-0,8
Bourgogne	8,5	8,7	9,2	9,7	9,7	9,8	9,3	1,4	57,4	57,8	57,9	58,1	57,4	57,2	58,6	-0,7
Bretagne	9,0	8,6	9,1	9,5	10,3	10,5	10,7	2,9	54,7	55,9	55,2	55,2	54,9	55,1	55,1	-0,3
Centre	9,6	9,7	9,3	8,8	8,2	8,6	9,2	-0,8	56,9	57,3	59,1	60,7	61,5	61,1	60,7	1,5
Champagne-Ardennes	8,2	9,4	10,5	10,6	10,5	9,6	8,8	1,2	59,5	58,5	57,8	57,0	57,5	58,3	59,9	-0,4
Corse	9,5	11,1	8,7	6,7	4,2	5,6	9,3	-0,4	48,3	44,5	46,3	49,1	56,8	61,4	61,6	6,3
Franche-Comté	10,2	9,1	8,5	8,7	8,9	8,9	8,3	-3,4	56,7	57,4	58,1	58,4	58,7	59,4	61,2	1,3
Haute-Normandie	10,5	11,3	11,4	10,8	10,2	9,8	9,9	-1,1	58,0	57,7	57,4	58,0	59,8	61,1	62,4	0,5
Île-de-France	21,7	22,0	22,8	23,1	23,4	23,6	24,2	1,8	46,3	46,3	46,5	46,6	46,6	46,8	46,6	-0,8
Languedoc-Roussillon	10,2	10,6	11,3	11,1	10,9	10,6	10,6	0,6	53,2	52,7	51,2	50,9	51,5	53,1	54,8	0,5
Limousin	8,0	8,3	8,4	8,3	8,4	8,1	8,1	0,3	53,0	51,5	52,1	53,7	54,3	54,7	54,9	1,5
Lorraine	8,6	8,4	8,7	9,1	9,2	9,4	9,5	1,8	62,1	61,7	60,5	60,2	60,0	60,2	60,2	-1,2
Midi-Pyrénées	11,0	11,5	11,7	12,1	12,8	13,1	13,2	3,0	49,5	50,3	51,1	51,0	51,2	50,9	51,5	0,9
Nord-Pas-de-Calais	8,0	8,6	8,7	9,2	9,3	10,1	10,3	4,2	63,2	62,2	62,4	62,5	62,3	61,6	61,9	-1,4
Pays-de-la-Loire	8,8	9,1	9,1	8,7	8,2	8,3	8,6	-0,3	57,0	56,7	57,9	59,3	60,5	60,6	61,0	1,3
Picardie	9,6	9,1	8,9	9,5	10,2	10,3	10,2	1,1	59,8	60,6	61,2	60,7	59,7	59,9	60,5	-0,1
Poitou-Charentes	8,3	8,6	8,5	8,3	8,2	8,4	8,1	-0,5	54,2	54,8	55,5	56,5	57,2	57,8	58,3	0,8
Paca	10,7	10,1	9,7	9,7	10,0	10,4	11,1	0,5	56,2	57,7	58,5	58,6	58,8	58,5	57,9	-0,5
Rhône-Alpes	12,8	13,3	13,7	13,8	13,8	13,8	13,8	1,2	52,2	52,0	52,1	52,5	53,0	53,3	53,9	0,0
Métropole	12,4	12,6	12,9	13,0	13,1	13,3	13,5	1,4	54,0	54,1	54,3	54,5	54,8	54,9	55,3	-0,1
Ecart-type	2,9	2,9	3,1	3,2	3,5	3,4	3,3	-	4,4	4,7	4,5	4,2	3,9	4,0	4,1	-
Maximum	21,7	22,0	22,8	23,1	23,4	23,6	24,2	-	63,2	62,2	62,4	62,5	62,3	61,6	62,4	-
Minimum	7,9	8,1	8,4	6,7	4,2	5,6	8,1	-	46,3	44,5	46,3	46,6	46,6	46,8	46,6	-
Ecart-absolu	13,8	13,9	14,4	16,4	19,2	18,0	16,1	-	16,9	17,7	16,2	15,9	15,8	14,8	15,8	-

Source : Insee



### 1.3. Le contexte économique et social dans les départements d'outre-mer (Dom).

#### 1.3.1. La dynamique démographique

##### Evolution de la population

Une vitalité démographique importante s'observe dans les Dom : la population totale connaît un taux de croissance annuel moyen entre les deux recensements de près de 1,5% contre 0,4% en métropole. La croissance de la population est particulièrement forte en Guyane (+ 3,5 % par an en moyenne). Les Dom connaissent des soldes naturels élevés. Par ailleurs, la Guyane et la Réunion, avec un solde migratoire positif, se distinguent des deux autres régions antillaises dont le solde migratoire est négatif.

##### Population selon l'âge

Les Dom ont une population nettement plus jeune que la métropole malgré une diminution de la part des moins de 30 ans entre 1990 et 1999. Cette diminution n'a cependant pas affecté de la même manière chacun des départements. La baisse de la proportion de jeunes est moins rapide en Guyane, région la plus jeune de France. Globalement, lorsque l'on observe la part des jeunes dans la population totale, les écarts entre les Dom et la métropole se sont réduits.

##### Mobilité des bacheliers

Les régions d'outre-mer connaissent une hémorragie importante de leurs bacheliers. La part des bacheliers à l'entrée à l'université partant vers d'autres régions est ainsi de plus de 30% en Antilles/Guyane alors qu'elle est de 11% en métropole. Même si la situation n'est pas aussi extrême à la Réunion, elle reste plus déséquilibrée qu'en métropole.

#### 1.3.2. L'emploi et le chômage

##### Population active et taux d'activité des femmes

La croissance de la population active et de la population active occupée est nettement plus importante dans les Dom qu'en métropole. C'est en Guyane et à la Réunion que ces augmentations sont les plus marquées. La croissance de la population active est associée à une aug-

### Evolution de la population totale

Territoires	Années		Tx de var. annuel moyen %	Tx de var. annuel moyen dû au solde migratoire %	Tx de var. annuel moyen dû au solde naturel %
	1990	1999			
Guadeloupe	387034	422222	1,0	-0,2	1,2
Martinique	359579	381325	0,7	-0,3	1,0
Guyane	114808	156790	3,5	0,8	2,7
Réunion	597828	706180	1,9	0,3	1,6
Dom	1459249	1666517	1,5	-	-
Métropole	56625026	58520688	0,4	0,0	0,4

Source : Insee

### Les jeunes dans la population totale

Territoires	Années		Tx de var. annuel moy. %	Part des moins de 25 ans dans la population totale (%)			Part des moins de 30 ans dans la population totale (%)		
	1990	1999		1990	1999	Tx de var. annuel moy. %	1990	1999	Tx de var. annuel moy. %
Guadeloupe	45,1	38,1	-1,8	54,4	46,1	-1,8	54,4	46,1	-1,8
Martinique	42,5	35,6	-1,9	52,0	43,1	-2,1	52,0	43,1	-2,1
Guyane	51,3	50,2	-0,2	60,7	58,2	-0,5	60,7	58,2	-0,5
Réunion	49,7	43,9	-1,4	59,4	51,8	-1,5	59,4	51,8	-1,5
Dom	46,8	41,1	-1,4	56,3	48,9	-1,6	56,3	48,9	-1,6
Métropole	34,0	30,9	-1,1	41,6	38,1	-1,0	41,6	38,1	-1,0
Ecart abs. entre les Dom	8,8	14,6	-	8,7	15,1	-	8,7	15,1	-
Ecart abs. Dom/métropole	-12,8	-10,2	-	-14,7	-10,8	-	-14,7	-10,8	-

Source : Insee

### Mobilité des bacheliers entrant à l'université

Territoires	Années		Bacheliers en provenance d'autres régions %							Bacheliers partant vers d'autres régions %						
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Var. ann. %	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Var. ann. %
Antilles/Guyane	1,5	1,9	0,5	0,9	0,9	0,2	0,4	-19,8	33,1	27,3	28,0	29,8	41,9	27,8	30,6	-1,3
La Réunion	1,6	0,9	1,1	0,9	0,9	1,3	1,3	-3,4	13,9	12,6	15,3	15,4	16,6	12,8	14,8	1,1
Dom	1,6	1,4	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	-10,0	25,7	21,1	22,9	23,5	29,0	21,1	23,1	-1,7
Métropole	12,9	11,7	10,8	11,2	11,2	12,0	12,6	-0,4	11,4	10,5	9,5	10,1	10,1	10,6	11,1	-0,4
Ecart abs. Dom/métro.	11,3	10,3	10,0	10,3	10,3	11,1	11,8	-	-14,3	-10,6	-13,4	-13,4	-18,9	-10,5	-12,0	-

Source : Dpd

### Population active, population active occupée et taux d'activité des femmes

Territoires	Années		Population active			Population active occupée			Taux d'activité des femmes			
	1990	1999	Var. ann. %	1990	1999	Var. ann. %	1993	1995	1998	Var. ann. %		
Guadeloupe	172418	191362	1,2	117505	125245	0,7	51,3	50,2	51,1	-0,1		
Martinique	164870	173950	0,6	110133	116067	0,6	49,2	47,7	47,4	-0,7		
Guyane	48723	62634	2,8	36597	43443	1,9	51,9	51,1	50,6	-0,5		
Réunion	233566	298847	2,8	146188	173677	1,9	41,9	40,5	44,0	1,0		
Dom	619577	726793	1,8	410423	458432	1,2	47,5	46,3	47,7	0,1		
Métropole	25341950	26542481	0,5	22379569	23055202	0,3	46,7	47,3	47,6	0,4		
Ecart abs. entre les Dom	184843	236213	-	109591	130234	-	10,0	10,6	7,1	-		
Ecart abs. Dom/métrop.	24722373	25815688	-	21969146	22596770	-	-0,8	1,0	-0,1	-		

Source : Insee

mentation du taux d'activité des femmes à la Réunion, à une stabilité de ce taux en Guadeloupe et à une diminution en Guyane et Martinique. Les évolutions différenciées des taux d'activité féminins réduisent les écarts entre les Dom. De même, les écarts entre ces derniers et la métropole diminuent.

#### Taux de chômage

Bien que les taux de chômage reculent dans les Dom entre 1993 et 1999, ils demeurent très élevés : 26 % à la Réunion, 21,3 % en Guadeloupe, 19,3 % en Guyane et 18,3 % en Martinique contre 11 % en métropole. On observe une stabilité des écarts entre les Dom et une diminution des écarts entre la métropole et les Dom.

#### Part des emplois précaires

Les emplois précaires ne sont pas plus fréquents qu'en métropole dans trois des Dom. La Réunion fait exception, la part des emplois précaires étant nettement plus élevée et en forte croissance sur la période observée (+ 7,6 % par an en moyenne). Malgré cette évolution, les écarts entre les Dom et la métropole restent stables.

#### Part des emplois publics

Les régions d'outre-mer connaissent les plus fortes proportions d'emplois publics avec des taux supérieurs à 30 %, c'est à dire 1,5 à 2 fois supérieurs à la métropole. Les écarts entre les Dom sont importants et se sont légèrement accrus. On observe également une légère hausse des écarts entre les Dom et la métropole.

#### L'emploi par catégorie socioprofessionnelle

La part des cadres est nettement moins importante qu'en métropole. Les valeurs sont toutefois proches de celles observées en Province (à l'exception de la Réunion qui possède moins de 7 % de cadres). La part des ouvriers et des employés est plus élevée dans les Dom qu'en métropole.

Le rapport employés-ouvriers / cadres est plus élevé dans les Dom. Il a cependant diminué entre 1993 et 1998 ; cette diminution est marquée en Guadeloupe (- 9,4 % en moyenne par an) où la part des cadres s'est fortement accrue. Les écarts entre les Dom et la métropole ont diminué sur la période observée.

### Taux de chômage au sens du BIT (%)

Territoires	Années					Tx de var. annuel moyen %
	1993	1995	1997	1998	1999	
Guadeloupe	26,1	26,2	29,5	23,1	21,3	-3,4
Guyane	24,1	23,0	25,6	21,5	19,3	-3,6
Martinique	25,0	26,1	28,8	19,7	18,3	-5,0
Réunion	31,7	34,3	37,2	26,6	26,1	-3,2
Métropole	11,6	11,8	12,4	11,9	11,3	-0,4
Ecart abs. entre les Dom	7,6	11,3	11,6	6,9	7,8	-

Source : Insee

### Part de l'emploi précaire (%)

Territoires	Années			Tx de variation annuel moyen %
	1993	1995	1998	
Guadeloupe	7,9	8,2	8,4	1,2
Guyane	6,1	8,0	7,4	3,9
Martinique	6,4	5,2	6,8	1,2
Réunion	9,1	12,1	13,1	7,6
Dom	7,7	8,7	9,6	4,5
Métropole	5,3	6,3	7,5	7,2
Ecart abs. entre les Dom	3,0	6,9	6,3	-
Ecart abs. Dom/métropole	-2,4	-2,4	-2,1	-

Source : Insee

### Part de l'emploi public (%)

Territoires	Années			Tx de variation annuel moyen %
	1993	1995	1998	
Guadeloupe	31,1	35,4	33,0	1,2
Guyane	42,0	41,5	44,8	1,3
Martinique	36,5	33,0	37,0	0,3
Réunion	37,5	39,0	41,7	2,1
Dom	35,7	36,6	38,3	1,4
Métropole	19,1	19,8	20,6	1,5
Ecart abs. entre les Dom	10,9	8,5	11,8	-
Ecart abs. Dom/métropole	-16,6	-16,8	-17,7	-

Source : Insee

### Emploi par catégorie socio-professionnelle

Territoires	Part des cadres %				Part des ouvriers et des employés %				Rapport ouvriers-emp./cadres %			
				Var. ann. %				Var. ann. %				Var. ann. %
	1993	1995	1998		1993	1995	1998		1993	1995	1998	
Guadeloupe	5,1	4,9	8,2	10,0	62,7	64,2	61,6	-0,4	12,3	13,1	7,5	-9,4
Guyane	7,8	9,9	8,7	2,2	58,4	52,3	57,5	-0,3	7,5	5,3	6,6	-2,5
Martinique	7,8	7,0	9,1	3,1	60,3	59,0	59,5	-0,3	7,7	8,4	6,5	-3,3
Réunion	6,6	6,3	6,7	0,3	61,7	65,1	61,7	0,0	9,3	10,3	9,2	-0,3
Dom	6,6	6,4	7,9	3,7	61,3	61,9	60,6	-0,2	9,3	9,7	7,7	-3,8
Métropole	12,4	12,9	13,3	1,4	54,0	54,3	54,9	0,3	4,4	4,2	4,1	-1,1
Ecart abs. entre les Dom	2,7	5,0	2,4	-	4,3	6,1	4,2	-	4,8	7,8	2,7	-
Ecart abs. Dom/métrop.	5,8	6,5	5,4	-	-7,3	-7,6	-5,7	-	-4,9	-5,5	-3,5	-

Source : Insee

## 1.4. Conclusion

### 1.4.1. La dynamique socio-démographique

En matière d'évolution économique et sociale on identifie souvent 5 groupes bien distincts :

- celui des régions du Bassin parisien et de ses marges (Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine, Picardie, Haute-Normandie, Centre, Nord-Pas-de-Calais, Auvergne, Limousin) ;
- les six régions du Sud (Corse, Paca, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon) ;
- les régions du grand Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Basse-Normandie et Poitou-Charentes) ;
- l'Alsace et l'Île-de-France apparaissent souvent isolées ;
- l'isolement est plus systématique encore pour les régions d'outre-mer, où la Guyane fait fréquemment figure d'exception.

L'ensemble des indicateurs retenus en matière de démographie met en évidence des phénomènes connus, des types de régions identifiés depuis longtemps comme le croissant fertile par exemple ou des terres d'émigration forte comme le Bassin parisien.

Toutes les régions sont affectées par un vieillissement généralisé de leur population, sauf l'outre-mer, ce qui provoque un recul de la part des jeunes dans la population totale. Les régions du croissant fertile apparaissent toujours à part, du fait de la jeunesse de la population. Il s'agit des régions situées sur un arc allant des Pays-de-la-Loire à l'Est de la France.

Sans doute faudra-t-il encore travailler la question de

la mobilité des jeunes pendant et après leur formation pour mieux saisir à quel degré certaines régions sont déficitaires ou excédentaires selon les niveaux de formations et les filières (l'Île-de-France, l'Alsace, les régions du Sud et surtout du Sud-Est constituent de véritables pôles d'attraction pour les 20-29 ans en 1999, - cf. *Inséré première de fév. 2001 page 3* -). De même, pour ce qui concerne l'explication des taux de chômage constatés en région, il est nécessaire de bien relier ce type d'indicateurs à d'autres informations touchant aux échanges migratoires, à la mobilité géographique des jeunes, mobilité qui atteint son maximum pour la tranche d'âge 18-30 ans (un chômage faible en zone rurale s'explique souvent par de fortes migrations). Il y a des liens étroits entre démographie et chômage. Les régions les plus dynamiques sur le plan démographique attirent à la fois des salariés et des demandeurs d'emploi.

Malgré les évolutions démographiques marquées, les écarts entre régions restent stables de 1990 à 1999 pour ce qui concerne la part des jeunes dans la population. Les écarts ont même tendance à se réduire en matière de mobilité géographique des bacheliers.

### 1.4.2. L'emploi et le chômage

La population active a augmenté très faiblement, comme la population totale. Dans le même temps, les régions les plus en difficulté en matière de chômage n'ont pas connu de recul de leurs taux alors que c'est le cas pour toutes les régions moins touchées. Par conséquent, l'écart s'est élargi entre les régions sur ce point. Les fai-

bles taux de chômage dans certaines régions comme la Franche-Comté ou la Bourgogne proviennent en partie de soldes migratoires déficitaires pour les jeunes adultes. Le phénomène joue à l'inverse dans le cas de régions comme le Languedoc-Roussillon.

Au total, de 1993 à 1999, l'emploi est devenu plus salarié, plus tertiaire et un peu plus public dans toutes les régions, sans que les écarts se creusent. Il s'est précarisé à un rythme soutenu, sauf peut-être pour l'Île-de-France, accentuant sensiblement les écarts entre les situations régionales. Les régions intrinsèquement les plus créatrices d'emploi sont celles d'un grand quart Sud-Ouest et Rhône-Alpes. Mais le phénomène le plus marquant est sans doute la croissance de la part des cadres dans l'emploi régional, et dans ce domaine les écarts se sont accrus pendant les six dernières années.

En conclusion, il est possible d'affirmer que la France est un pays où les disparités d'emploi et de chômage demeurent considérables. L'Île-de-France conserve ses attributs de « capitale de l'emploi » et la distance qui la sépare de l'ensemble des autres régions a même tendance à se creuser. Cela est confirmé par une étude récente (*Les écarts économiques se creusent entre l'Île-de-France et les autres régions, J.P. Grouthier, Inséré, Le Monde du 14/06/01*).

Dans les Dom, la situation de l'emploi reste plus défavorable qu'en métropole. En Guyane et à la Réunion, le marché du travail est particulièrement déséquilibré. En revanche, les écarts Dom/métropole ont plutôt tendance à diminuer en matière de chômage et d'emploi.

## 2. La formation initiale

---

### 2.0. Les indicateurs utilisés

Cette partie traite de l'accès des jeunes à la formation initiale, en particulier professionnelle. L'objectif consiste à déterminer si la situation des régions en matière d'accès des jeunes à la formation initiale, notamment professionnelle, s'est rapprochée ou non au cours des années 90.

Voici les indicateurs utilisés et leur mode de calcul.

- Taux de scolarisation :
    - numérateur : effectifs d'élèves, étudiants, apprentis, toutes formations incluses (ministères de l'Éducation nationale, de l'Agriculture, de la Santé...), de la tranche d'âge considérée (source : Dpd) ;
    - dénominateur : effectif des générations correspondantes (source : Inséé) ;
  - Proportion de bacheliers :
    - numérateur : bacheliers selon leur année de naissance (source : Dpd) ;
    - dénominateur : effectif des générations correspondantes (source : Inséé).
  - Proportion d'élèves ayant 2 ans de retard et plus en troisième :
    - numérateur : élèves âgés d'au moins 2 ans de plus que prévu en troisième ;
    - dénominateur : ensemble des élèves de troisième ;
    - source : Dpd.
  - Taux d'accès des jeunes à l'apprentissage :
    - numérateur : entrées en apprentissage au cours de l'année considérée (source : Dares) ;
    - dénominateur : nombre de jeunes de 16 à 24 ans, l'année précédente (source : Inséé, estimations localisées de population).
  - Part des Cap-Bep parmi les inscrits en second cycle de l'enseignement secondaire :
    - numérateur : inscrits en Cap et Bep (voie scolaire ou apprentissage) ;
    - dénominateur : inscrits en seconde, en Cap et Bep ;
    - source : Dpd.
  - Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers :
    - numérateur : bacheliers professionnels ;
    - dénominateur : ensemble des bacheliers ;
    - source : Dpd.
  - Part des inscrits en IUT-Sts parmi les nouveaux bacheliers entrant dans le supérieur :
    - numérateur : inscriptions en IUT et Sts des bacheliers de l'année ;
    - dénominateur : ensemble des inscriptions dans le supérieur des bacheliers de l'année ;
    - source : Dpd.
-



## 2.1. L'accès à la formation initiale en métropole

### 2.1.1. Taux de scolarisation

Taux de scolarisation des 16-19 ans.

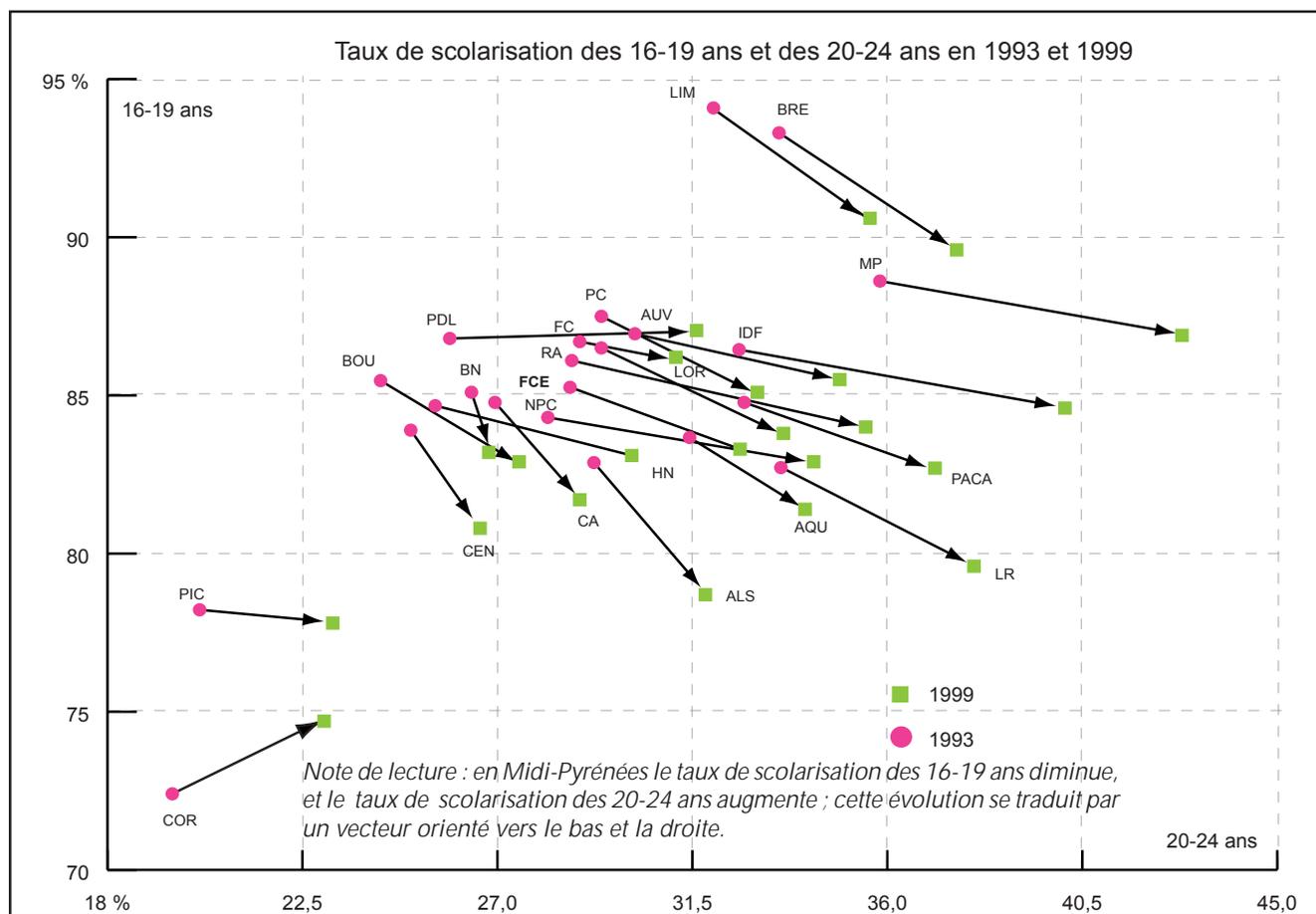
Entre 1994 et 2000 le taux de scolarisation des 16-19 ans connaît un tassement peu significatif en métropole, passant de 85,8 % à 83,7 %. Cela peut provenir de la légère hausse des orientations vers les filières professionnelles courtes. Seule la Corse a vu son taux de scolarisation augmenter, ce qui lui a permis de rattraper une partie de son retard en la matière.

La carte illustrant le taux de scolarisation des 16-19 ans a légèrement évolué au cours des années 90. La Bretagne et le Limousin restent les régions où les jeunes de 16 à 19 ans sont le plus souvent scolarisés (c'est le cas de près de 90 % d'entre eux). A l'opposé, La Corse, la Picardie, l'Alsace, le Centre et Languedoc-Roussillon scolarisent moins de 80 % de leurs 16-19 ans.

Sur la période observée, les écarts entre régions ont diminué, notamment l'écart entre le taux le plus fort (Limousin) et le plus faible (Corse). Le taux de scolarisation a nettement baissé en Alsace (0,9 % par an) mais aussi, dans une moindre mesure en Bretagne, Champagne-Ardennes, Centre, Limousin et Languedoc-Roussillon.

Taux de scolarisation des 20-24 ans.

Le développement de l'enseignement supérieur provient d'une proportion accrue de bacheliers combinée à la généralisation des poursuites d'études après les baccalauréats généraux et technologiques. Cela s'est traduit par une forte hausse du taux de scolarisation des 20-24 ans entre 1994 et 2000. Ce taux est passé de 30 à 35 % au cours de cette période. Le développement de l'enseignement supérieur n'a pas été uniforme sur le territoire. La hausse du taux de scolarisation a notamment bénéficié à



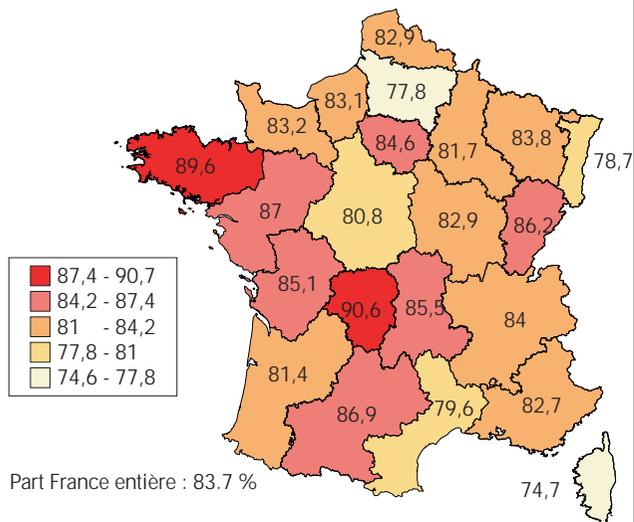
deux régions où ce taux était déjà élevé au début des années 90 : l'Île-de-France et Midi-Pyrénées. Ces deux régions se détachent aujourd'hui des autres avec un taux de scolarisation des 20-24 ans supérieur à 40 %. Mais le développement de l'enseignement supérieur a également profité à des régions moyennement dotées sur ce plan au début des années 90, comme le Nord-Pas-de-Calais, les Pays-de-la-Loire et Rhône-Alpes.

A l'opposé, la Basse-Normandie a connu une faible hausse du taux de scolarisation des 20-24 ans. Cette région, ainsi que les autres régions du grand Bassin

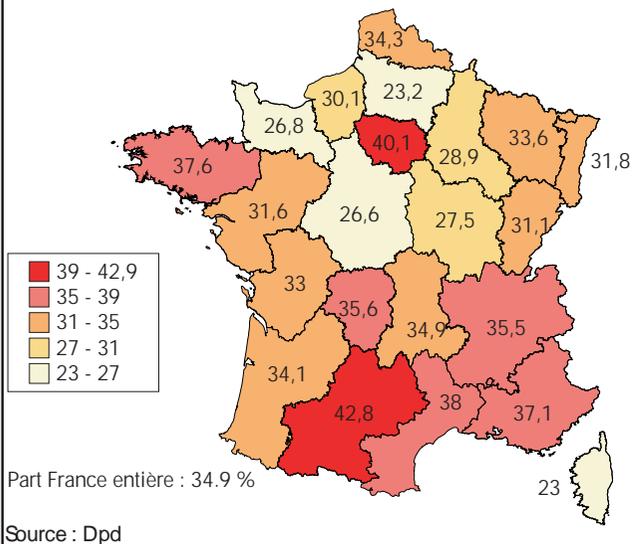
parisien, sont aujourd'hui celles où l'enseignement supérieur apparaît comme le moins développé au regard de la population concernée. Une partie des jeunes de ces régions vont étudier en Île-de-France, ce que confirme la forte hausse du taux de scolarisation dans la région capitale. C'est aujourd'hui dans un grand Sud-Est, en Bretagne et en Île-de-France que la tranche des 20-24 ans est la plus scolarisée.

Au total, on observe une dispersion croissante des taux de scolarisation des jeunes adultes entre les régions.

### Taux de scolarisation en % des 16 -19 ans en 2000



### Taux de scolarisation en % des 20-24 ans en 2000



### Taux de scolarisation

Régions et stat.	Taux de scolarisation des 16-19 ans (%)					Taux de scolarisation des 20-24 ans (%)					
	Années	1993-1994	1996-1997	1998-1999	1999-2000	Var. ann.	1993-1994	1996-1997	1998-1999	1999-2000	Var. ann.
Alsace		82,9	82,7	80,5	78,7	-0,9	29,2	31,9	31,6	31,8	1,4
Aquitaine		83,7	82,9	82,0	81,4	-0,5	31,4	33,9	34,2	34,1	1,4
Auvergne		87,0	87,5	86,6	85,5	-0,3	30,2	34,2	34,1	34,9	2,4
Basse-Normandie		85,1	86,5	84,6	83,2	-0,4	26,4	29,0	27,4	26,8	0,3
Bourgogne		85,5	86,0	84,7	82,9	-0,5	24,3	27,2	27,9	27,5	2,1
Bretagne		93,3	92,2	90,7	89,6	-0,7	33,5	36,7	37,8	37,6	2,0
Centre		83,9	83,8	82,0	80,8	-0,6	25,0	26,8	26,8	26,6	1,1
Champagne-Ardennes		84,8	84,9	83,0	81,7	-0,6	26,9	29,2	29,5	28,9	1,2
Corse		72,4	76,4	75,7	74,7	0,5	19,5	20,4	22,1	23,0	2,8
Franche-Comté		86,7	87,7	87,1	86,2	-0,1	28,9	31,6	31,8	31,1	1,2
Haute-Normandie		84,7	85,3	84,2	83,1	-0,3	25,5	29,2	30,2	30,1	2,8
Île-de-France		86,4	85,9	85,3	84,6	-0,4	32,5	37,3	39,1	40,1	3,6
Languedoc-Roussillon		82,8	82,1	80,2	79,6	-0,7	33,5	36,8	37,5	38,0	2,1
Limousin		94,1	94,3	92,1	90,6	-0,6	32,0	34,6	35,7	35,6	1,8
Lorraine		86,5	85,7	84,8	83,8	-0,5	29,4	33,0	33,8	33,6	2,2
Midi-Pyrénées		88,6	87,5	87,6	86,9	-0,3	35,8	40,1	42,0	42,8	3,0
Nord-Pas-de-Calais		84,3	84,8	83,7	82,9	-0,3	28,1	33,4	33,9	34,3	3,4
Pays-de-la-Loire		86,8	88,3	87,4	87,0	0,0	25,9	30,4	31,4	31,6	3,4
Picardie		78,2	79,9	79,0	77,8	-0,1	20,1	22,9	23,0	23,2	2,4
Poitou-Charentes		87,5	86,9	85,7	85,1	-0,5	29,4	32,9	32,8	33,0	1,9
Paca		84,9	83,7	83,5	82,7	-0,4	32,7	34,0	36,4	37,1	2,1
Rhône-Alpes		86,1	86,2	84,9	84,0	-0,4	28,7	33,3	34,4	35,5	3,6
Métropole		85,8	85,7	84,6	83,7	-0,4	29,7	33,4	34,4	34,9	2,7
Ecart-type		4,4	3,7	3,7	3,7	-	4,2	4,7	5,0	5,2	-
Maximum		94,1	94,3	92,1	90,6	-	35,8	40,1	42,0	42,8	-
Minimum		72,4	76,4	75,7	74,7	-	19,5	20,4	22,1	23,0	-
Ecart absolu		21,7	17,8	16,4	16,0	-	16,3	19,6	19,9	19,8	-

Source : Dpd

## 2.1.2. Proportion de bacheliers

Le nombre de bacheliers a cru en moyenne de 2 % par an. Cette croissance varie de moins de 2 % dans les régions Centre, Languedoc-Roussillon, Bretagne, Île-de-France et Provence-Alpes-Côte-d'Azur à plus de 3 % dans le Nord-Pas-de-Calais, le Limousin et la Franche-Comté.

La situation relative de certaines régions évolue peu. La proportion de bacheliers est relativement faible de 1993 à 1999 en Alsace, Picardie, Languedoc-Roussillon, Champagne-Ardenne, Aquitaine, Haute-Normandie, Basse-Normandie et Corse. La proportion de bacheliers reste au contraire élevée en Bretagne, Pays-de-la-Loire, Lorraine, Limousin, Auvergne, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes.

Certaines régions voient leur situation sensiblement évoluer sur les six années. Avec les plus forts taux de croissance, le Nord-Pas-de-Calais et surtout la Franche-Comté font partie des régions ayant les plus fortes proportions de bacheliers en 1999 alors qu'en 1993 cette proportion était largement inférieure à la moyenne. Avec des taux de croissance parmi les plus faibles, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, l'Île-de-France, le Centre et surtout Midi-Pyrénées connaissent une évolution inverse.

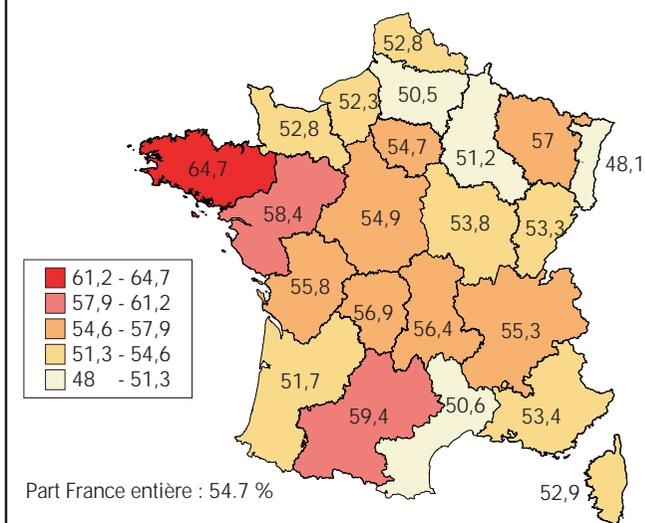
Malgré ces évolutions, les disparités régionales sont sensiblement les mêmes en 1993 et 1999. Mais les disparités sont plus élevées certaines années (1994, 1995 et 1998), reflétant les variations de taux de réussite au Bac.

Proportion observée de bacheliers en %

Années								
Régions et statistiques	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Var. ann. %
Alsace	48,1	49,7	55,7	57,6	56,5	54,5	56,5	2,7
Aquitaine	51,7	56,0	57,8	57,7	57,1	59,3	58,7	2,1
Auvergne	56,4	61,1	66,0	65,4	65,3	67,3	64,7	2,3
Basse Normandie	52,8	54,6	62,7	59,4	58,3	61,9	61,2	2,5
Bourgogne	53,8	60,3	62,7	62,0	61,9	63,7	63,3	2,7
Bretagne	64,7	69,2	73,8	71,4	69,9	72,4	70,4	1,4
Centre	54,9	59,7	63,3	61,3	61,3	61,3	60,6	1,7
Champagne-Ardenne	51,2	57,9	61,7	61,6	60,1	61,1	60,7	2,9
Corse	52,9	51,0	56,7	60,6	58,1	58,4	59,8	2,1
Franche Comté	53,3	61,1	65,1	63,9	63,0	65,7	66,3	3,7
Haute Normandie	52,3	56,1	62,0	62,0	61,9	61,7	61,5	2,7
Ile de France	54,7	58,4	60,4	58,8	61,2	59,5	59,2	1,3
Languedoc Roussillon	50,6	51,1	58,6	54,6	56,5	55,4	55,9	1,6
Limousin	56,9	62,7	71,7	68,0	68,5	68,7	70,6	3,7
Lorraine	57,0	62,4	66,8	63,6	63,1	65,4	64,1	2,0
Midi Pyrénées	59,4	60,3	64,9	62,5	63,2	62,6	62,1	0,8
Nord Pas de Calais	52,8	58,8	61,6	63,0	62,2	61,1	63,3	3,1
Pays de la Loire	58,4	61,8	68,7	65,6	64,7	66,1	65,6	2,0
Picardie	50,5	55,8	57,8	59,6	58,4	58,0	59,9	2,9
Poitou Charente	55,8	59,3	65,0	64,6	61,3	63,6	64,4	2,4
Provence Alpes Côte d'Azur	53,4	55,5	59,7	56,9	58,7	57,7	58,5	1,5
Rhône Alpes	55,3	61,7	64,0	62,0	62,2	63,3	64,0	2,5
Métropole	54,7	58,8	62,7	61,3	61,5	61,7	61,8	2,0
Ecart-type	3,6	4,5	4,6	3,8	3,5	4,3	3,8	-
Maximum	64,7	69,2	73,8	71,4	69,9	72,4	70,6	-
Minimum	48,1	49,7	55,7	54,6	56,5	54,5	55,9	-
Ecart absolu	16,6	19,5	18,1	16,8	13,4	17,9	14,8	-

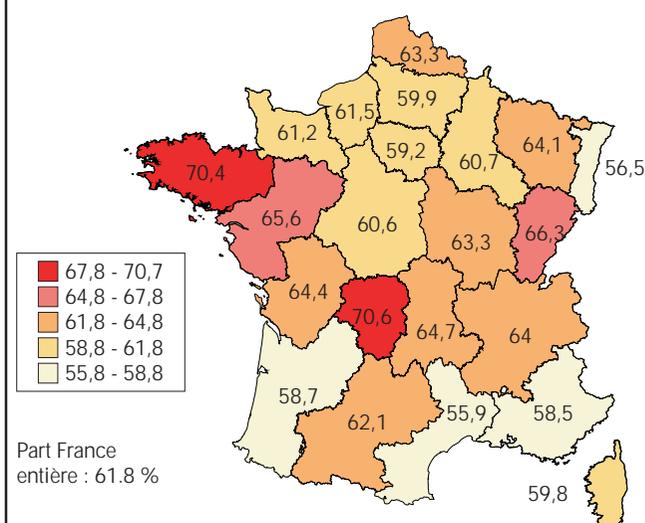
Source : Dpa

Proportion observée en % de bacheliers en 1993



Source : Dpd

Proportion observée en % de bacheliers en 1999



Source : Dpd

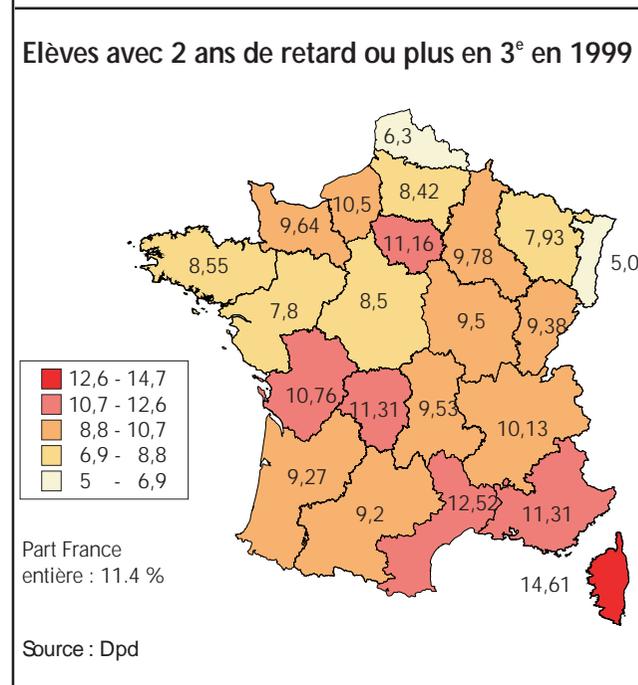
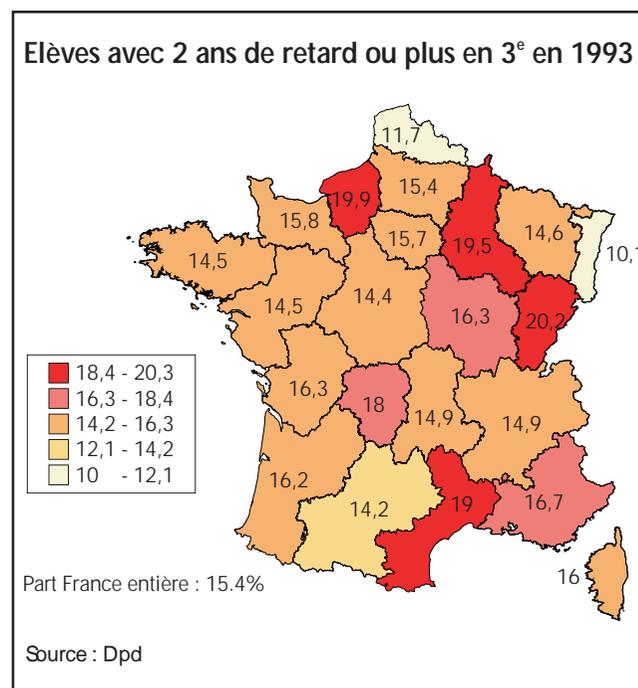
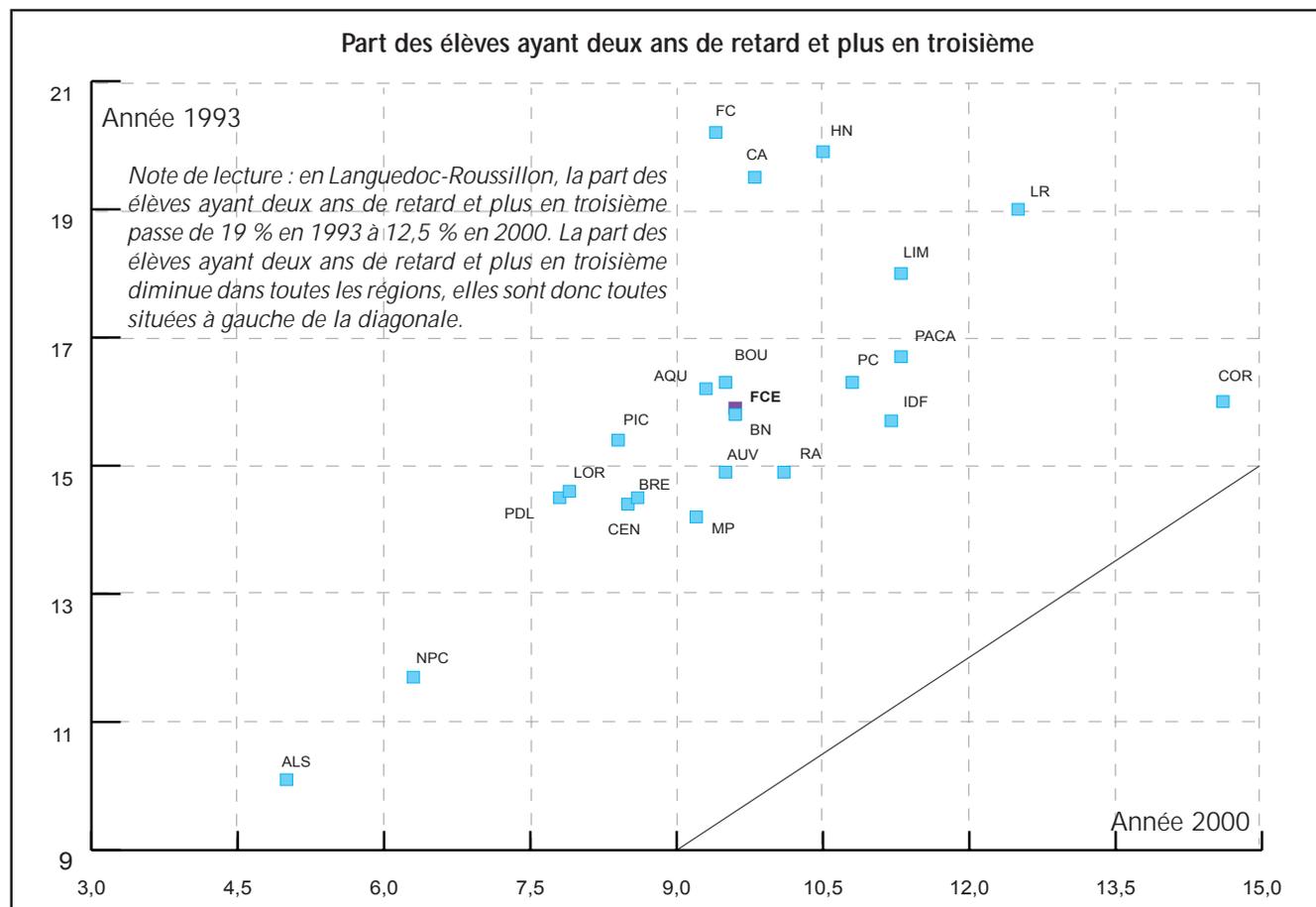
### 2.1.3. Proportion d'élèves ayant deux ans de retard et plus en troisième

Sur cette période la proportion d'élèves de troisième ayant deux ans de retard ou plus a fortement diminué (7,1% par an en moyenne). Cette diminution est particulièrement marquée en Franche-Comté, Alsace, Champagne-Ardennes, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-la-Loire, Lorraine et Picardie.

En début comme en fin de période, les plus faibles proportions de retards s'observent en Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Centre, Bretagne, Pays-de-la-Loire et Lorraine tandis que les plus fortes se trouvent en

Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Limousin, Languedoc-Roussillon, Champagne-Ardennes, Haute-Normandie et Poitou-Charentes. Avec des taux de variation annuels parmi les plus faibles, les régions Rhône-Alpes, Île-de-France et Corse connaissent des proportions d'élèves de troisième en retard parmi les plus fortes en 2000 alors qu'elles se situaient autour de la moyenne nationale en 1993. Inversement, la Franche-Comté qui avait la plus forte proportion de retards scolaires, bénéficie aujourd'hui d'une position plus favorable en raison d'un taux en forte chute (- 10,4 % par an).

Ces mouvements aboutissent à une faible diminution des disparités régionales entre 1993 et 2000.

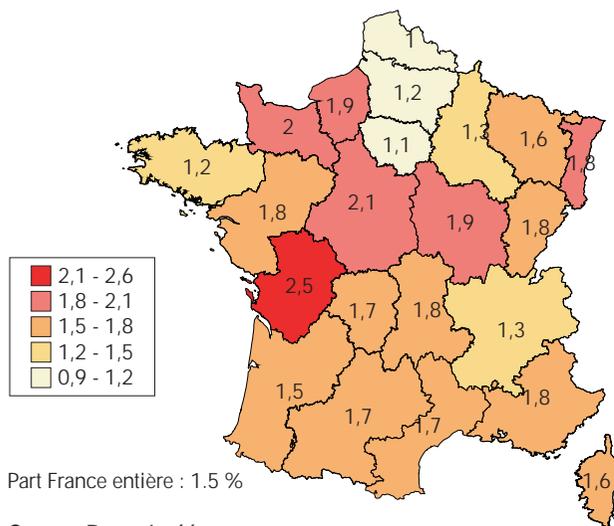


Proportion d'élèves ayant deux ans de retard ou plus en troisième (%)

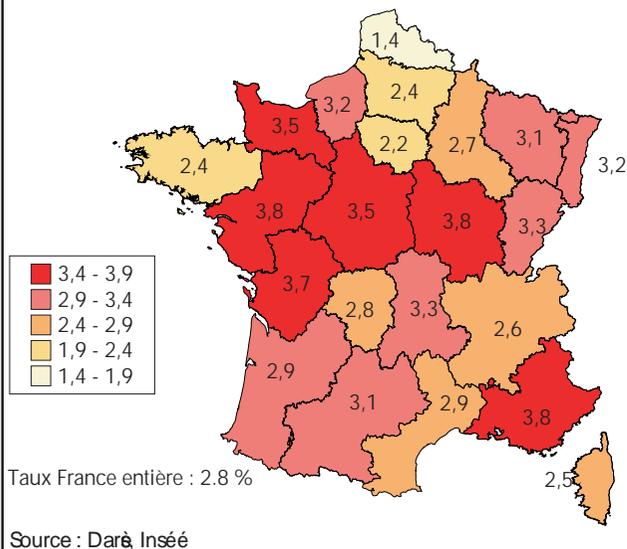
Années									Var. ann. %
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	
Régions et stat.									
Alsace	10,1	9,9	9,2	8,1	8,0	7,8	6,3	5,0	-9,5
Aquitaine	16,2	15,3	13,2	12,6	12,7	13,0	12,2	9,3	-7,7
Auvergne	14,9	14,9	13,2	12,0	12,4	12,9	11,9	9,5	-6,2
Basse-Normandie	15,8	13,8	11,7	11,9	12,0	12,7	11,0	9,6	-6,8
Bourgogne	16,3	15,3	13,2	12,1	12,7	13,0	11,7	9,5	-7,5
Bretagne	14,5	13,6	12,1	11,3	11,6	11,7	10,7	8,6	-7,2
Centre	14,4	13,8	11,7	10,5	11,0	11,2	9,9	8,5	-7,3
Champagne-Ardennes	19,5	18,1	16,3	14,6	14,6	14,7	12,4	9,8	-9,4
Corse	16,0	17,2	15,9	15,1	17,1	16,6	15,4	14,6	-1,3
Franche-Comté	20,2	18,0	16,0	14,1	14,2	13,9	12,7	9,4	-10,4
Haute-Normandie	19,9	18,7	16,3	14,6	15,0	15,1	13,7	10,5	-8,7
Île-de-France	15,7	15,6	14,3	13,5	13,9	13,6	12,4	11,2	-4,7
Languedoc-Roussillon	19,0	17,9	16,1	15,6	16,0	15,7	14,4	12,5	-5,8
Limousin	18,0	16,5	13,8	12,9	13,2	13,3	13,0	11,3	-6,5
Lorraine	14,6	13,5	11,7	10,7	11,3	11,2	10,0	7,9	-8,3
Midi-Pyrénées	14,2	13,8	12,4	11,6	11,7	11,3	11,2	9,2	-6,0
Nord-Pas-de-Calais	11,7	11,3	10,8	8,5	8,1	8,1	7,2	6,3	-8,5
Pays-de-la-Loire	14,5	12,8	11,0	10,3	10,3	10,5	9,7	7,8	-8,4
Picardie	15,4	14,4	12,4	11,5	11,4	11,9	9,8	8,4	-8,3
Poitou-Charentes	16,3	15,7	13,6	13,3	13,3	13,2	12,4	10,8	-5,7
Paca	16,7	16,0	15,0	14,6	14,6	14,6	13,2	11,3	-5,4
Rhône-Alpes	14,9	14,1	13,1	12,7	13,3	13,3	12,2	10,1	-5,4
Métropole	15,4	14,7	13,2	12,2	12,5	12,5	11,4	9,6	-6,6
Ecart-type	2,5	2,2	2,0	2,0	2,2	2,2	2,1	2,0	-
Maximum	20,2	18,7	16,3	15,6	17,1	16,6	15,4	14,6	-
Minimum	10,1	9,9	9,2	8,1	8,0	7,8	6,3	5,0	-
Ecart absolu	10,1	8,8	7,1	7,5	9,0	8,9	9,1	9,6	-

Source : Dpd

Taux d'utilisation de l'apprentissage par les jeunes en 1993



Taux d'utilisation de l'apprentissage par les jeunes en 1999



## 2.2. La formation professionnelle dans la formation initiale en métropole

### 2.2.1. Taux d'accès des jeunes à l'apprentissage

Le taux d'accès des jeunes à l'apprentissage a presque doublé de 1993 à 1999. Cette hausse a touché toutes les régions métropolitaines à des degrés divers.

Le taux d'accès des jeunes à l'apprentissage varie au moins du simple au double selon les régions. Ce type de formation est peu utilisé dans le Nord-Pas-de-Calais. Il

est beaucoup plus dans les Pays-de-la-Loire, en Paca, Bourgogne et Poitou-Charentes.

Les disparités régionales en matière d'accès à l'apprentissage ont augmenté du fait d'une hausse particulièrement forte dans certaines régions (Pays-de-la-Loire et Paca notamment).

Taux d'accès des jeunes de moins de 25 ans à l'apprentissage (%)

Régions et statistiques	Années								Tx de var. annuel (%)
	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999		
Alsace	1,8	2,0	2,4	3,3	3,3	3,0	3,2	9,7	
Aquitaine	1,5	2,1	2,1	2,2	2,3	2,6	2,9	11,7	
Auvergne	1,8	2,3	2,3	3,0	3,1	3,4	3,3	10,9	
Basse-Normandie	2,0	2,7	2,3	3,6	3,1	3,5	3,5	10,1	
Bourgogne	1,9	2,3	2,5	2,8	3,1	3,1	3,8	12,4	
Bretagne	1,2	1,8	2,3	1,8	2,2	3,0	2,4	11,6	
Centre	2,1	2,4	2,7	2,9	3,2	3,1	3,5	9,4	
Champagne-Ardenne	1,3	2,0	2,0	2,3	2,3	2,5	2,7	12,7	
Corse	1,6	2,3	2,4	2,7	2,3	2,5	2,5	8,4	
Franche-Comté	1,8	2,3	2,3	3,0	2,9	3,2	3,3	10,8	
Haute-Normandie	1,9	2,2	2,7	2,9	3,1	2,6	3,2	8,9	
Île-de-France	1,1	1,5	1,5	1,8	2,2	2,2	2,2	12,2	
Languedoc-Roussillon	1,7	2,0	2,5	2,8	2,7	2,8	2,9	8,9	
Limousin	1,7	2,0	2,3	2,4	2,6	2,7	2,8	9,1	
Lorraine	1,6	2,1	2,1	2,2	2,8	2,5	3,1	11,6	
Midi-Pyrénées	1,7	1,7	2,4	2,5	2,7	3,0	3,1	10,6	
Nord-Pas-de-Calais	1,0	1,1	1,4	1,6	1,5	1,6	1,4	6,4	
Pays-de-la-Loire	1,8	2,5	2,6	2,9	3,0	3,2	3,8	13,4	
Picardie	1,2	1,5	1,7	2,2	2,3	2,5	2,4	12,5	
Poitou-Charentes	2,5	2,9	3,5	3,5	3,7	3,9	3,7	6,8	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,8	2,4	2,7	2,7	3,6	3,6	3,8	13,5	
Rhône-Alpes	1,3	1,7	1,7	2,2	2,1	2,2	2,6	11,9	
Métropole	1,5	1,9	2,1	2,4	2,6	2,7	2,8	11,1	
Ecart-type	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	-	
Maximum	2,5	2,9	3,5	3,6	3,7	3,9	3,8	-	
Minimum	1,0	1,1	1,4	1,6	1,5	1,6	1,4	-	
Ecart absolu	1,5	1,8	2,1	2,0	2,2	2,3	2,4	-	

Sources : Dares

### 2.2.2. Part des inscrits en Cap et Bep

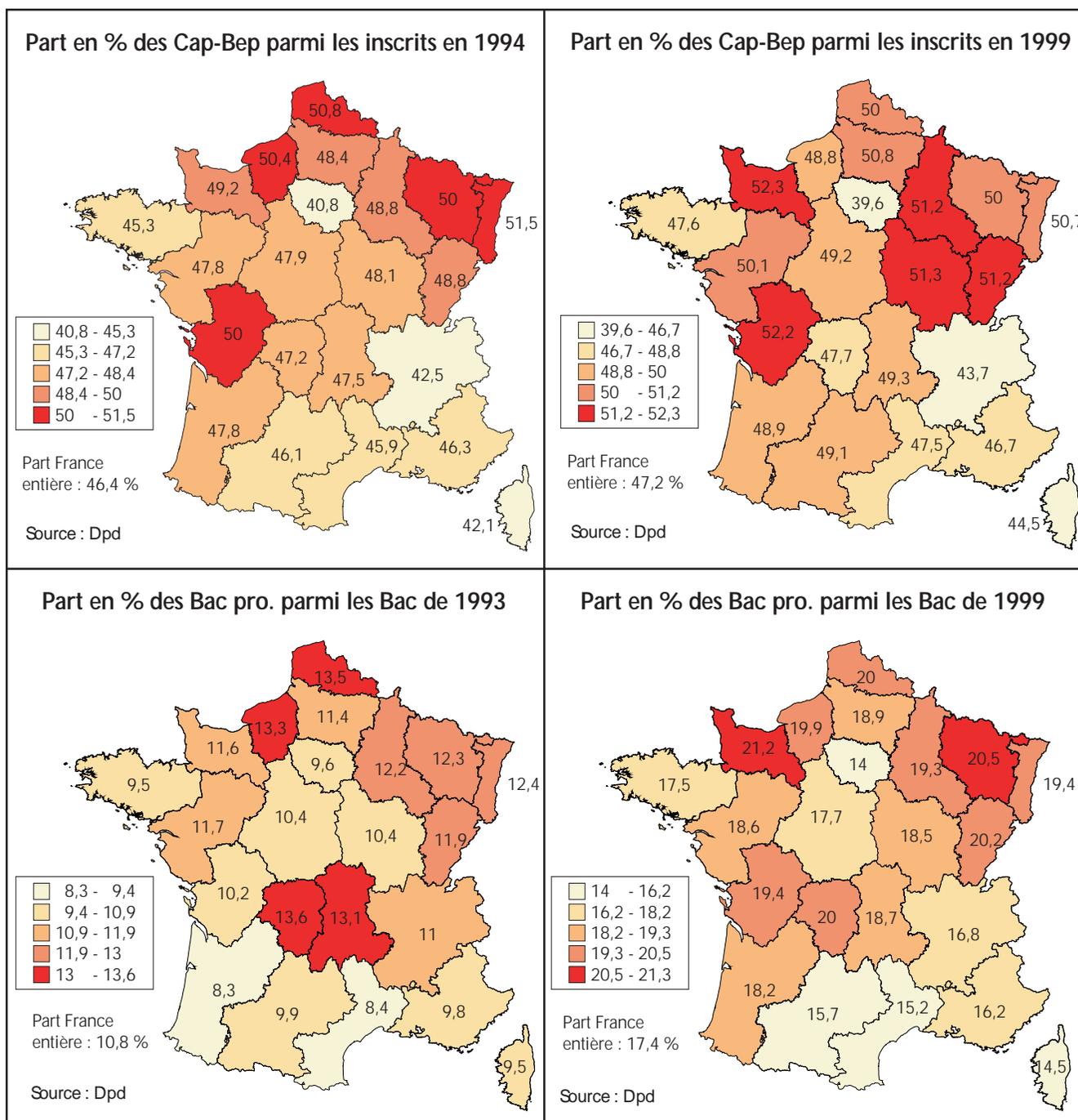
La part des inscrits en Cap et Bep parmi les inscrits en deuxième cycle de l'enseignement secondaire a peu augmenté sur la période observée. Cela cache des évolutions contrastées dans les régions. La croissance annuelle du poids des inscrits en Cap et Bep est nette en Aquitaine, Auvergne, Centre, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes. Elle dépasse même 1% en Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Champagne-Ardennes, Corse, Franche-Comté, Pays de la Loire et Picardie. En revanche, le poids des inscrits en Cap et Bep diminue en Alsace, Haute-Normandie, Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais.

Avec des taux de variation annuels parmi les plus forts, la Bourgogne et la Basse Normandie font partie en 1999 des régions où la part des Cap et Bep est la plus élevée alors que ce n'était pas le cas en début de période. La Haute-Normandie, le Nord-Pas-de-Calais et l'Alsace connaissent une évolution inverse. Malgré une croissance sur la période, la Corse et la région Rhône-Alpes restent les régions où la part de ces formations est la plus faible. En Ile-de-France, le poids des inscrits en Cap et Bep recule encore, de telle sorte que cette région reste sur les cinq années celle où ces formations sont le moins représentées. Les filières générales dominent en Ile-de-France, rassemblant plus de 60% des entrants en second cycle de l'enseignement secondaire.

Dans l'ensemble, et malgré ces évolutions contrastées, les disparités régionales évoluent peu sur cet indicateur entre 1994 et 1999.

### 2.2.3. Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers

Le développement de l'enseignement professionnel se traduit par une augmentation importante de la part des bacheliers professionnels parmi l'ensemble des bacheliers. Si cette croissance s'observe dans toutes les régions, elle dépasse 10 % en Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Basse-Normandie, Bretagne, Poitou-Charentes et Aquitaine tandis qu'elle est inférieure à 7 % dans le Nord-Pas-



de-Calais, le Limousin, l'Île-de-France et l'Auvergne.

Dans l'ensemble, la situation relative des régions est la même en début et en fin de période. Les plus faibles proportions de bacheliers professionnels s'observent en Languedoc-Roussillon, Corse, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Midi-Pyrénées, Île-de-France et Bretagne. Les plus fortes se situent en Lorraine, Alsace, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Limousin.

Cinq régions connaissent une modification sensible de leur situation. Avec la plus faible hausse de la part des

bacheliers professionnels (+ 6,1 % par an), l'Auvergne, autrefois bien placée, se situe maintenant dans la moyenne. On observe l'évolution inverse dans les régions Aquitaine, Poitou-Charentes, Basse-Normandie et Franche-Comté où, grâce à une forte hausse, la proportion de bacheliers professionnels est désormais relativement élevée.

Les disparités régionales affectant le poids des Bac-pro ont légèrement augmenté entre 1993 et 1999 mais leur évolution est heurtée sur les six années.

### La formation professionnelle dans la formation initiale

Régions et stat.	Part des Cap-Bep parmi les inscrits (%)							Part des Bac. pro. dans l'ensemble des bacheliers (%)							
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Var. ann. %	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Var. ann. %
Alsace	51,5	51,6	52,0	51,7	52,0	50,7	-0,3	12,4	13,1	13,7	17,2	17,7	18,8	19,4	7,7
Aquitaine	47,8	46,0	47,6	49,5	49,9	48,9	0,5	8,3	10,6	10,9	13,9	15,2	16,5	18,2	13,9
Auvergne	47,5	47,8	49,0	49,2	50,2	49,3	0,8	13,1	14,2	14,8	17,0	17,5	17,6	18,7	6,1
Basse Normandie	49,2	50,7	51,2	51,3	52,1	52,3	1,2	11,6	13,2	14,2	17,3	18,2	19,3	21,2	10,5
Bourgogne	48,1	47,5	48,9	51,0	52,1	51,3	1,3	10,4	12,0	12,8	15,2	15,5	15,8	18,5	10,0
Bretagne	45,3	43,5	45,3	46,5	48,0	47,6	1,0	9,5	12,0	12,2	14,3	15,3	16,1	17,5	10,7
Centre	47,9	47,6	48,2	48,1	50,0	49,2	0,6	10,4	11,8	12,8	16,0	16,3	15,9	17,7	9,3
Champagne-Ardennes	48,8	48,7	48,7	49,8	51,7	51,2	1,0	12,2	13,2	14,5	16,7	18,5	17,2	19,3	8,0
Corse	42,1	40,0	41,4	43,9	41,4	44,5	1,1	9,5	11,0	14,0	13,0	11,7	12,8	14,5	7,3
Franche Comté	48,8	48,4	50,0	49,8	51,2	51,2	1,0	11,9	13,9	14,2	16,1	16,2	17,6	20,2	9,2
Haute Normandie	50,4	48,9	49,0	48,0	48,9	48,8	-0,6	13,3	15,0	14,8	18,1	19,4	19,1	19,9	7,0
Île-de-France	40,8	39,3	39,5	39,8	40,4	39,6	-0,6	9,6	10,1	11,0	13,4	14,4	13,8	14,0	6,5
Languedoc Roussillon	45,9	44,9	47,9	47,2	46,9	47,5	0,7	8,4	10,6	11,5	13,4	14,2	14,6	15,2	10,4
Limousin	47,2	48,0	47,6	48,7	48,8	47,7	0,2	13,6	15,7	14,1	16,3	18,8	17,8	20,0	6,6
Lorraine	50,0	49,0	49,3	49,7	50,9	50,0	0,0	12,3	13,1	13,7	16,8	18,4	18,8	20,5	8,9
Midi Pyrénées	46,1	45,5	47,4	47,7	49,0	49,1	1,3	9,9	12,0	12,3	14,6	14,4	15,4	15,7	7,9
Nord Pas de Calais	50,8	49,9	49,3	49,6	50,0	50,0	-0,3	13,5	15,4	15,9	18,6	19,1	18,7	20,0	6,7
Pays de la Loire	47,8	47,4	48,8	49,4	51,0	50,1	1,0	11,7	13,9	13,4	15,9	16,1	17,4	18,6	8,0
Picardie	48,4	47,8	48,0	49,3	49,9	50,8	1,0	11,4	13,4	13,9	16,8	17,3	17,3	18,9	8,9
Poitou Charentes	50,0	50,1	51,4	51,1	51,7	52,2	0,9	10,2	11,4	12,4	15,9	16,8	17,6	19,4	11,4
Provence Alpes Côte d'Azur	46,3	45,5	46,3	47,2	47,0	46,7	0,2	9,8	11,0	11,8	13,9	14,8	15,1	16,2	8,7
Rhône-Alpes	42,5	42,2	42,7	43,4	44,4	43,7	0,6	11,0	11,6	12,3	14,7	14,9	15,4	16,8	7,3
Métropole	46,4	45,6	46,4	46,8	47,6	47,2	0,3	10,8	11,6	12,7	15,3	16,1	16,3	17,4	8,4
Ecart-type	2,8	3,2	3,1	2,8	3,3	3,0	-	1,6	1,6	1,3	1,6	2,0	1,8	2,0	-
Maximum	51,5	51,6	52,0	51,7	52,1	52,3	-	13,6	15,7	15,9	18,6	19,4	19,3	21,2	-
Minimum	40,8	39,3	39,5	39,8	40,4	39,6	-	8,3	10,1	10,9	13,0	11,7	12,8	14,0	-
Ecart absolu	10,7	12,3	12,5	11,9	11,7	12,7	-	5,2	5,6	5,1	5,5	7,7	6,5	7,2	-

Source : Dpd

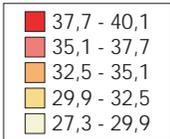
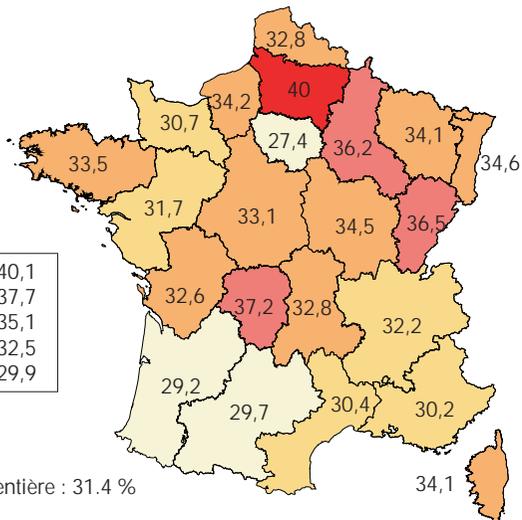
### Rapport entre offre et demande de formation professionnelle

Un rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale de décembre 2000, relatif à l'examen des procédures d'affectation des élèves en filière professionnelle mises en place dans les différentes académies, révèle que l'offre de formation en Bep est globalement la plus importante dans les académies de Lille, Caen, Reims et Bordeaux. En revanche, elle est plus faible dans celles de Nice, Poitiers, Aix-Marseille, et Lyon. Au sein de cette offre, le secteur des services prédomine dans les académies de Créteil, Corse, Montpellier, Paris et Versailles tandis que celui de la production domine légèrement à Reims et Rennes.

Le rapport entre le nombre de premiers vœux formulés par académie pour ces formations en Bep, tous secteurs confondus, rapporté à la capacité d'accueil globale de l'académie en Bep fait apparaître un écart entre demande et offre qui varie de - 18 % (demande inférieure à l'offre pour Toulouse, Bordeaux et Lille) à + 33,1 % (demande supérieure à l'offre pour Dijon, Montpellier, Nantes et Rouen). L'étude de ce type de statistiques, par académie et par spécialité fine de Bep (production, services, etc.) met en évidence des contrastes plus accusés. À titre d'illustration, la demande de formation pour vente et action marchande dépasse de 270 % l'offre académique à Caen et Montpellier.

Ces résultats sont extraits du document suivant : Bellet A., Garnier M., Léveque J.P., Périllier J.L., *Les procédures d'affectation des élèves en filières professionnelles*, rapport à monsieur le ministre de l'Éducation nationale, à monsieur le ministre délégué à l'Enseignement professionnel, décembre 2000, ministère de l'Éducation nationale, 66 pages).

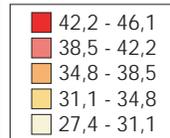
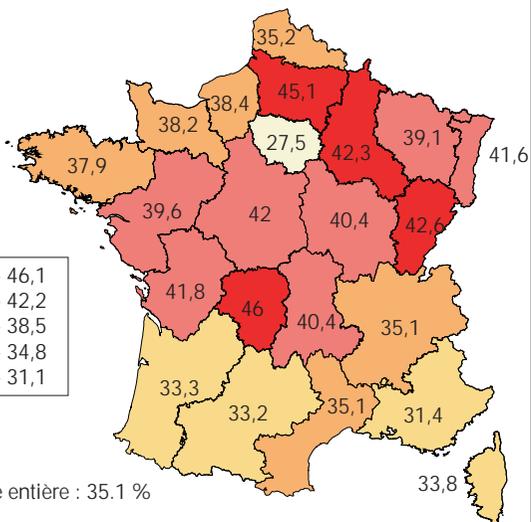
### Part en % des STS et IUT dans l'enseignement supérieur en 1993



Part France entière : 31.4 %

Source : Dpd

### Part en % des STS et IUT dans l'enseignement supérieur en 1999



Part France entière : 35.1 %

Source : Dpd

### 2.2.4. Part des inscrits en lut et Sts

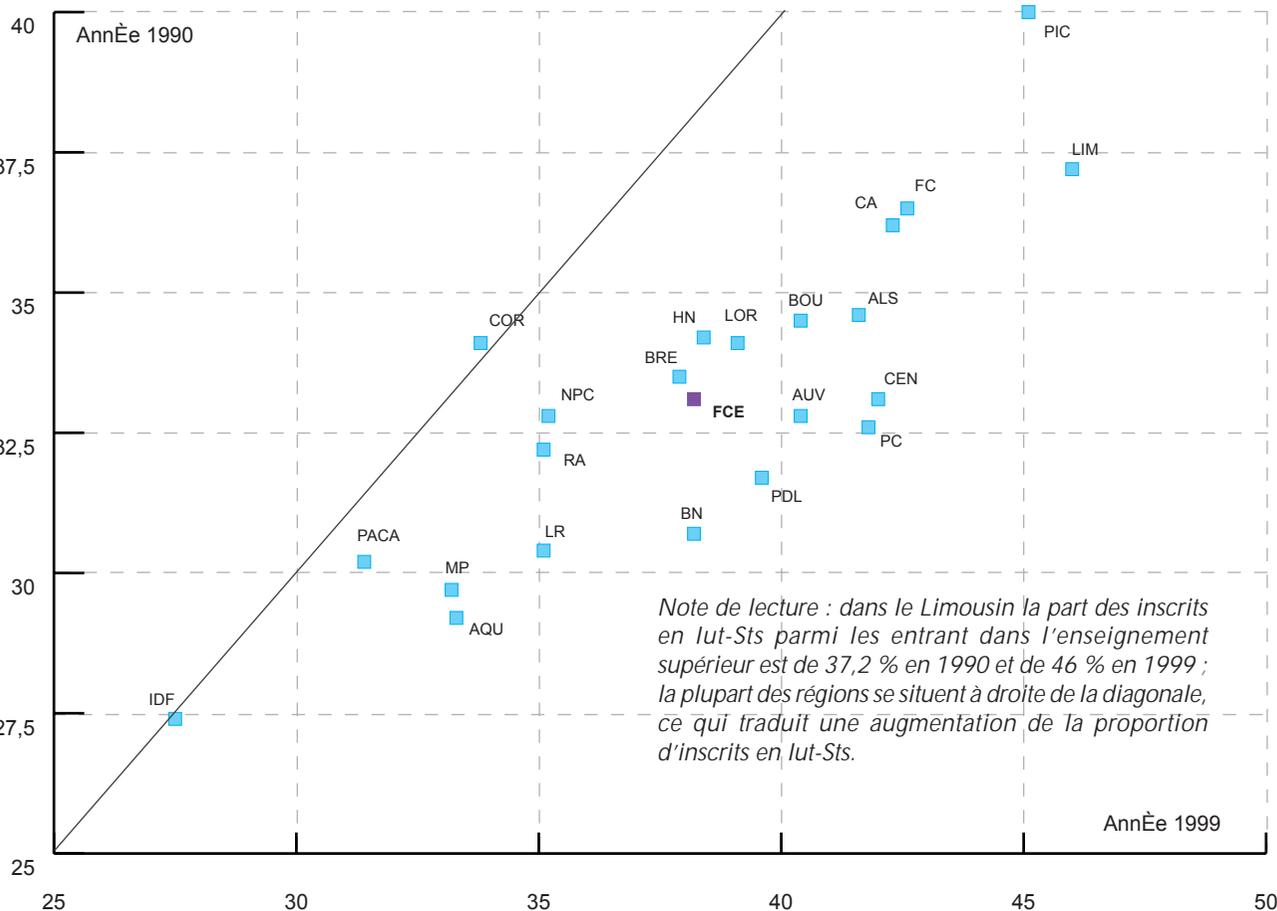
La part des inscrits en lut et Sts parmi les jeunes entrant dans l'enseignement supérieur est restée stable de 1993 à 1996 et a connu une augmentation importante par la suite gagnant 5 points en 4 ans. Mais l'augmentation est faible en Île-de-France et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur tandis qu'elle dépasse les 4 % dans le Centre et Poitou-Charentes. La Corse est la seule région qui connaît

une diminution de la part des inscriptions en lut et Sts.

Les plus faibles proportions d'inscrits en lut et Sts s'observent en Île-de-France, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon. Les plus fortes concernent les régions Bourgogne, Alsace, Champagne-Ardennes, Franche-Comté, Limousin et Picardie.

Du fait de ces évolutions, les disparités régionales ont fortement augmenté tout au long de la période.

### Part des IUT-STS dans l'enseignement supérieur en 1990 et 1999



Note de lecture : dans le Limousin la part des inscrits en lut-Sts parmi les entrants dans l'enseignement supérieur est de 37,2 % en 1990 et de 46 % en 1999 ; la plupart des régions se situent à droite de la diagonale, ce qui traduit une augmentation de la proportion d'inscrits en lut-Sts.

Part des inscrits en lut et Sts parmi les jeunes entrant dans l'enseignement supérieur (%)

Années	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1998	1999	Taux de variation annuel moyen (%)
Régions et statistiques								
Alsace	34,6	34,6	34,1	33,3	36,6	38,1	41,6	3,1
Aquitaine	29,2	26,8	28,4	27,7	30,1	32,4	33,3	2,2
Auvergne	32,8	31,7	33,5	33,5	35,6	37,8	40,4	3,5
Basse-Normandie	30,7	30,7	33,9	33,0	35,6	38,0	38,2	3,7
Bourgogne	34,5	35,1	34,4	33,5	38,1	38,2	40,4	2,7
Bretagne	33,5	32,2	34,4	33,0	35,6	36,8	37,9	2,1
Centre	33,1	33,3	34,1	33,7	37,4	40,3	42,0	4,1
Champagne-Ardennes	36,2	35,5	35,3	35,6	39,2	41,2	42,3	2,6
Corse	34,1	31,9	33,7	35,1	33,4	36,3	33,8	-0,2
Franche-Comté	36,5	37,4	37,6	38,5	42,4	43,4	42,6	2,6
Haute-Normandie	34,2	31,7	34,1	32,6	35,5	37,0	38,4	1,9
Île-de-France	27,4	25,2	25,2	23,5	25,7	26,0	27,5	0,1
Languedoc-Roussillon	30,4	31,9	28,4	28,4	33,0	33,5	35,1	2,5
Limousin	37,2	36,7	37,7	35,8	41,2	43,7	46,0	3,6
Lorraine	34,1	34,6	34,5	33,9	36,8	37,5	39,1	2,3
Midi-Pyrénées	29,7	28,3	29,9	29,4	31,9	33,3	33,2	1,9
Nord-Pas-de-Calais	32,8	32,0	32,5	31,8	33,7	34,5	35,2	1,2
Pays-de-la-Loire	31,7	30,6	32,5	32,0	35,6	38,1	39,6	3,8
Picardie	40,0	39,6	39,2	39,2	41,8	43,9	45,1	2,0
Poitou-Charentes	32,6	31,7	34,0	34,1	38,3	38,9	41,8	4,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	30,2	29,5	30,3	27,4	30,3	31,5	31,4	0,6
Rhône-Alpes	32,2	31,8	31,0	30,2	33,4	34,0	35,1	1,4
Métropole	31,4	30,5	31,0	30,0	32,9	33,9	35,1	1,9
Ecart-type	2,9	3,4	3,3	3,6	4,0	4,3	4,7	-
Maximum	40,0	39,6	39,2	39,2	42,4	43,9	46,0	-
Minimum	27,4	25,2	25,2	23,5	25,7	26,0	27,5	-
Ecart absolu	12,7	14,4	14,0	15,7	16,7	17,8	18,6	-

Source : Dpd

## Taux de scolarisation

### 2.3. La formation initiale dans les Dom

#### 2.3.1. L'accès à la formation initiale

##### Taux de scolarisation

La Guadeloupe, la Martinique et la Réunion connaissent des taux de scolarisation des 16-19 ans proches de ceux observés en métropole. La Guyane se caractérise en revanche par un taux très faible (49,6 %), du fait de sorties précoces de l'enseignement secondaire. Sur la période 1996-1999 on observe une diminution du taux de scolarité des 16-19 ans en Martinique, une stabilité en Guadeloupe et une augmentation en Guyane et à la Réunion. Les écarts entre les Dom tendent à diminuer entre 1996 et 1999 ainsi que les écarts Dom/métropole.

Les taux de scolarisation des 20-24 ans sont beaucoup plus faibles dans les Dom que dans la plupart des régions métropolitaines, car l'offre de formations supérieures est peu développée. Mais les différences sont grandes d'un département à l'autre. C'est en Martinique que le taux de scolarisation des 20-24 ans est le plus élevé : il est de près de 29 % et connaît une nette croissance de 1996 à 1999. Ce taux est plus faible en Guadeloupe et à la Réunion et surtout en Guyane où il n'atteint pas 9 %. Parmi les 20-24 ans, les disparités de scolarisation s'accroissent légèrement entre les Dom et la métropole.

##### Proportion de bacheliers

La Guadeloupe et la Martinique connaissent des proportions aussi élevées, voire plus, qu'en métropole tandis que la proportion de bacheliers n'est que de 54,4% à la Réunion et surtout de 27,4% en Guyane.

En début de période (1993), la proportion de bacheliers est nettement plus faible dans les Dom qu'en métropole. Depuis lors, la forte croissance de cette proportion dans les Dom a contribué à réduire considérablement les écarts. Les disparités sont cependant importantes entre les quatre départements, même si elles régressent.

Années	Taux de scolarisation des 16-19 ans					Taux de scolarisation des 20-24 ans				
	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	Var. ann. %	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	Var. ann. %
<b>Territoires</b>										
Guadeloupe	78,0	79,0	79,6	78,4	0,2	20,2	20,9	19,9	20,0	-0,3
Guyane	48,4	49,8	50,3	49,6	0,8	8,5	8,8	8,6	8,2	-1,2
Martinique	88,7	88,0	86,4	86,0	-1,0	28,3	29,6	29,5	29,2	1,0
Réunion	77,5	78,3	79,1	79,4	0,8	18,7	18,3	17,8	19,0	0,5
<b>Métropole</b>	85,7	85,3	84,6	83,7	-0,8	33,4	34,2	34,4	34,9	1,5
<b>Ecart abs. entre les Dom</b>	40,3	38,2	36,1	36,4	-	19,8	20,8	20,9	21,0	-

Source : Dpd

##### Proportion observée de bacheliers (%)

Années	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Tx var. annuel moy. %
<b>Territoires</b>								
Antilles/Guyane	38,9	46,8	48,8	51,7	58,4			
Guadeloupe	-	-	-	-	-	64,6	67,0	-
Guyane	-	-	-	-	-	23,7	27,4	-
Martinique	-	-	-	-	-	68,6	73,0	-
Réunion	37,3	42,7	42,2	43,2	48,7	50,8	54,4	6,5
<b>Dom</b>	38,2	45,1	45,9	48,3	51,3	54,5	58,0	7,2
<b>Métropole</b>	54,7	58,8	62,7	61,3	61,5	61,7	61,8	2,1
<b>Ecart abs. entre les Dom</b>	-	-	-	-	-	44,9	39,6	-
<b>Ecart abs. Dom/métropole</b>	16,5	13,7	16,8	13,0	10,2	7,2	3,8	-

Source : Dpd

##### Proportion d'élèves ayant deux ans de retard ou plus en 3ème (%)

Années	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Tx de variation annuel moyen %
<b>Territoires</b>								
Guadeloupe	30,8	25,1	21,6	20,7	18,0	17,2	15,0	-11,3
Guyane	43,1	41,2	38,1	39,7	41,9	42,7	39,0	-1,6
Martinique	38,0	31,5	28,0	24,9	21,5	17,5	14,0	-15,3
Réunion	23,7	21,6	17,7	15,8	13,9	10,7	10,5	-12,8
<b>Métropole</b>	15,4	14,7	13,2	12,2	12,5	12,5	11,4	-4,9
<b>Ecart abs. entre les Dom</b>	19,4	19,6	20,4	23,9	28,0	32,0	28,6	-

Source : Dpd

##### Retards en troisième

Une forte opposition apparaît entre la Guyane et les autres départements d'outre-mer. La Guadeloupe, la Martinique et la Réunion présentent désormais des proportions d'élèves ayant deux ans de retard et plus en troi-

sième peu éloignées de celles observées en métropole. La Guyane maintient en revanche un taux de retards très élevé (39 % en 1999 contre 11,4 % pour la métropole).

### 2.3.2. La formation professionnelle dans la formation initiale

#### Taux d'utilisation de l'apprentissage par les jeunes

L'absence d'estimations localisées de population pour les Dom ne permet pas de calculer le taux d'utilisation sur les mêmes bases qu'en métropole. Une approximation peut être faite pour l'année 1999 en rapportant le nombre de contrats d'apprentissage à la population jeune au recensement de 1999. Il apparaît alors que le poids de l'apprentissage est plus faible dans les Dom qu'en métropole. A la Réunion, cette tendance est toutefois moins marquée.

#### Part des inscrits en Cap-Bep

Les Dom présentent des parts importantes d'inscrits en Cap et Bep parmi les entrants en second cycle de l'enseignement secondaire. Avec des taux d'au moins 50 %, ils connaissent des proportions légèrement plus élevées que la moyenne métropolitaine. Les évolutions sont différentes selon les départements contribuant à réduire les écarts entre eux. En revanche, l'écart Dom/métropole se maintient.

#### Part des bacheliers professionnels

Comme en métropole, le développement de l'enseignement professionnel se traduit dans les Dom par une augmentation importante de la part des bacheliers professionnels. Cette évolution permet à la Guyane et à la Réunion de rattraper leur retard en la matière. En 1999, la part des bacheliers professionnels parmi l'ensemble des bacheliers est globalement plus forte dans les Dom qu'en métropole. La Réunion reste en retrait sur ce point.

#### Part des inscrits en Iut et Sts

En 1999, la part des inscrits en Iut et Sts parmi les jeunes entrant dans l'enseignement supérieur varie dans les Dom de 31,3 % en Guadeloupe et à la Réunion à 39,5 % en Guyane, soit des taux peu éloignés de ceux observés en métropole. Ces taux n'ont toutefois qu'une signification limitée en raison de la forte proportion de bacheliers poursuivant leurs études dans d'autres académies.

### L'apprentissage

Territoires	Années								Taux d'utilisation de l'app. par les 15-24 ans en 1999
	Nombre d'entrées en apprentissage								
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Var.ann.%	
Guadeloupe	717	775	613	786	658	1 153	729	0,3	0,9
Martinique	1281	1 019	804	1 626	1 116	898	1014	-3,8	1,5
Guyane	47	112	198	142	111	175	174	24,4	0,9
Réunion	1736	2 568	2 896	2 334	2 294	2 649	2668	7,4	2,2
Dom	3781	4 474	4 511	4 888	4 179	4 875	4585	3,3	1,6
Métropole	127887	161 403	173 569	193 281	207 279	213 892	223837	9,8	2,9
Ecart abs. entre les Dom	1689	2456	2698	2192	2183	2474	2494	-	1,4
Ecart abs. Dom/métropole	124106	156929	169058	188393	203100	209017	219252	-	1,3

Source : Dares

### Part des entrants en Cap-Bep parmi les entrants en second cycle de l'enseignement secondaire (%)

Territoires	Années					Tx de var. annuel moyen %
	1996	1997	1998	1999		
Guadeloupe	51,1	48,6	51,1	52,3	0,8	
Guyane	55,4	53,9	54,7	54,0	-0,9	
Martinique	49,8	51,4	50,2	51,6	1,2	
Réunion	51,6	52,5	53,1	52,2	0,3	
Dom	51,3	51,4	52,1	52,2	0,6	
Métropole	46,4	46,8	47,6	47,2	0,6	
Ecart abs. entre les Dom	5,7	5,2	4,5	2,4	-	
Ecart abs. Dom/métr.	5,0	4,6	4,5	5,1	-	

Source : Dpa

### Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers (%)

Territoires	Années						
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Guadeloupe	-	-	-	-	11,8	18,2	22,4
Guyane	-	-	-	-	4,9	21,3	24,6
Martinique	-	-	-	-	13,4	19,5	22,3
Réunion	5,7	6,2	6,4	7,6	7,7	14,7	17,0
Antilles/Guyane	4,4	8,4	8,4	11,3	-	-	-
Métropole	10,8	11,6	12,7	15,3	16,1	16,3	17,4
Ecart abs. entre les Dom	-	-	-	-	8,5	6,6	7,6

Source : Dpa

### Part des inscrits en Iut-Sts parmi les nouveaux bacheliers entrant dans le supérieur (%)

Territoires	Années		
	1997	1998	1999
Antilles/Guyane	35,0	-	-
Guadeloupe	-	28,5	31,3
Guyane	-	47,7	39,5
Martinique	-	40,1	34,3
Réunion	31,1	31,1	31,3
Total métropole	32,9	33,9	35,1
Ecart abs. entre les Dom	-	19,2	8,2

Source : Dpa

## 2.4. Conclusion

### *La formation initiale*

La scolarisation des 16-19 ans a très légèrement diminué entre 1993 et 1999. Près de 84 % des jeunes dans cette classe d'âge étaient scolarisés à la fin des années 90. Les retards scolaires en troisième sont pour leur part plus rares aujourd'hui qu'au début des années 90. La proportion de bacheliers parmi la classe d'âge concernée s'est nettement accrue, passant de 55 à 62 % au cours de cette période. Les poursuites d'études massives dans l'enseignement supérieur sont à l'origine d'une forte hausse de la scolarisation des 20-24 ans.

La géographie de l'accès des jeunes à la formation initiale diffère selon l'indicateur choisi. Le taux de scolarisation des 16-19 ans reste particulièrement élevé en Bretagne et Limousin, ce qui contribue à expliquer la part élevée de bacheliers dans ces régions. La proportion de jeunes scolarisés est relativement faible en Corse, en Picardie et dans la région Centre.

Du fait d'évolutions contrastées depuis six ans, le taux de scolarisation des 20-24 ans est aujourd'hui relativement élevé dans le Sud-Est, le Limousin, la Bretagne et l'Île-de-France. Ce taux traduit dans certaines régions, le départ d'une partie importante des bacheliers qui poursuivent leurs études supérieures dans d'autres régions. La Picardie et la Corse exportent notamment une part importante de leurs bacheliers (voir paragraphe 1.1.3.).

Du fait des phénomènes migratoires, la proportion de bacheliers en région n'est pas toujours corrélée avec le taux de scolarisation des 20-24 ans malgré des poursuites

d'études massives après la baccalauréat. C'est en Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Paca et Alsace que la proportion de bacheliers est la plus faible. Les régions du Nord-Est ont rattrapé leur retard sur ce point.

Les retards scolaires en fin de troisième demeurent élevés en Île-de-France, Corse, Limousin, Languedoc-Roussillon et Paca malgré leur diminution spectaculaire dans toutes les régions de métropole.

Pour ce qui concerne les régions d'outre-mer, elles conservent les plus forts taux de retard avec un record pour la Guyane (39 % de retard en troisième en 1999, soit plus de trois fois la moyenne métropolitaine).

Les écarts entre régions diminuent ou stagnent en matière d'accès des jeunes à la formation initiale. Seuls les taux de scolarisation des 20-24 ans sont aujourd'hui plus dispersés qu'au début des années 90. Cette disparité croissante est liée au développement rapide de l'enseignement supérieur qui s'accompagne de phénomènes migratoires marqués.

Une tendance à l'homogénéisation s'observe entre les Dom. La situation en outre-mer se rapproche de celle de la métropole en termes de taux de scolarisation des 16-19 ans (à l'exception de la Guyane), de retards scolaires (à l'exception de la Guyane) et de proportion de bacheliers (à l'exception de la Guyane et de la Réunion).

### *Le poids des filières professionnelles augmente*

L'essor de l'apprentissage et des Baccalauréats professionnels explique une bonne partie de l'accroissement

du poids des filières professionnelles. Le développement de la formation professionnelle est moins rapide au niveau des Cap-Bep.

Les régions du Nord-Est se distinguent par leur proportion élevée de jeunes scolarisés dans les filières professionnelles de l'enseignement secondaire. Elles sont rejointes dans les années récentes par un axe Basse-Normandie/Pays-de-la-Loire. En revanche, l'Île-de-France et les régions du Sud-Est possèdent une moindre proportion de filières professionnelles. La part des lut et des Sts dans l'enseignement supérieur est faible en Île-de-France alors que ces formations sont très représentées dans le centre et l'est.

Les disparités régionales se maintiennent ou augmentent quant au poids des filières professionnelles dans l'enseignement secondaire. Les disparités régionales s'accroissent notamment en matière d'apprentissage, les politiques régionales étant de plus en plus différenciées sur ce point. Les disparités augmentent également pour ce qui concerne le poids des lut et des Sts dans l'enseignement supérieur, ce qui s'explique certainement par une croissance rapide et hétérogène de l'enseignement supérieur.

Les départements d'outre-mer se caractérisent, quant à eux, par une moindre utilisation de l'apprentissage et, à l'inverse, par un poids des Cap, des Bep et des Bacs professionnels plus élevé qu'en métropole. Les disparités Dom/métropole se maintiennent quant au poids des filières professionnelles dans la formation initiale.



# 3. La formation professionnelle post-initiale des jeunes

---

## 3.0. Les indicateurs utilisés

L'objectif de ce chapitre est d'observer les écarts entre régions en matière d'accès des jeunes à la formation professionnelle post-initiale. Les autorités régionales interviennent depuis 1993 dans les dispositifs de formation post-initiale des jeunes. Nous essayons de saisir l'intensité de cette intervention grâce à quelques indicateurs, qui restent imparfaits et incomplets.

- Taux d'utilisation des contrats de qualification et d'adaptation par les jeunes :
  - numérateur : entrées en contrats de qualification et d'adaptation au cours de l'année (source : Dares) ;
  - dénominateur : nombre de jeunes de 16 à 25 ans en début d'année (source : Insee).
  
- Taux d'utilisation des stages régionaux par les jeunes :

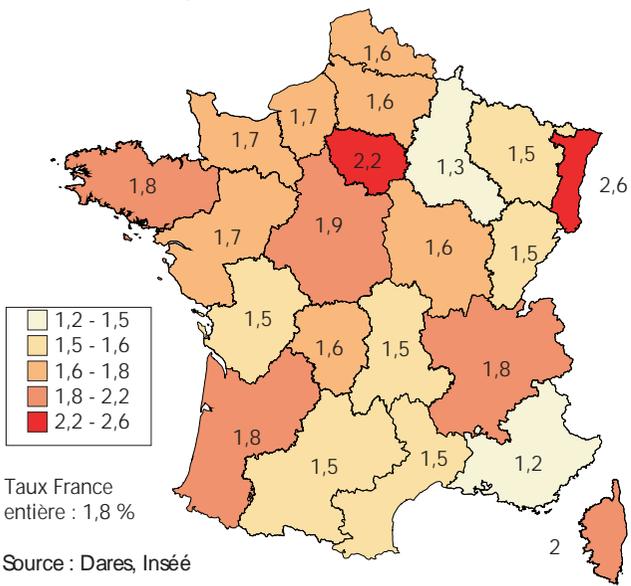
- numérateur : entrée des 16-25 ans dans les stages régionaux et les dispositifs financés par l'Unédic au cours de l'année (source : Dares) ;
- dénominateur : nombre de jeunes de 16 à 25 ans en début d'année (source : Insee).

- Taux d'utilisation des stages régionaux par les jeunes demandeurs d'emploi :
  - numérateur : entrée des 16-25 ans dans les stages régionaux et les dispositifs financés par l'Unédic au cours de l'année ;
  - dénominateur : nombre de jeunes demandeurs d'emploi de catégorie 1, âgés de 16 à 25 ans en début d'année ;
  - source : Dares.

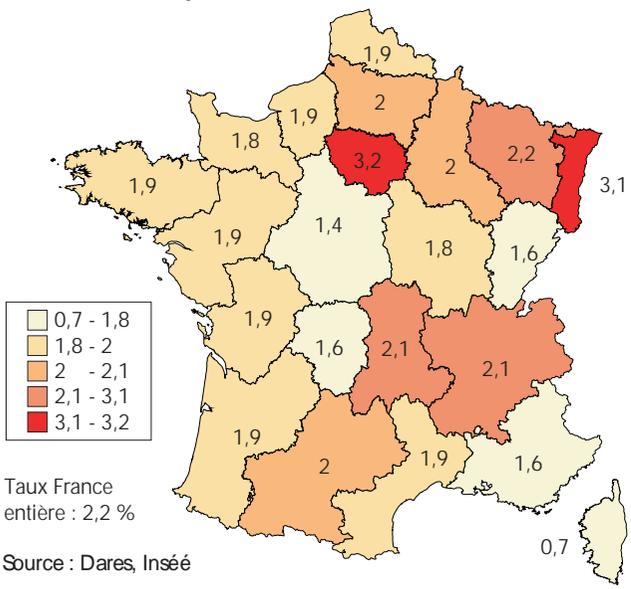
- Taux d'utilisation des stages Afpa par les jeunes :
  - numérateur : entrée des 16-25 ans dans les stages de formation de l'Afpa au cours de l'année, selon la région d'origine du bénéficiaire (source : Dares) ;
  - dénominateur : nombre de jeunes de 16 à 25 ans en début d'année (source : Insee).



### Taux d'accès des jeunes aux contrats d'adaptation et de qualification en 1993 (en %)



### Taux d'accès des jeunes aux contrats d'adaptation et de qualification en 1999 (en %)



## 3.1. L'accès des jeunes aux contrats d'adaptation et de qualification en métropole

L'usage des contrats de qualification et d'adaptation s'accroît depuis 1993 mais il connaît des variations relativement importantes d'une année sur l'autre. La croissance du nombre de contrats signés n'a pas été uniforme sur le territoire. Si les entrées en contrat de qualification et d'adaptation ont augmenté dans la majorité des régions, elles ont parfois diminué, notamment dans le Centre et la Corse.

Si l'on rapporte le nombre d'entrées en contrat de qualification et d'adaptation à la population qui peut en bé-

néficier (les 16-25 ans), on observe une grande disparité entre les régions : ce taux d'utilisation varie de 0,7 à 3,2 %. L'Île-de-France et l'Alsace utilisent nettement plus les contrats de qualification et d'adaptation que les autres régions. À l'opposé, la Corse et, dans une moindre mesure, la Franche-Comté, le Centre, le Limousin et Paca en font un usage modéré.

Les disparités régionales se sont même accrues depuis 1993. L'Île-de-France, l'Auvergne et la Lorraine utilisent nettement plus les contrats d'adaptation et de qualification en 1999 qu'en 1993, compte tenu du nombre de jeunes dans ces régions, alors que la Corse et le Centre en font moins usage.

### Cumul annuel des entrées en contrat d'adaptation et de qualification

Régions et stat.	Années							Var. ann. (%)
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	
Alsace	6615	7502	6759	6324	7917	6348	7318	1,7
Aquitaine	7099	7623	6674	5829	6767	7197	7123	0,1
Auvergne	2791	3378	3355	2882	3030	3669	3456	3,6
Basse-Normandie	3488	3845	2966	2663	2685	3136	3488	0,0
Bourgogne	3713	4376	3906	3496	3680	3915	3683	-0,1
Bretagne	7567	8558	7568	6866	7117	7723	7371	-0,4
Centre	6660	6919	5869	4564	5106	5381	4436	-6,5
Champagne-Ardennes	2707	3075	2640	3144	3293	3279	3683	5,3
Corse	640	733	342	302	331	324	219	-16,4
Franche-Comté	2543	2869	2949	2016	2109	2576	2397	-1,0
Haute-Normandie	4523	5911	4901	3454	4213	4660	4759	0,9
Île-de-France	36008	43601	38636	36015	40953	51948	51029	6,0
Languedoc-Roussillon	4531	4730	5136	4529	5151	5320	5469	3,2
Limousin	1479	1666	1405	1158	1344	1334	1293	-2,2
Lorraine	5388	6548	5330	5202	5822	6769	6790	3,9
Midi-Pyrénées	5238	5535	5018	4783	5287	6775	6476	3,6
Nord-Pas-de-Calais	10289	12053	10932	10307	10937	11842	11142	1,3
Pays-de-la-Loire	7931	10267	8941	7781	8141	9220	8742	1,6
Picardie	4447	4822	4339	4257	4757	4404	5075	2,2
Poitou-Charentes	3323	3898	3290	2703	2910	3571	3781	2,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6909	9214	7252	7658	8430	8781	8489	3,5
Rhône-Alpes	15275	18519	16268	14183	15970	17642	16645	1,4
<b>Métropole</b>	<b>149164</b>	<b>175642</b>	<b>154476</b>	<b>140116</b>	<b>155950</b>	<b>175814</b>	<b>172864</b>	<b>2,5</b>
<b>Ecart-type</b>	<b>7268</b>	<b>8860</b>	<b>7848</b>	<b>7316</b>	<b>8319</b>	<b>10510</b>	<b>10266</b>	<b>-</b>

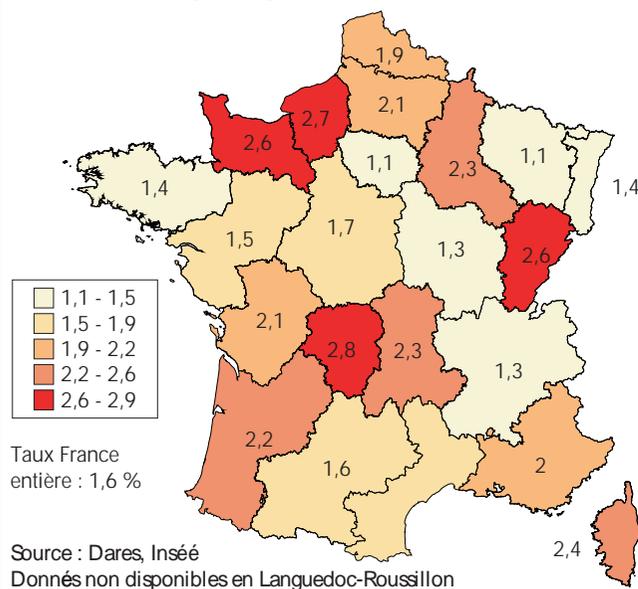
Sources : Dares

Taux d'utilisation des contrats d'adaptation et de qualification par les jeunes de 16 à 25 ans (%)

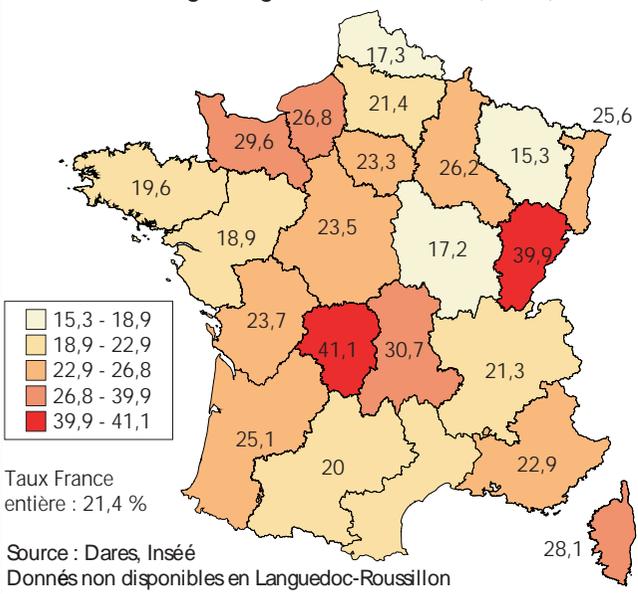
Années Régions et stat.								1999	Var. ann. (%)
	1993	1994	1995	1996	1997	1998			
Alsace	2,6	3,0	2,7	2,6	3,3	2,7	3,1	3,3	
Aquitaine	1,8	1,9	1,7	1,5	1,8	1,9	1,9	1,4	
Auvergne	1,5	1,8	1,9	1,6	1,8	2,2	2,1	5,7	
Basse-Normandie	1,7	1,9	1,5	1,3	1,4	1,6	1,8	1,2	
Bourgogne	1,6	1,9	1,8	1,6	1,7	1,9	1,8	1,5	
Bretagne	1,8	2,1	1,9	1,7	1,8	2,0	1,9	0,8	
Centre	1,9	2,0	1,8	1,4	1,6	1,7	1,4	-5,3	
Champagne-Ardenne	1,3	1,5	1,3	1,6	1,7	1,7	2,0	7,1	
Corse	2,0	2,4	1,1	1,0	1,1	1,1	0,7	-15,8	
Franche-Comté	1,5	1,7	1,8	1,3	1,3	1,7	1,6	0,6	
Haute-Normandie	1,7	2,3	1,9	1,4	1,7	1,9	1,9	2,1	
Île-de-France	2,2	2,7	2,4	2,2	2,5	3,2	3,2	6,8	
Languedoc-Roussillon	1,5	1,6	1,8	1,6	1,8	1,9	1,9	4,0	
Limousin	1,6	1,8	1,6	1,3	1,6	1,6	1,6	-0,3	
Lorraine	1,5	1,9	1,6	1,6	1,8	2,1	2,2	5,8	
Midi-Pyrénées	1,5	1,6	1,5	1,4	1,6	2,1	2,0	5,3	
Nord-Pas-de-Calais	1,6	1,9	1,8	1,7	1,8	2,0	1,9	2,4	
Pays-de-la-Loire	1,7	2,2	1,9	1,7	1,8	2,0	1,9	2,4	
Picardie	1,6	1,8	1,6	1,6	1,8	1,7	2,0	3,4	
Poitou-Charentes	1,5	1,8	1,5	1,3	1,4	1,7	1,9	3,8	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,2	1,6	1,3	1,4	1,5	1,6	1,6	4,6	
Rhône-Alpes	1,8	2,3	2,0	1,8	2,0	2,2	2,1	2,5	
Métropole	1,8	2,1	1,9	1,7	1,9	2,2	2,2	3,7	
Ecart-type	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,5	-	
Maximum	2,6	3,0	2,7	2,6	3,3	3,2	3,2	-	
Minimum	1,2	1,5	1,1	1,0	1,1	1,1	0,7	-	
Ecart absolu	1,4	1,5	1,6	1,6	2,2	2,2	2,5	-	

Sources : Dares

### Taux d'accès des jeunes de 16 à 25 ans aux stages régionaux en 1999 (en %)



### Taux d'accès des jeunes chômeurs aux stages régionaux en 1999 (en %)



## 3.2. L'accès des jeunes aux stages régionaux en métropole

L'observation ne porte que sur les années 1998 et 1999 en raison de ruptures de série. Entre ces deux années, la plupart des régions ont organisé moins de stages. Seules deux régions ont augmenté leur effort en la matière : l'Auvergne (+ 4,6 %) et Poitou-Charentes (+ 10,3 %).

Le poids des stages régionaux ne doit pas être seulement calculé par rapport à l'ensemble des jeunes. Il doit également être rapporté au public cible de ces stages : les jeunes demandeurs d'emploi. Ces stages sont destinés aux jeunes qui connaissent des difficultés à s'insérer.

Le taux d'utilisation des stages régionaux par les jeunes chômeurs est relativement faible en Bourgogne, Lorraine, Pays-de-la-Loire, Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. Au regard du public cible, les régions fortement utilisatrices sont la Basse-Normandie, la Haute-Normandie l'Auvergne, la Corse, la Franche-Comté et le Limousin.

L'absence de recul temporel ne permet pas de connaître l'évolution des disparités régionales en matière d'utilisation des stages.

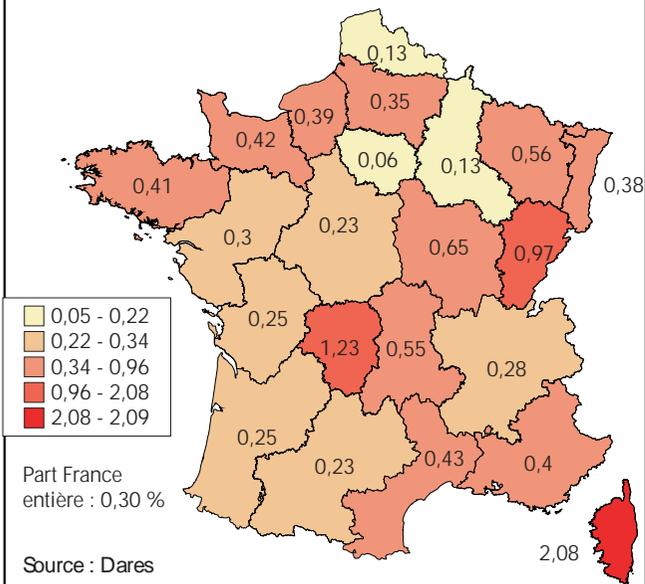
### L'accès des jeunes aux stages régionaux

Régions et stat.	Années			Taux d'util. par les 16-25 ans (%)		Taux d'util. par les chômeurs de 15-26 ans (%)	
	1998	1999	Évol. 99/98	1998	1999	1998	1999
Alsace	3190	3207	0,5	1,4	1,4	23,0	25,6
Aquitaine	8941	8066	-9,8	2,4	2,2	25,1	25,1
Auvergne	3643	3812	4,6	2,1	2,3	26,2	30,7
Basse-Normandie	4953	5043	1,8	2,5	2,6	25,9	29,6
Bourgogne	2991	2773	-7,3	1,4	1,3	16,8	17,2
Bretagne	5977	5318	-11,0	1,5	1,4	19,6	19,6
Centre	5614	5482	-2,4	1,7	1,7	21,9	23,5
Champagne-Ardennes	4135	4228	2,2	2,2	2,3	23,0	26,2
Corse	849	739	-13,0	2,8	2,4	29,1	28,1
Franche-Comté	4245	3902	-8,1	2,7	2,6	37,9	39,9
Haute-Normandie	7304	6531	-10,6	2,9	2,7	28,2	26,8
Île-de-France	19417	16814	-13,4	1,2	1,1	24,5	23,3
Languedoc-Roussillon*	1650	35	-97,9	-	-	-	-
Limousin	2509	2369	-5,6	2,9	2,8	38,5	41,1
Lorraine	4401	3554	-19,2	1,4	1,1	17,4	15,3
Midi-Pyrénées	5537	5043	-8,9	1,7	1,6	20,7	20,0
Nord-Pas-de-Calais	14006	11269	-19,5	2,3	1,9	20,8	17,3
Pays-de-la-Loire	7070	6837	-3,3	1,6	1,5	17,6	18,9
Picardie	5880	5355	-8,9	2,2	2,1	21,9	21,4
Poitou-Charentes	3941	4348	10,3	1,9	2,1	19,4	23,7
Paca	12003	10711	-10,8	2,2	2,0	24,0	22,9
Rhône-Alpes	11639	10439	-10,3	1,5	1,3	21,6	21,3
<b>Métropole</b>	<b>139895</b>	<b>125875</b>	<b>-10,0</b>	<b>1,7</b>	<b>1,6</b>	<b>21,8</b>	<b>21,4</b>
Ecart-type	-	-	-	0,6	0,5	5,8	6,7
Maximum	-	-	-	2,9	2,8	38,5	41,1
Minimum	-	-	-	1,2	1,1	16,8	15,3
Ecart absolu	-	-	-	1,7	1,8	21,7	25,8

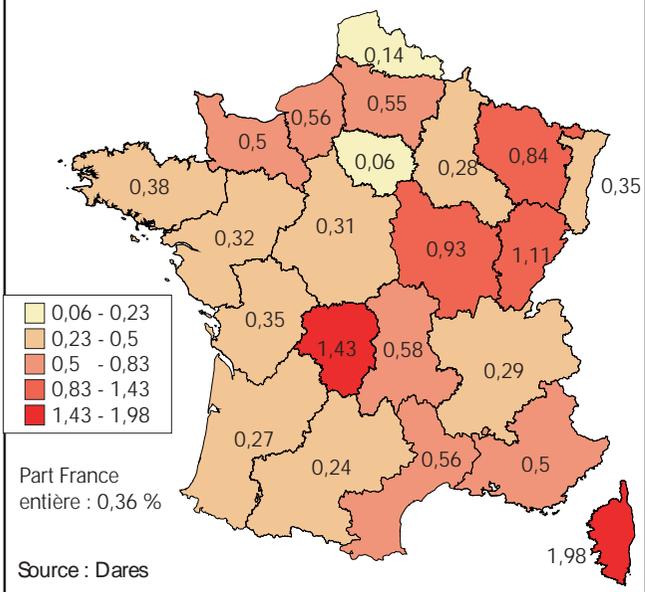
Source : Dares

\*Données non significatives

**Taux d'utilisation des stages Afpas par les 16-25 ans en 1994 (%)**



**Taux d'utilisation des stages Afpas par les 16-25 ans en 1999 (%)**



### 3.3. L'accès des jeunes aux stages Afpas en métropole

Le nombre de stages Afpas a évolué de manière hétérogène sur le territoire. Il a baissé en Alsace, Auvergne, Corse, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. Mais il a augmenté partout ailleurs, particulièrement en Bourgogne, Haute-Normandie, Lorraine, Pays-de-la-Loire, Picardie et Champagne-Ardenne. Du fait de ces évolutions, les disparités régionales se sont accrues.

Le taux d'utilisation des stages Afpas par les jeunes a

augmenté sauf en Alsace, Bretagne et Corse. La hausse est rapide en Bourgogne, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Pays de la Loire, Picardie et Champagne-Ardenne (où elle porte sur des effectifs faibles).

La situation relative de chaque région évolue peu sur la période. Les régions les moins utilisatrices restent l'Île-de-France, le Centre, la Picardie, l'Aquitaine, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne et Midi-Pyrénées. Les régions les plus utilisatrices sont la Lorraine, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Limousin et la Corse.

**L'accès des jeunes aux stages Afpas**

Régions et stat.	Année						Var. ann. moy. %	Taux d'utilisation par les 16-25 ans (%)						Var. ann. moy. %
	1994	1995	1996	1997	1998	1999		1994	1995	1996	1997	1998	1999	
Alsace	940	998	861	1 037	781	815	-2,8%	0,38	0,41	0,36	0,44	0,33	0,35	-1,4%
Aquitaine	988	1 119	1 252	1 209	1 243	1 014	0,5%	0,25	0,29	0,32	0,32	0,33	0,27	1,8%
Auvergne	1 012	900	1 040	1 024	979	959	-1,1%	0,55	0,50	0,59	0,59	0,58	0,58	0,8%
Basse-Normandie	875	1 018	1 050	1 341	1 223	983	2,4%	0,42	0,50	0,52	0,68	0,62	0,50	3,5%
Bourgogne	1 454	1 883	2 472	2 221	2 421	1 923	5,8%	0,65	0,85	1,14	1,04	1,15	0,93	7,5%
Bretagne	1 684	1 683	1 832	1 480	1 679	1 462	-2,8%	0,41	0,41	0,46	0,37	0,43	0,38	-1,6%
Centre	784	1 013	1 341	1 233	1 172	973	4,4%	0,23	0,30	0,41	0,38	0,36	0,31	5,7%
Champagne-Ardenne	271	472	394	427	426	528	14,3%	0,13	0,24	0,20	0,22	0,22	0,28	16,1%
Corse	646	791	588	683	718	599	-1,5%	2,08	2,56	1,93	2,25	2,37	1,98	-1,0%
Franche-Comté	1 590	1 846	1 660	2 052	1 924	1 696	1,3%	0,97	1,14	1,04	1,31	1,24	1,11	2,8%
Haute-Normandie	1 030	1 233	1 248	1 588	1 942	1 381	6,0%	0,39	0,48	0,49	0,63	0,78	0,56	7,3%
Île-de-France	933	976	1 242	1 095	1 036	1 018	1,8%	0,06	0,06	0,08	0,07	0,06	0,06	2,5%
Languedoc-Roussillon	1 282	1 406	1 543	1 990	1 809	1 608	4,6%	0,43	0,48	0,53	0,70	0,63	0,56	5,4%
Limousin	1 126	1 318	1 349	1 492	1 537	1 195	1,2%	1,23	1,46	1,53	1,72	1,81	1,43	3,2%
Lorraine	1 899	2 281	2 706	2 536	2 948	2 631	6,7%	0,56	0,68	0,82	0,79	0,93	0,84	8,6%
Midi-Pyrénées	783	901	1 064	987	1 162	754	-0,7%	0,23	0,27	0,32	0,30	0,36	0,24	0,8%
Nord-Pas-de-Calais	822	787	897	974	1 065	864	1,0%	0,13	0,13	0,15	0,16	0,18	0,14	2,0%
Paca	1 679	1 771	1 897	1 894	2 195	1 734	0,6%	0,30	0,32	0,34	0,35	0,40	0,32	1,5%
Pays-de-la-Loire	1 615	1 802	1 852	2 302	2 521	2 458	8,8%	0,35	0,39	0,40	0,51	0,56	0,55	9,6%
Picardie	681	775	877	690	870	897	5,7%	0,25	0,29	0,33	0,26	0,33	0,35	6,8%
Poitou-Charentes	869	979	1 088	1 166	1 274	1 016	3,2%	0,40	0,46	0,52	0,56	0,62	0,50	4,6%
Rhône-Alpes	2 257	2 660	2 619	2 553	2 746	2 240	-0,1%	0,28	0,33	0,33	0,32	0,35	0,29	0,8%
Métropole	25 219	28 611	30 871	31 974	33 671	28 748	2,7%	0,30	0,35	0,38	0,40	0,42	0,36	3,8%
Ecart-type	478	551	621	614	700	594	-	0,45	0,55	0,45	0,53	0,55	0,45	-
Maximum	-	-	-	-	-	-	-	2,08	2,56	1,93	2,25	2,37	1,98	-
Minimum	-	-	-	-	-	-	-	0,06	0,06	0,08	0,07	0,06	0,06	-
Ecart absolu	-	-	-	-	-	-	-	2,03	2,50	1,85	2,19	2,31	1,91	-

Source : Dares

### 3.4. La formation professionnelle post-initiale des jeunes dans les Dom

#### 3.4.1. L'accès des jeunes aux contrats d'adaptation et de qualification

Le nombre d'entrées en contrat d'adaptation et de qualification a diminué entre 1993 et 1999 dans tous les départements d'outre-mer à l'exception de la Guyane.

Comme pour l'apprentissage, l'absence d'estimations localisées de population pour les Dom rend impossible le calcul du taux d'utilisation sur les bases métropolitaines. Une approximation peut être faite pour l'année 1999 en rapportant le nombre de contrats à la population jeune au recensement. Il apparaît alors que le poids des ces contrats est plus faible dans les Dom qu'en métropole du fait d'une structure économique peu favorable. Les disparités entre les Dom sont cependant importantes. La Réunion se distingue avec le plus fort taux d'utilisation.

#### 3.4.2. L'accès des jeunes aux stages régionaux

Le nombre de jeunes entrés dans les stages régionaux a augmenté dans les quatre départements d'outre-mer ; cet accroissement est particulièrement fort en Martinique.

Comme pour les contrats en alternance, le taux d'utilisation par les jeunes peut être estimé pour l'année 1999, en rapportant le nombre de stages à la population jeune au recensement. Les disparités entre les Dom sont importantes. Le Réunion se distingue par le taux d'utilisation le plus élevé.

Rapporté au nombre de demandeurs d'emploi, l'utilisation des stages régionaux est plus homogène. La Guyane et la Réunion, avec des taux variant entre 19 et 23 % pour les années 1998 et 1999, connaissent une situation proche de celle observée en métropole. En Guadeloupe et en Martinique, le taux d'utilisation des stages régionaux par les jeunes demandeurs d'emploi est plus faible (de l'ordre de 15-16%).

### Contrats d'adaptation et contrats de qualification

Territoires	Années	Cumul annuel des entrées en contrats d'adaptation et de qualification							Taux d'util. des CA et CQ par les 15-24 ans en 1999	
		1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999		Var.ann.%
Guadeloupe		456	768	332	401	374	518	355	-4,1	0,5
Martinique		243	367	336	321	244	283	217	-1,9	0,3
Guyane		51	89	105	86	140	129	134	17,5	0,7
Réunion		1439	1675	791	589	963	1035	1239	-2,5	1,0
<b>Total Dom</b>		2189	2899	1564	1397	1721	1965	1945	-2,0	0,7
Métropole		149164	176654	154476	140116	155950	175814	172864	2,5	2,3
<b>Ecart abs. entre les Dom</b>		1388	1586	686	503	823	906	1105	-3,7	0,7
<b>Ecart abs. Dom/métr.</b>		146975	173755	152912	138719	154229	173849	170919	-	1,6

Source : Dares

### Les stages régionaux

Territoires	Années	Cumul annuel des entrées en stages des Conseils régionaux							Taux d'util. en 1999 par les 15-24 ans	Taux d'util. par les jeunes chômeurs	
		1994	1995	1996	1997	1998	1999	ar.ann.%		1998	1999
Guadeloupe		1 802	1 273	1 412	1 061	1 322	1 936	1,4	2,5	10,6	16,0
Guyane		513	325	217	241	708	547	1,3	2,7	22,9	19,4
Martinique		1 094	949	1 267	1 040	1 472	1 604	8,0	2,3	15,4	16,3
Réunion		4 455	2 879	3 082	3 398	5 820	4 865	1,8	4,0	20,4	19,1
<b>Dom</b>		7 864	5 426	5 978	5 740	9 322	8 952	2,6	3,1	17,4	17,8
Métropole		135 366	124 197	115 861	117 217	139 895	125 875	-1,4	1,6	21,8	21,4
<b>Ecart abs.entre les Dom</b>		3 942	2 554	2 865	3 157	5 112	4 318	-	1,7	12,4	3,5
<b>Ecart abs. Dom/métr.</b>		127 502	118 771	109 883	111 477	130 573	116 923	-	1,4	-4,4	-3,6

Source : Dares

### 3.5. Conclusion

Rapporté à la population des 16-25 ans, le taux d'utilisation des formations post-initiales à l'initiative des partenaires régionaux varie selon les régions de 3,4 et 5,8 % en 1999. Le taux d'utilisation est plus élevé en Corse, Franche-Comté, Haute-Normandie et Limousin. Si l'effort en matière de formation post-initiale est relativement uniforme sur le territoire, les modes d'intervention sont très variables. Ainsi, les contrats d'adaptation et de qualification représentent plus de la moitié des actions de formation post-initiale en Alsace, Bretagne, Lorraine, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Île de France. Les stages régionaux sont souvent moins utilisés dans ces régions, notamment en Alsace, Île de France et Lorraine. L'Alsace et l'Île de France sont relativement peu touchées par le chômage des jeunes, elles ont donc choisi de concentrer leurs moyens sur d'autres dispositifs. Les stages régionaux sont au contraire majoritaires en Basse-Normandie, Centre, Champagne-Ardennes, Haute-Normandie et Paca, ce qui peut s'expliquer par une proportion importante de jeunes demandeurs d'emploi. Quant au poids des stages Afpa, il apparaît extrêmement variable. Il dépasse 20 % en Bourgogne, Franche-Comté, Limousin, Lorraine et Corse. Dans les petites régions, les pouvoirs publics font plus souvent appel à l'Afpa pour mettre en oeuvre leurs formations, en raison de la présence ancienne et importante des structures de l'Afpa dans ces territoires. Le poids des stages Afpa est en revanche particulièrement faible en Nord-Pas-de-Calais et Île-de-France.

L'usage des dispositifs de formation post-initiale des jeunes a beaucoup évolué depuis 1993. Les entrées en contrat de qualification et d'adaptation ont augmenté, ainsi que les entrées en stage Afpa. Le nombre de jeunes a légèrement diminué, ce qui a entraîné une hausse des taux d'utilisation de ces dispositifs. 2,2 % des jeunes ont bénéficié de contrats de qualification et d'adaptation en 1999, contre 1,8 % en 1993. La proportion de jeunes ayant bénéficié de stages de l'Afpa a également augmenté au cours des années 90. Pour ce qui concerne les stages régionaux, il n'est pas possible de connaître l'évolution du

nombre de bénéficiaires, du fait de ruptures de séries liées à la décentralisation de ces mesures.

Les disparités régionales semblent s'être accrues en métropole sur la période observée, en matière d'accès des jeunes à la formation professionnelle post-initiale. Les disparités entre régions ont doublé entre 1993 et 1999 en matière d'accès des jeunes aux contrats de qualification et d'adaptation. La part des jeunes bénéficiant de ces contrats est faible en Corse et dans le Centre (respectivement 0,7 et 1,4 %) alors qu'elle dépasse 3 % en Alsace et en Île-de-France.

La hausse des disparités régionales en matière de formation post-initiale était attendue car la décentrali-

sation devait justement favoriser l'adaptation des dispositifs à la situation locale.

La situation des Dom est sensiblement différente de celle observée en métropole : le taux d'utilisation des contrats d'adaptation et de qualification est plus faible ainsi que le taux d'utilisation des stages régionaux par les demandeurs d'emploi. Le nombre de stages est élevé mais le chômage l'est plus encore. Les disparités entre les Dom sont cependant importantes. La Réunion se distingue par un taux d'utilisation élevé des contrats de qualification, d'adaptation et des stages régionaux. L'intervention des pouvoirs publics sur ce point est plus massive dans ce département que dans les autres Dom.

L'accès des jeunes de 16 à 25 ans aux formations post-initiales en 1999

Indicateurs	Total contrats adapt., qualif., stages régionaux et Afpa	dont cont. adapt. et qualif. %	dont stages régionaux %	dont stages Afpa %	Taux d'utilisation des form. post-initiales par les 16-25 ans %	Taux d'util. des form. post-initiales par les jeunes chômeurs %
<b>Régions</b>						
Alsace	11 340	64,5	28,3	7,2	4,9	76,6
Aquitaine	16 203	44,0	49,8	6,3	4,3	41,7
Auvergne	8 227	42,0	46,3	11,7	4,9	55,4
Basse-Normandie	9 514	36,7	53,0	10,3	4,9	47,8
Bourgogne	8 379	44,0	33,1	23,0	4,0	44,0
Bretagne	14 151	52,1	37,6	10,3	3,6	42,4
Centre	10 891	40,7	50,3	8,9	3,4	39,1
Champagne-Ardennes	8 439	43,6	50,1	6,3	4,5	44,2
Corse	1 557	14,1	47,5	38,5	5,1	47,6
Franche-Comté	7 995	30,0	48,8	21,2	5,2	68,5
Haute-Normandie	12 671	37,6	51,5	10,9	5,1	44,5
Île-de-France	68 861	74,1	24,4	1,5	4,3	75,3
Languedoc-Roussillon*	7 112	76,9	0,5	22,6	2,5	20,4
Limousin	4 857	26,6	48,8	24,6	5,8	69,9
Lorraine	12 975	52,3	27,4	20,3	4,1	47,0
Midi-Pyrénées	12 273	52,8	41,1	6,1	3,9	39,8
Nord-Pas-de-Calais	23 275	47,9	48,4	3,7	3,9	30,7
Pays-de-la-Loire	18 037	48,5	37,9	13,6	4,0	42,1
Picardie	11 327	44,8	47,3	7,9	4,4	38,6
Poitou-Charentes	9 145	41,3	47,5	11,1	4,5	41,8
Paca	20 934	40,6	51,2	8,3	3,8	36,3
Rhône-Alpes	29 324	56,8	35,6	7,6	3,8	48,7
<b>Métropole</b>	<b>327 487</b>	<b>52,8</b>	<b>38,4</b>	<b>8,8</b>	<b>4,1</b>	<b>46,1</b>

Source : Dares

\* non significatif

# 4. La situation des jeunes sur le marché du travail

---

## 4.0. Les indicateurs utilisés

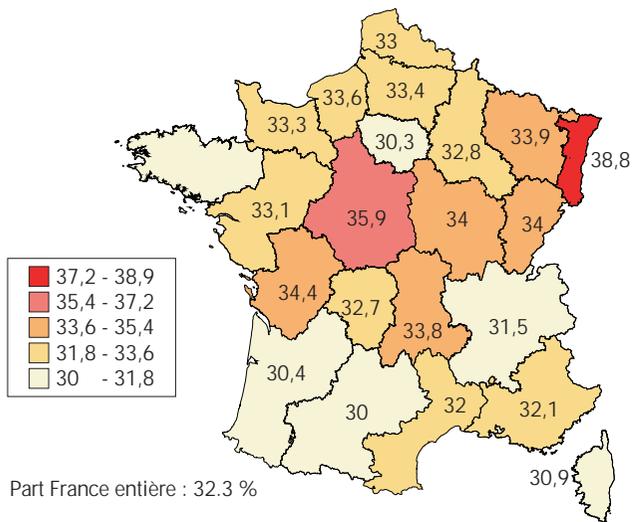
L'objectif de ce chapitre est d'observer les disparités régionales concernant la situation des jeunes sur le marché du travail. Nous avons choisi de nous en tenir dans un premier temps aux indicateurs disponibles sur l'activité et le chômage des jeunes.

Voici les différents indicateurs utilisés dans ce chapitre et leur mode de calcul.

- Taux d'activité des 16-24 ans :
    - numérateur : nombre de jeunes actifs de 16 à 24 ans au sens du Bit, c'est à dire soit au chômage soit pourvus d'un emploi ou militaires du contingent ;
    - dénominateur : nombre total des jeunes de 15 à 24 ans ;
    - source : Inséé, Enquête Emploi, données estimées.
  - Proportion de jeunes parmi les demandeurs d'emploi :
    - numérateur : Defm de catégorie 1, de moins de 25 ans au 31 décembre ;
    - dénominateur : Defm de catégorie 1 au 31 décembre ;
    - source : Anpe-Dares.
  - Proportion de demandeurs d'emploi parmi les jeunes de 16 à 24 ans :
    - numérateur : demandeurs d'emploi de 16 à 24 ans au sens du recensement ;
    - dénominateur : population de 16 à 24 ans ;
    - source : Inséé, recensements de 1990 et 1999.
-

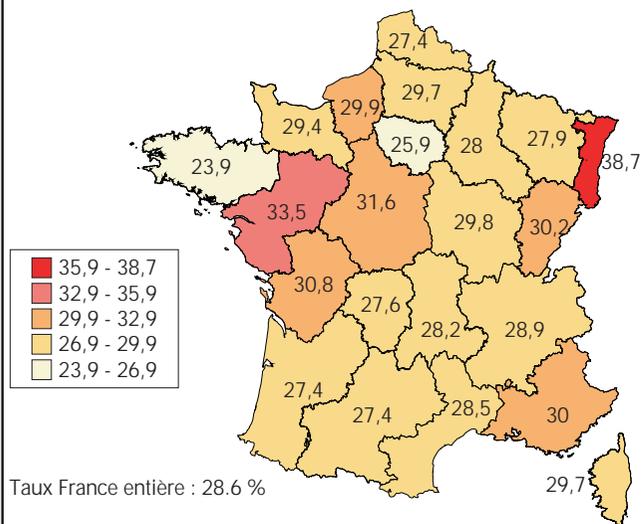


### Taux d'activité en % des 16 - 24 ans en 1993



Source : Insee

### Taux d'activité en % des 16 - 24 ans en 1999



Source : Insee

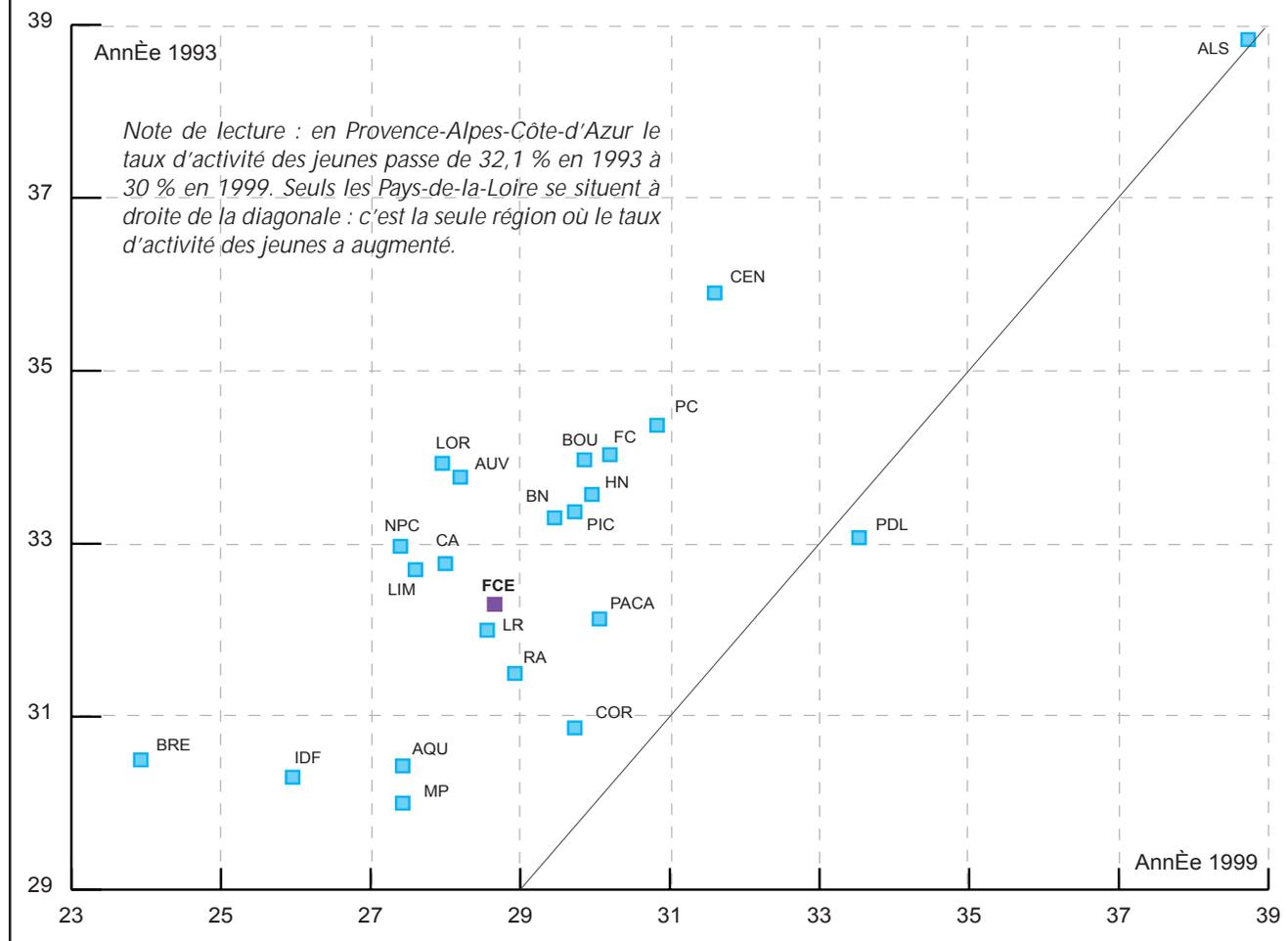
## 4.1. Le taux d'activité des 16-24 ans en métropole

À l'exception des Pays-de-la-Loire, le taux d'activité des 16-24 ans a diminué dans toutes les régions. Cette diminution est forte en Bretagne et en Lorraine (respectivement - 4 et - 3,2 % par an) mais également dans le Nord-Pas-de-Calais, l'Auvergne, le Limousin, la

Champagne-Ardennes et l'Île-de-France. La baisse du taux d'activité des jeunes est beaucoup moins prononcée en Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse et Alsace (entre - 1,4 et - 0,1 % par an).

En début comme en fin de période, les taux d'activité

### Taux d'activité des jeunes en 1993 et 1999



des 16-24 ans sont les plus faibles en Midi-Pyrénées, Île-de-France, Aquitaine, Bretagne, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Limousin et Champagne-Ardennes et les plus forts en Pays-de-la-Loire, Basse-Normandie, Picardie, Haute-Normandie, Bourgogne, Franche-Comté, Poitou-Charentes, Centre et Alsace. Cinq régions connaissent une modification importante de leur situation. Avec des bais-

ses assez faibles du taux d'activité des jeunes, la Corse et la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur ont des taux d'activité parmi les plus élevés en 1999 alors qu'ils étaient parmi les plus faibles en 1993. L'évolution inverse s'observe pour le Nord-Pas-de-Calais, l'Auvergne et la Lorraine qui connaissent les plus fortes chutes du taux d'activité : ces régions se retrouvent aujourd'hui dans la

moyenne alors qu'elles comptaient autrefois une forte proportion de jeunes sur le marché du travail.

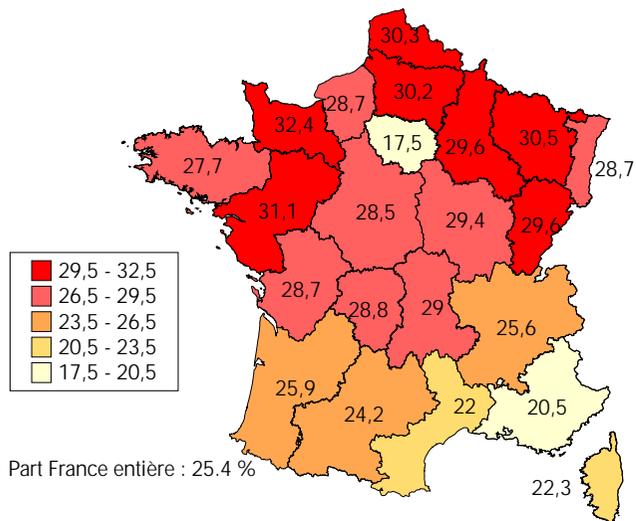
Au total, les disparités territoriales se sont accrues entre 1993 et 1999 en matière de taux d'activité des jeunes. Tout ceci est à corrélérer avec le taux de scolarisation de ces mêmes populations.

### Taux d'activité des 16-24 ans (%)

Régions et statistiques	Années							Taux de variation annuel (%)
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	
Alsace	38,8	37,0	36,3	35,3	36,0	37,5	38,7	-0,1
Aquitaine	30,4	29,9	28,5	27,0	25,5	26,5	27,4	-1,7
Auvergne	33,8	31,8	29,1	25,5	25,4	25,8	28,2	-3,0
Basse-Normandie	33,3	30,9	30,6	29,2	29,4	29,1	29,4	-2,0
Bourgogne	34,0	32,4	32,2	31,2	30,7	29,4	29,8	-2,1
Bretagne	30,5	29,0	27,5	26,3	24,9	23,5	23,9	-4,0
Centre	35,9	34,8	33,4	31,8	31,3	30,5	31,6	-2,1
Champagne-Ardennes	32,8	32,5	31,8	30,3	28,2	27,5	28,0	-2,6
Corse	30,9	26,6	22,4	19,9	20,3	24,8	29,7	-0,6
Franche-Comté	34,0	32,1	30,8	29,1	28,7	29,1	30,2	-2,0
Haute-Normandie	33,6	32,3	31,8	30,8	29,7	29,5	29,9	-1,9
Île-de-France	30,3	29,4	28,8	27,7	26,7	26,0	25,9	-2,6
Languedoc-Roussillon	32,0	30,6	28,7	28,4	28,5	28,4	28,5	-1,9
Limousin	32,7	30,8	29,6	28,4	26,2	25,2	27,6	-2,8
Lorraine	33,9	32,3	31,8	29,9	28,5	27,0	27,9	-3,2
Midi-Pyrénées	30,0	29,8	28,7	29,7	28,2	28,2	27,4	-1,5
Nord-Pas-de-Calais	33,0	31,4	30,2	29,3	28,5	27,1	27,4	-3,1
Pays-de-la-Loire	33,1	31,8	31,6	32,4	33,2	33,4	33,5	0,2
Picardie	33,4	32,5	33,4	31,7	30,2	29,1	29,7	-1,9
Poitou-Charentes	34,4	31,2	29,4	28,6	29,2	29,7	30,8	-1,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	32,1	31,2	30,2	29,9	29,9	30,5	30,0	-1,1
Rhône-Alpes	31,5	28,8	27,3	26,7	27,2	27,7	28,9	-1,4
Métropole	32,3	30,9	29,9	29,0	28,4	28,1	28,6	-2,0
Ecart-type	2,0	2,1	2,8	3,0	3,1	3,0	2,9	-
Maximum	38,8	37,0	36,3	35,3	36,0	37,5	38,7	-
Minimum	30,0	26,6	22,4	19,9	20,3	23,5	23,9	-
Ecart-absolu	8,8	10,5	13,9	15,4	15,7	14,0	14,8	-

Source : Insee

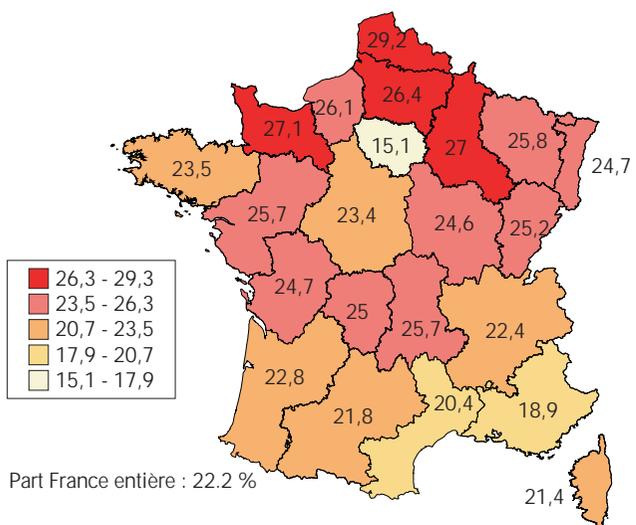
### Moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi en 1993



Part France entière : 25,4 %

Source : Darè-Anpe

### Moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi en 1999



Part France entière : 22,2 %

Source : Dares-Anpe

## 4.2. La proportion de jeunes parmi les demandeurs d'emploi en métropole

La part des moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi a baissé dans toutes les régions. Cette diminution est importante dans le Centre, les Pays-de-la-Loire, la Basse-Normandie, la Bourgogne, la Lorraine et la Bretagne (entre - 3,2 et - 2,7 % par an). La baisse est moins rapide en Haute-Normandie, Champagne-Ardenne, Paca, Languedoc-Roussillon et surtout en Corse et dans le Nord-Pas-de-Calais.

Chaque région maintient sa position relative entre le début et la fin de la période. Huit régions connaissent de

faibles proportions de jeunes parmi leurs demandeurs d'emploi : Île-de-France, Paca, Languedoc-Roussillon, Corse, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Aquitaine et Bretagne. A l'exception du Centre, les régions situées autour de l'Île-de-France connaissent une proportion importante de jeunes parmi leurs chômeurs ainsi que l'Alsace, Poitou-Charentes, Limousin, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine et Pays-de-la-Loire. Ces proportions sont en partie liées à la part des jeunes dans la population régionale.

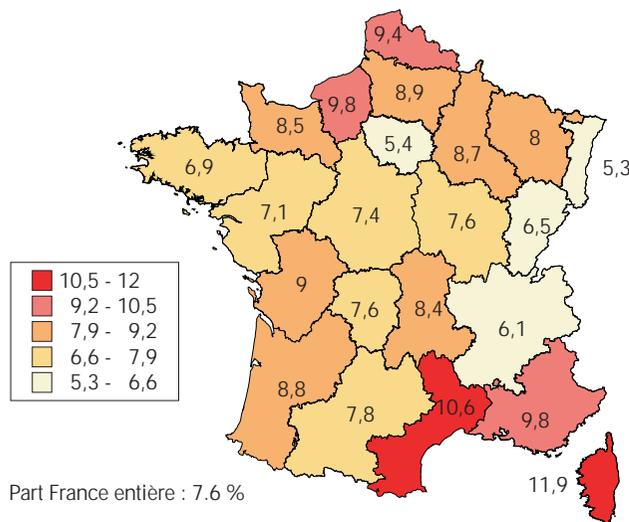
Au total, les disparités régionales tendent à diminuer entre 1993 et 1999.

Part des moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi (%)

Régions et statistiques	Années							Var. ann. (%)
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	
Alsace	28,7	27,0	26,0	26,7	24,8	26,9	24,7	-2,5
Aquitaine	25,9	24,9	24,2	23,6	22,3	24,5	22,8	-2,1
Auvergne	29,0	27,8	26,1	25,5	24,9	27,0	25,7	-2,0
Basse-Normandie	32,4	31,0	30,5	29,1	26,7	28,9	27,1	-2,9
Bourgogne	29,4	28,1	26,8	26,5	24,5	26,6	24,6	-2,9
Bretagne	27,7	27,2	26,0	26,1	24,7	25,8	23,5	-2,7
Centre	28,5	27,3	26,6	26,1	23,8	25,7	23,4	-3,2
Champagne-Ardenne	29,6	28,5	27,6	27,3	26,1	28,8	27,0	-1,5
Corse	22,3	21,1	21,0	20,1	19,1	21,7	21,4	-0,7
Franche-Comté	29,6	27,7	26,8	26,7	25,0	27,2	25,2	-2,7
Haute-Normandie	28,7	27,1	26,8	27,2	25,2	27,7	26,1	-1,6
Île-de-France	17,5	16,6	16,5	15,7	14,3	16,3	15,1	-2,4
Languedoc-Roussillon	22,0	21,3	20,6	19,9	18,6	21,7	20,4	-1,3
Limousin	28,8	28,2	27,2	26,4	24,4	27,1	25,0	-2,4
Lorraine	30,5	29,1	27,3	27,0	25,5	27,7	25,8	-2,7
Midi-Pyrénées	24,2	23,2	22,1	21,8	20,6	23,5	21,8	-1,7
Nord-Pas-de-Calais	30,3	29,3	28,6	28,2	26,8	30,2	29,2	-0,6
Pays-de-la-Loire	31,1	30,3	29,1	28,8	26,9	28,4	25,7	-3,1
Picardie	30,2	29,0	27,9	28,1	25,9	28,1	26,4	-2,2
Poitou-Charentes	28,7	28,4	27,6	27,0	25,2	26,7	24,7	-2,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20,5	19,6	18,6	18,1	17,2	19,8	18,9	-1,3
Rhône-Alpes	25,6	24,0	23,2	23,0	21,3	23,8	22,4	-2,1
<b>Métropole</b>	<b>25,4</b>	<b>24,3</b>	<b>23,6</b>	<b>23,2</b>	<b>21,6</b>	<b>23,8</b>	<b>22,2</b>	<b>-2,2</b>
Ecart-type	3,8	3,7	3,6	3,7	3,4	3,4	3,1	-
Maximum	32,4	31,0	30,5	29,1	26,9	30,2	29,2	-
Minimum	17,5	16,6	16,5	15,7	14,3	16,3	15,1	-
Ecart-absolu	14,9	14,4	14,0	13,4	12,6	13,9	14,1	-

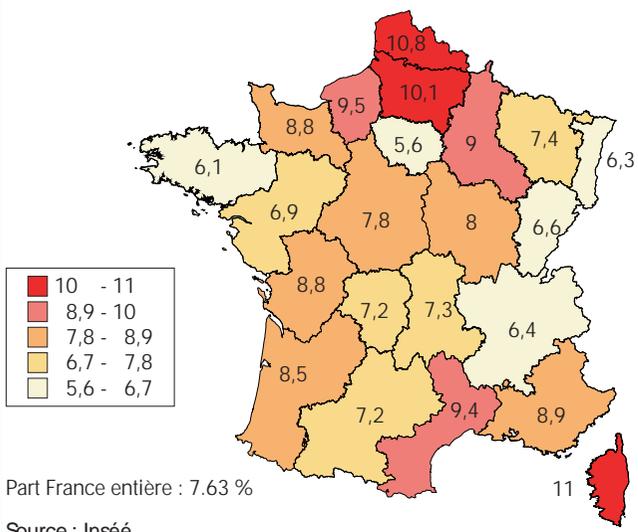
Source : Dares

### Part des chômeurs en % parmi les jeunes de 16 à 24 ans en 1990



Source : Insee

### Part en % des chômeurs parmi les jeunes de 16 à 24 ans en 1999



Source : Insee

### 4.3. La part des chômeurs parmi les jeunes de 16 à 24 ans en métropole

Cet indicateur est l'un des plus importants pour ce qui concerne la situation des jeunes sur le marché du travail. La part des chômeurs parmi les jeunes n'a pas évolué entre les deux derniers recensements. Mais une partie des jeunes autrefois sur le marché du travail, poursuivent désormais des études longues.

Le chômage des jeunes est souvent corrélé au niveau global du chômage, en particulier lorsque le taux de chômage global est élevé (Nord-Pas-de-Calais, Paca, Languedoc-Roussillon). La Picardie et la Corse ont également une proportion élevée de jeunes au chômage. Cela s'expli-

que par des taux de chômage globaux un peu supérieurs à la moyenne et par un nombre de jeunes en étude assez faible. Une partie des jeunes de Picardie et de Corse effectuent leurs études supérieures ailleurs, ce qui diminue le nombre de jeunes résidents et augmente mécaniquement la proportion de jeunes demandeurs d'emploi.

Les régions où la part de jeunes demandeurs d'emploi est faible sont peu touchées par le chômage toutes classes d'âges confondues (Alsace, Franche-Comté, Île-de-France) ou ont de forts taux de scolarisation (Bretagne).

Les écarts entre régions en matière de chômage des jeunes ont un peu diminué. La situation des régions comptant une forte proportion de jeunes chômeurs (Languedoc-Roussillon, Corse et Paca) s'est améliorée.

### Part des demandeurs d'emploi parmi les jeunes de 16 à 24 ans (%)

Années	Nombre de 16-24 ans en 1990	Nombre de 16-24 ans en 1999	Part des demandeurs d'emploi en 1990	Part des demandeurs d'emploi en 1999	Var. ann. de la part des dem. d'emploi
Régions et stat.					
Alsace	252 077	225 959	5,32	6,28	1,87
Aquitaine	404 217	356 493	8,75	8,49	-0,34
Auvergne	192 403	160 035	8,38	7,28	-1,55
Basse-Normandie	215 432	189 445	8,49	8,80	0,41
Bourgogne	235 382	199 413	7,57	7,97	0,57
Bretagne	430 112	384 006	6,94	6,06	-1,50
Centre	349 597	303 813	7,40	7,81	0,60
Champagne-Ardenne	212 741	181 966	8,65	8,97	0,40
Corse	31 531	29 004	11,92	10,96	-0,94
Franche-Comté	171 733	149 450	6,54	6,56	0,03
Haute-Normandie	270 003	243 662	9,81	9,55	-0,30
Île-de-France	1 575 251	1 436 428	5,40	5,63	0,47
Languedoc-Roussillon	299 545	286 836	10,60	9,42	-1,30
Limousin	95 827	81 072	7,62	7,22	-0,60
Lorraine	358 770	312 083	8,01	7,40	-0,88
Midi-Pyrénées	349 317	311 087	7,78	7,24	-0,80
Nord-Pas-de-Calais	651 500	601 003	9,43	10,83	1,54
Pays-de-la-Loire	483 327	448 240	7,08	6,88	-0,32
Picardie	285 237	251 786	8,89	10,13	1,47
Poitou-Charentes	230 968	202 563	8,98	8,75	-0,28
Provence-Alpes-Côte d'Azur	579 562	540 782	9,78	8,90	-1,05
Rhône-Alpes	819 792	748 523	6,15	6,41	0,46
Métropole	8 494 324	7 643 649	7,60	7,63	0,04
Ecart-type	-	-	1,63	1,53	-
Maximum	-	-	11,92	10,96	-
Minimum	-	-	5,32	5,63	-
Ecart-absolu	-	-	6,61	5,33	-

Source : Insee

#### 4.4. La situation des jeunes sur le marché du travail dans les Dom

##### 4.4.1. Le taux d'activité des 16-24 ans

Comme en métropole, le taux d'activité des 16-24 ans a diminué dans les Dom ; cette diminution est cependant très peu marquée à la Réunion. Si les écarts avec la métropole diminuent, en revanche, ils s'accroissent entre les quatre Dom.

##### 4.4.2. La part des jeunes dans la population active.

Comme en métropole, la part des jeunes dans la population active a fortement diminué entre les deux recensements, particulièrement en Guadeloupe et en Martinique. Il s'en suit une diminution des écarts Dom/métropole, tandis que les écarts entre les Dom augmentent.

##### 4.4.3. La part de jeunes parmi les demandeurs d'emploi

De 1997 à 1999, la part des 16-25 ans parmi les demandeurs d'emploi a fortement diminué dans les Dom alors qu'elle a connu une légère augmentation en métropole. La diminution est très marquée en Guyane et moins rapide à la Réunion. En 1999, la part des jeunes parmi les demandeurs d'emploi est proche de la moyenne métropolitaine pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique. En revanche, la Réunion compte beaucoup de jeunes parmi ses demandeurs d'emploi (26,1 %), en partie du fait de la jeunesse de la population.

Les écarts Dom/métropole ont fortement diminué tandis que les écarts entre les Dom demeurent stables.

##### 4.4.4. La part des chômeurs parmi les jeunes

Cette part a nettement chuté entre les deux recensements dans les quatre Dom (alors qu'elle est stable en métropole). Mais elle atteint encore dans ces régions des valeurs largement supérieures à celles observées en métropole : 15,3 % en Guyane, 15,6 % en Martinique, 18,2 % en Guadeloupe et même 22,7 % à la Réunion (contre 7,6 % en métropole). Malgré tout, les écarts Dom/métropole se réduisent.

#### Taux d'activité des jeunes 16-24 ans (%)

Années	1993	1995	1998	Tx de var. ann. moy. %
<b>Territoire</b>				
Guadeloupe	35,0	29,9	27,7	-4,6
Guyane	34,6	31,1	26,4	-5,3
Martinique	31,9	25,9	23,1	-6,3
Réunion	31,8	32,5	31,1	-0,4
<b>Dom</b>	32,8	30,3	28,3	-2,9
<b>Métropole</b>	32,3	29,9	28,1	-2,7
<b>Ecart abs. entre les Dom</b>	3,2	6,6	8,0	
<b>Ecart abs. Dom/métropole</b>	-0,5	-0,4	-0,2	

Source : Insee

#### Part des jeunes dans la population active (%)

Années	Part des moins de 25 ans (%)			Part des moins de 30 ans (%)		
	1990	1999	Var. ann. moy. %	1990	1999	Var. ann. moy. %
<b>Territoires</b>						
Guadeloupe	18,6	9,3	-7,4	36,8	24,5	-4,4
Guyane	17,4	11,6	-4,4	35,1	26,7	-3,0
Martinique	17,7	7,6	-9,0	36,1	21,8	-5,5
Réunion	22,2	14,0	-5,0	42,0	29,6	-3,8
<b>Dom</b>	19,7	11,0	-6,3	38,4	26,1	-4,2
<b>Total métropole</b>	12,8	8,6	-4,3	27,6	22,3	-2,3
<b>Ecart abs. entre les Dom</b>	4,8	6,4		6,9	7,8	
<b>Ecart abs. Dom/métropole</b>	-6,9	-2,4		-10,8	-3,8	

Source : Insee

#### Proportion de 16-25 ans parmi les demandeurs d'emploi (%)

Années	1997	1998	1999	Taux de var. ann. moy. %
<b>Territoire</b>				
Guadeloupe	25,1	23,1	21,3	-8,0
Guyane	24,5	21,5	19,3	-11,2
Martinique	21,2	19,7	18,3	-7,0
Réunion	28,4	26,6	26,1	-4,1
<b>Dom</b>	25,8	23,8	22,7	-6,3
<b>Métropole</b>	21,6	23,8	22,2	1,4
<b>Ecart abs. entre les Dom</b>	7,2	6,9	7,8	
<b>Ecart abs. Dom/métropole</b>	-4,2	0,0	-0,4	

Source : Dares

#### Proportion de demandeurs d'emploi parmi les 15-24 ans (%)

Années	1990	1999	Tx de variation annuel moy. %
<b>Territoire</b>			
Guadeloupe	23,9	18,2	-2,9
Guyane	17,9	15,3	-1,7
Martinique	25,4	15,6	-5,2
Réunion	25,7	22,7	-1,4
<b>Dom</b>	24,6	19,5	-2,5
<b>Métropole</b>	7,6	7,6	0,0
<b>Ecart abs. entre les Dom</b>	7,8	7,4	
<b>Ecart abs. Dom/métropole</b>	-17,0	-11,8	

Source : Insee

## 4.5. Conclusion

L'entrée des jeunes dans la vie active se déroule dans un contexte démographique en pleine évolution depuis 1993. La part des jeunes sur le marché du travail diminue du fait de leurs poursuites d'études accrues. Ces poursuites d'études ont entraîné un développement rapide de l'enseignement supérieur au cours des années 90 («*L'insertion professionnelle en 1999 des diplômés de l'enseignement supérieur*», Martinelli D., Molinari M., document Céreq n°150, juin 2000). Les jeunes sont moins nombreux sur le marché du travail et parallèlement la population active vieillit. Ces deux phénomènes se traduisent par une forte baisse de la proportion de jeunes de 16 à 25 ans dans la population active. Cette proportion est passée de 12,8 à 8,6 % entre les deux derniers recensements. Cette baisse se déroule à un rythme assez voisin dans toutes les régions métropolitaines et l'on observe une convergence des caractéristiques régionales sur ce point.

La baisse du poids des jeunes dans la population active favorise une diminution de la part des jeunes parmi les demandeurs d'emploi. L'amélioration est plus rapide dans les régions où les jeunes représentaient une partie importante des demandeurs d'emploi (Basse-Normandie et Pays-de-la-Loire, notamment). De ce fait, les écarts entre régions diminuent et la proportion de jeunes parmi les demandeurs d'emploi s'uniformise lentement.

Comme le nombre de jeunes sur le marché du travail chute en raison des poursuites d'études, nous n'avons pas calculé de taux de chômage des jeunes (ce taux ne tient compte que des jeunes sur le marché du travail). Nous avons rapporté le nombre de jeunes demandeurs d'emploi à l'ensemble de la population de 16 à 25 ans. Cet indicateur est extrêmement significatif. Sur la base des deux derniers recensements (1990 et 1999), la part des demandeurs d'emploi parmi les jeunes de 16 à 25 ans stagne. Il est vrai que la situation des jeunes était encore relativement favorable au début des années 90 après une période de reprise. Si la part des chômeurs parmi les jeu-

nes stagne au plan national, elle baisse dans les deux régions où la situation était la plus défavorable (Languedoc-Roussillon et Corse). La part des chômeurs parmi les jeunes augmente en revanche légèrement en Rhône-Alpes et Alsace, régions où le chômage des jeunes reste faible. Au total, les écarts entre régions diminuent en matière de chômage des jeunes.

Sur l'ensemble des indicateurs illustrant la situation des jeunes sur le marché du travail, la situation des régions s'est donc homogénéisée au cours des années 90. Mais des écarts importants subsistent. Les régions à fort taux de chômage (Nord-Pas-de-Calais et Languedoc-Roussillon notamment), sont aussi celles où la proportion de chômeurs parmi les jeunes est élevée.

Si la situation des jeunes sur le marché du travail reste plus difficile dans les Dom, les écarts entre ces départements et la métropole se réduisent. A l'inverse, les disparités à l'intérieur des Dom se sont aggravées. La Réunion se distingue : la situation des jeunes y est nettement plus défavorable que dans les autres régions.

# Conclusion générale

---

## **Les disparités régionales augmentent en matière d'accès à la formation professionnelle et baissent en matière de chômage des jeunes**

Les disparités ont tendance à augmenter quant au poids des filières professionnelles dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur. Les écarts s'accroissent en matière d'apprentissage, les politiques régionales étant de plus en plus différenciées sur ce point. Ils augmentent également pour ce qui concerne le poids des lut et des Sts dans l'enseignement supérieur du fait d'une croissance hétérogène de l'enseignement supérieur.

On observe également une hausse des disparités régionales pour ce qui concerne les formations professionnelles post-initiales des jeunes. Le poids total de ces formations sur le territoire oscille entre 3,4 % et 5,8 %. La hiérarchie des dispositifs mobilisés est très différente selon les régions ; certaines privilégient les contrats de qualification et d'adaptation tandis que d'autres gèrent un public nombreux au sein de stages régionaux ou Afp. Cette augmentation des disparités entre régions était attendue car la loi de décentralisation visait à améliorer l'ajustement des dispositifs aux situations locales.

Face à ces disparités croissantes d'accès à la formation professionnelle, le chômage des jeunes s'uniformise. La proportion de demandeurs d'emploi parmi les jeunes diminue dans les régions où elle était élevée (Languedoc-Roussillon, Corse) et s'accroît légèrement lorsqu'elle était faible, comme en Alsace ou Rhône-Alpes.

## **Une évolution moins nette en matière de contexte socio-économique et de formation initiale**

Si, au cours des années 90, le vieillissement de la population se poursuit sur l'ensemble du territoire métropolitain, il ne s'accompagne nullement d'une réduction des écarts démographiques entre régions. Les migrations de bacheliers à l'entrée dans l'enseignement supérieur s'atténuent légèrement du fait du développement local des poursuites d'études. Les disparités diminuent sur le territoire en matière de migration de bacheliers lors de l'entrée à l'université.

En terme de chômage, le différentiel entre régions s'est aggravé. La reprise économique ne s'est pas traduite par une amélioration de la situation dans les régions les plus affectées (Nord-Pas de Calais, Languedoc Roussillon, Paca,...) et l'embellie s'est plutôt manifestée dans les régions dont la position était favorable. De même, l'augmentation de la part des cadres dans l'emploi total contribue à une différenciation plus marquée des contextes régionaux ; elle apparaît comme une caractéristique forte du marché du travail dans trois régions : l'Île de France, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées.

Dans l'ensemble, les disparités régionales d'accès des jeunes à la formation initiale se maintiennent sur la période. Seuls les taux de scolarisations des 20-24 ans sont aujourd'hui plus dispersés qu'au début de la décennie.

## **La situation des Dom se rapproche de celle des régions métropolitaines**

Dans l'ensemble, les écarts entre les Dom et la métropole se réduisent, qu'il s'agisse d'accès des jeunes à la formation et à l'emploi ou d'environnement économique et social. Mais cela cache parfois des disparités croissantes entre les Dom, par exemple pour le chômage des jeunes.

Les Dom restent marqués par une vitalité démographique exceptionnelle. La croissance de la population amène des classes d'âge nombreuses sur le marché du travail. Les cursus scolaires sont plus difficiles qu'en métropole. Le marché du travail des Dom se singularise par la faiblesse de l'industrie, une dépendance aux commandes et aux transferts publics ainsi que par le poids important du secteur informel.

Face aux problèmes d'insertion des jeunes, les contrats aidés relevant du secteur non marchand apparaissent comme le cœur du dispositif en faveur des moins de 26 ans. En revanche, le poids des dispositifs décentralisés est plus faible dans les Dom qu'en métropole.

Cette conclusion devra être affinée. Le nombre d'indicateurs pris en compte est limité, en particulier pour ce qui concerne la situation des jeunes sur le marché du travail. L'accès à la formation professionnelle pourrait également être détaillé par niveau. Enfin des typologies doivent être développées de manière à mieux mettre en relief les similitudes et les différences entre les régions.